

AUTRES DOCUMENTS PONTIFICAUX  
COMMENTES PAR L'ACTION POPULAIRE

- Encyclique « Rerum Novarum » sur la condition des travailleurs.* Texte français avec notes marginales et commentaires par Mgr Tiberghien.
- Encyclique « Casti Connubii » sur le mariage chrétien.* Traduction française avec divisions et commentaires par les R.R. P.P. Villain et de Lestapis.
- Encyclique « Quadragesimo Anno ».* Traduction française. Commentaires par le R.P. Desbuquois. Choix de textes pontificaux postérieurs à l'encyclique. Table analytique.
- Encyclique « Divini Redemptoris ».* Traduction française, commentaires et notes par l'Action Populaire. Table analytique.
- Encyclique « Summi Pontificatus ».* L'encyclique inaugurale de S.S. Pie XII. Traduction française avec table analytique et commentaires.
- Encyclique « Mater et Magistra ».* Traduction sur le texte latin officiel. Commentaire et index analytique par l'Action populaire. Préface de S. Em. le Cardinal Richaud.
- Encyclique « Pacem in Terris ».* Traduction française. Commentaires et index analytique par l'Action populaire.
- Encyclique « Ecclesiam suam ».* Encyclique inaugurale de Paul VI. Traduction française avec introduction de l'Action populaire.
- Constitution pastorale « Gaudium et spes ».* Traduction française officielle. Introduction, notes et index analytique par l'Action populaire.

**PAUL VI**

ENCYCLIQUE

# **POPULORUM PROGRESSIO**

SUR

LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES

INTRODUCTION ET COMMENTAIRE  
PAR  
L'ACTION POPULAIRE

Deuxième édition  
revue et augmentée

**SPES**



563428

Imprimi Potest :  
Paris, le 23 mai 1967.  
André CHOBILLON, s.j.  
Vice-rect. Provinc. Paris

Imprimatur :  
Paris, le 2 juin 1967.  
D. PÉZERIL, v. g.

---

Imprimé en France

Tous droits réservés  
© Spes, Paris, 1967

Printed in France

## INTRODUCTION

*Populorum progressio*, le développement des peuples : Paul VI s'est attaqué, sous ce titre, au problème le plus grave de l'heure. Un problème qui hante chacun. A la manière de la question ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle. Léon XIII disait alors : « Partout les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente. Cette situation préoccupe à la fois le génie des savants, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants, et en ce moment, rien ne préoccupe autant l'esprit humain »<sup>1</sup>.

A vrai dire, le problème d'aujourd'hui est autrement universel, « la question sociale est devenue mondiale », dira Paul VI<sup>2</sup>. Au sens strict, elle atteint, nouveauté plus grande encore, l'humanité entière comme corps collectif, et le pape ne manquera pas d'en faire mention : « Ce n'est pas seulement tel ou tel homme, mais tous les hommes qui sont appelés à ce développement plénier. Les civilisations naissent, croissent et meurent. Mais, comme les vagues à marée montante pénètrent chacune un peu plus avant sur la grève, ainsi l'humanité avance sur le chemin de l'histoire »<sup>3</sup>.

---

(1) *Rerum novarum*, Ed. de l'Action Populaire, Spes, Paris, n° 1.

(2) *Populorum progressio*, n° 3.

(3) *Populorum progressio*, n° 17.

## INTRODUCTION

### CHEZ PIE XI ET PIE XII, DES ALLUSIONS

Le thème du développement des peuples n'affleurait guère — pas plus qu'ailleurs — dans les interventions des papes avant la deuxième guerre mondiale. Il faut cependant rappeler quelques paroles de Pie XI dans *Quadragesimo anno* (1931) : « A mesure que l'industrie et la technique moderne envahissaient rapidement pour s'y installer et les pays neufs et les antiques civilisations de l'Extrême-Orient, on voyait s'accroître aussi l'immense multitude des prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel »<sup>4</sup>.

Plus particulièrement, les aspects internationaux de cette situation étaient déjà présents à l'esprit de ce pape. Il écrivait ainsi : « Depuis la publication de l'encyclique de Léon XIII, avec l'industrialisation progressive du monde, le régime capitaliste a, lui aussi, considérablement étendu son emprise, envahissant et pénétrant les conditions économiques et sociales de ceux-là mêmes qui se trouvent en dehors de son domaine, y introduisant, en même temps que ses avantages, ses inconvénients et ses défauts, et y imprimant, pour ainsi dire, sa marque propre. Ce n'est donc pas seulement pour le bien de ceux qui habitent les régions du capitalisme et de l'industrie, mais pour celui du genre humain tout entier que Nous allons examiner les changements survenus depuis Léon XIII dans le régime capitaliste... »<sup>5</sup>. Pie XI visait ainsi les relations entre pays développés et pays en voie de développement — qui ne portaient pas encore ces noms — quand il dénonçait « le nationalisme ou même l'impérialisme économique » et « l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie »<sup>6</sup>.

Nous avons fait ces citations assez longues pour que le lecteur de *Populorum progressio* puisse plus aisément découvrir comment la fermeté de certaines formules de Paul VI rejoint la vigueur, l'âpreté quelque-

---

(4) *Quadragesimo anno*, Ed. de l'Action Populaire, Spes, Paris, n° 66.

(5) *Quadragesimo anno*, op. cit., n° 111.

(6) *Quadragesimo anno*, op. cit., n° 117.

fois, de ce pape apparemment d'un tout autre caractère, Pie XI.

Les événements qui suivirent la mort de Pie XI (1939) firent à son successeur une obligation d'avoir d'abord égard à la reconstruction dans les sociétés qui s'étaient le plus directement affrontées dans le conflit mondial, les nations qu'on allait bientôt appeler pays développés. Pie XII donnait, en même temps, un ample enseignement, d'un niveau plus général, sur la vie politique et internationale, d'où peuvent se tirer bien des principes pour aborder les problèmes internationaux du développement ; lui-même ne s'y référait pas de manière explicite.

Nous ne relèverons de lui qu'une affirmation particulière — une formule qu'il demeure intéressant de méditer à propos des problèmes des échanges économiques internationaux entre pays développés et pays en voie de développement, dont nous entretenit *Populorum progressio* : « L'économie nationale, disait Pie XII, en tant qu'économie d'un peuple incorporé dans l'unité de l'Etat, est elle-même une unité naturelle qui requiert le développement le plus harmonieux possible de tous ses moyens de production, sur tout le territoire habité par le même peuple. En conséquence, les rapports économiques internationaux ont une fonction positive et nécessaire, certes, mais seulement subsidiaire. Le renversement de ce rapport a été l'une des grandes erreurs du passé, et la condition forcément subie aujourd'hui par un grand nombre de peuples pourrait facilement en favoriser le retour »<sup>7</sup>. On verrait aisément aujourd'hui dans ces paroles une allusion à la situation de nombreuses économies sous-développées, recouvertes et comme oblitérées par le réseau des échanges mondiaux sur lequel elles n'ont pas de prise. Elles ne parviennent pas à établir leur personnalité d'économies nationales, intégrées et vivantes. Les centres de décision demeurent hors d'elles, tout concourt à leur enlever l'initiative. Chaotique et irrégulier, leur développement s'effectue au gré des exigences du marché mondial, aux dépens de l'intégration nationale<sup>7</sup>.

---

(7) Allocution au Congrès des échanges internationaux, 7 mars 1948, *Documentation catholique*, 1948, col. 625.

## INTRODUCTION

### DEUX SECTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS « MATER ET MAGISTRA »

Quelques formules intéressantes donc, mais rien de plus jusqu'au pape Jean XXIII. Au contraire, avec l'encyclique *Mater et Magistra* (en 1961), puis avec le Concile de Vatican II (1962-1965) — surtout dans la constitution pastorale *Gaudium et spes* (1965) —, le problème du développement cesse d'avoir un caractère marginal dans l'enseignement de l'Eglise. Ces deux documents, *Mater et magistra* et *Gaudium et spes*, constituent donc les jalons importants de la préparation de l'encyclique de Paul VI consacrée entièrement au développement des peuples.

Dans *Mater et magistra*, Jean XXIII fait d'abord état des transformations du monde survenues depuis la deuxième guerre mondiale. Entre autres : « Les progrès économiques et sociaux d'un nombre croissant de pays font mieux ressortir les déséquilibres entre les secteurs (agriculture, industrie et services), entre les diverses régions d'un même pays, enfin, au plan mondial, entre les pays inégalement pourvus de ressources »<sup>8</sup>. Faits non moins importants, signalés aussi par Jean XXIII : « Fin du régime colonial, accession des peuples d'Asie et d'Afrique à l'indépendance »<sup>9</sup>.

De même, mention expresse est faite de situations caractéristiques des pays en voie de développement, dans les paragraphes sur le travail et sa rémunération. Jean XXIII y évoque « le lamentable spectacle d'immenses foules de travailleurs dont le salaire, dans un grand nombre de pays et même sur des continents entiers, est si modique qu'ils sont contraints, eux et leurs familles, de vivre dans des conditions absolument indignes de l'homme »<sup>10</sup>. C'est bien des continents du sous-développement qu'il s'agit : « Une des raisons, dit Jean XXIII, en est que dans ces régions l'industrialisation est encore à ses débuts et n'a pas suffisamment progressé. Mais c'est aussi un fait qu'en plusieurs

---

(8) *Mater et magistra*, Ed. de l'Action Populaire, Spes, Paris, 1962, n° 48.

(9) *Mater et magistra*, op. cit., n° 49.

(10) *Mater et magistra*, op. cit., n° 68.

de ces pays, face à la misère extrême de la multitude s'étalent au grand jour, insultant au sort des pauvres, le luxe et les dépenses somptueuses d'une poignée de privilégiés ; également, en plus d'un endroit, les hommes sont astreints à des tâches inhumaines pour permettre à l'économie nationale d'atteindre de hauts niveaux dans des délais très brefs, incompatibles avec le respect des règles de la justice et de l'équité »<sup>11</sup>.

D'autre part, tel principe général proposé par *Mater et magistra* s'applique exactement aux pays en voie de développement, et se retrouvera dans *Populorum progressio*. Par exemple : « Le progrès social doit toujours aller de pair avec le développement économique ; l'accroissement de la richesse nationale doit profiter également à toutes les catégories sans exception »<sup>12</sup>. Mais c'est surtout dans la troisième partie de *Mater et magistra*, consacrée aux « nouveaux aspects de la question sociale », qu'à côté de deux sections sur les rapports entre agriculture et autres secteurs économiques, et sur l'équilibre entre les régions d'un même pays, deux autres sont directement consacrées à des problèmes de développement : « Relations entre pays développés et pays sous-développés », « Progrès démographique et progrès de l'économie ».

Sur le second point, qui sera abordé à nouveau par Paul VI, on relevait sous la plume de Jean XXIII une vision encore assez optimiste. Trop sans doute : les statistiques plus récentes ont conduit à se montrer sinon alarmiste, du moins plus inquiet. Jean XXIII écrivait : « *Sur le plan mondial*, le rapport entre le nombre des naissances et les ressources disponibles ne crée pas actuellement de difficultés graves et n'en créera pas dans un proche avenir. Les arguments avancés sont si douteux et si controversés qu'on ne peut rien en tirer de certain. En outre, en sa bonté et sa sagesse, Dieu a doté la nature d'une fécondité presque inépuisable et l'homme d'une telle intelligence qu'il peut, au moyen de techniques appropriées, faire servir les ressources naturelles à la satisfaction des besoins. Pour résoudre le problème en question, on ne peut donc recourir à des procédés qui contreviennent à la loi morale établie par Dieu et violent la procréation même de la vie humaine ; mais il faut qu'à l'aide de techni-

(11) *Mater et magistra*, op. cit., n° 69.

(12) *Mater et magistra*, op. cit., n° 73.

## INTRODUCTION

ques et de sciences de tous genres, l'homme arrive à connaître pleinement les forces de la nature et à se les soumettre chaque jour davantage. Les progrès déjà réalisés en ce sens permettent des espoirs presque illimités »<sup>13</sup>.

Il y a certes, reconnaissait Jean XXIII, « dans certaines régions et dans certains pays disposant de moindres ressources », des problèmes plus graves<sup>14</sup> ; mais, là encore, la solidarité entre les peuples devrait en venir à bout. Jean XXIII n'écartait peut-être pas toute régulation des naissances — encore qu'il n'y fit pas d'allusions directes — ; en tout cas, il se contentait de reprendre l'enseignement traditionnel condamnant le recours « à des moyens et des méthodes, qui sont licites lorsqu'il s'agit de la propagation de la vie végétale ou animale »<sup>15</sup>. Aucune compétence des pouvoirs publics en matière de régulation des naissances n'était mentionnée.

Bien que de son côté Paul VI ne se soit pas encore prononcé sur l'emploi des contraceptifs, qu'il examine attentivement depuis quelques années, on mesurera, à la lecture de *Populorum progressio*, le chemin parcouru sur quelques points : suivant en cela le Concile<sup>16</sup>, Paul VI admet plus clairement que Jean XXIII la gravité du problème démographique, l'opportunité d'une régulation des naissances dans les foyers (« décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants »), une certaine compétence des pouvoirs publics, pour intervenir « en développant une information appropriée et en prenant les mesures adaptées, pourvu qu'elles soient conformes aux exigences de la loi morale et respectueuses de la juste liberté du couple »<sup>17</sup>.

Dans la section « Relations entre pays développés et pays sous-développés », Jean XXIII traitait en détail d'autres points qui seront repris dans *Populorum progressio* : au sujet de l'aide internationale en particulier. D'une part, l'aide alimentaire, les secours d'urgence sont un devoir de solidarité évident. D'autre part, cette

---

(13) *Mater et magistra*, op. cit., n° 188-189.

(14) *Mater et magistra*, op. cit., n° 190.

(15) *Mater et magistra*, op. cit., n° 193.

(16) *Gaudium et spes*, Ed. de l'Action Populaire, Spes, Paris, 1966, n° 87.

(17) *Populorum progressio*, n° 37. Cf. *Gaudium et spes*, op. cit., n° 87.

forme de l'aide ne suffit pas, il faut atteindre « les causes permanentes de la misère et de la faim, imputables souvent à l'état rudimentaire de l'économie »<sup>18</sup>. Ces propos annoncent celui de Paul VI : « Il ne s'agit pas seulement de vaincre la faim, ni même de faire reculer la pauvreté. Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchi des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée ; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot... »<sup>19</sup>.

Jean XXIII insistait en conséquence sur la coopération en matière d'éducation et de transmission des techniques. Il mettait en garde, à ce sujet, contre le danger de violer la personnalité des peuples. A l'attention des peuples riches qui aident les plus pauvres, il écrivait : « Avoir grand soin de ne pas chercher à les amener à l'imitation de leur propre manière de vivre... Se garder d'influencer à leur propre profit la politique de ces pays dans un esprit de domination. Ce serait, il faut le déclarer nettement, une nouvelle forme de colonialisme, qui, tout en se couvrant d'un nom respectable, ne différerait en rien de la domination périmée dont de nombreux pays viennent de se libérer »<sup>20</sup>.

Il y a un point, en revanche, que n'abordait pas encore Jean XXIII : la question de l'équité dans les relations *commerciales* entre pays développés et pays en voie de développement. Mais le Saint-Siège allait bientôt s'y intéresser vivement : à la première Conférence du commerce et du développement (des Nations Unies) à Genève en 1964. Ses délégués y prirent résolument parti, déclarant : « La plupart des hommes reconnaissent aujourd'hui que modifier la fixation du salaire individuel du travailleur, soit par législation, soit par convention collective, n'est pas octroyer un privilège au salarié ; c'est faire justice, en tenant compte de la condition de faiblesse qui l'affecte encore en beaucoup trop de cas. Comment ne pas appliquer le même raisonnement aux échanges internationaux ? Ils sont

(18) *Mater et magistra*, op. cit., n° 163.

(19) *Populorum progressio*, n° 47.

(20) *Mater et magistra*, op. cit., n° 170, 171, 172.

## INTRODUCTION

pour les pays moins pourvus un moyen de subsistance élémentaire ; et surtout ces pays, de par leur condition de faiblesse, sont à la merci de contrats de vente apparemment libres, mais en réalité imposés »<sup>21</sup>.

Le Concile, en 1965, fera écho, s'adressant ainsi aux nations développées : « Qu'elles procèdent aux révisions internes, spirituelles et matérielles, requises pour l'établissement de cette coopération universelle. Ainsi, dans les négociations avec les nations plus faibles et plus pauvres, elles devront scrupuleusement tenir compte du bien de celles-ci : en effet, les revenus qu'elles tirent de la vente de leurs produits sont nécessaires à leur propre subsistance »<sup>22</sup>. *Populorum progressio* ira plus loin encore, par cette phrase : « C'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges commerciaux qui est ici mis en question »<sup>23</sup>.

### DANS « GAUDIUM ET SPES » : L'ÉCONOMIE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT

Plus généralement, quatre ans après *Mater et magistra*, le Concile de Vatican II avait repris dans *Gaudium et spes* l'examen de l'ensemble des problèmes économiques et sociaux, en faisant une place privilégiée aux questions de développement. Non seulement il abordait les points que nous avons déjà signalés : problème démographique, devoirs d'équité dans les relations commerciales entre peuples riches et pauvres ; mais encore il mettait tout le chapitre « Vie économique-sociale » sous le signe du « développement », notion-clé qui s'était peu à peu imposée aux rédacteurs comme la plus significative pour regrouper les aspects majeurs de la vie économique contemporaine — dans les pays

---

(21) *Documentation catholique*, 1964, col. 574.

(22) *Gaudium et spes*, *op. cit.*, n° 86. Le Concile ajoutait : « Que l'on fonde des institutions capables de promouvoir et de régler le commerce international — en particulier avec les nations moins développées — en vue de compenser les inconvénients qui découlent d'une excessive inégalité de puissance entre les nations. Une telle normalisation accompagnée d'une aide technique, culturelle et financière, doit mettre à la disposition des nations en voie de développement les moyens nécessaires pour poursuivre l'essor harmonieux de leur économie. »

(23) *Populorum progressio*, n° 58 ; cf. aussi *Rerum novarum*, n° 33.

en voie de développement comme dans les pays dits « développés »<sup>24</sup>.

La notion débordait même l'économique, dans les textes conciliaires. Il en ira semblablement dans l'encyclique de Paul VI, pourtant consacrée plus exclusivement aux questions économique-sociales. « Par son travail et son génie, déclarait Vatican II, l'homme s'est toujours efforcé de donner un plus ample développement à sa vie... Pour les croyants, une chose est certaine : considérée en elle-même, l'activité humaine, individuelle et collective, ce gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, correspond au dessein de Dieu... Loin d'opposer les conquêtes du genre humain et du courage de l'homme à la puissance de Dieu et de considérer la créature raisonnable comme une sorte de rivale du Créateur, les chrétiens sont, au contraire, bien persuadés que les victoires du genre humain sont un signe de la grandeur divine et une conséquence de son dessein ineffable. Mais plus grandit le pouvoir de l'homme, plus s'élargit le champ de ses responsabilités, personnelles et communautaires »<sup>25</sup>.

Dans tous les passages du texte conciliaire consacrés aux « signes des temps », le problème du développement est présent<sup>26</sup>. « Une société de type industriel s'étend peu à peu, amenant certains pays à une économie d'opulence et transformant radicalement les conceptions et les conditions séculaires de la vie en société... Cette évolution se manifeste surtout dans les nations qui bénéficient déjà des avantages du progrès économique et technique ; mais elle est aussi à l'œuvre dans les peuples en voie de développement qui souhaitent procurer à leur pays les bienfaits de l'industrialisation et de l'urbanisation »<sup>27</sup>.

Dès les premiers paragraphes sont aussi mentionnés les « déséquilibres entre pays riches, moins riches

(24) Voir l'étude du P. Jean-Yves Calvez sur le chapitre « Vie économique-sociale » de *Gaudium et spes* dans le commentaire de cette Constitution pastorale paru aux Editions du Cerf sous le titre *L'Eglise dans le monde de ce temps*, t. II (Unam Sanctam, n° 65 b).

(25) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 33, 34.

(26) Cf. Jean-Yves Calvez, « Présence du Tiers-monde à Vatican II », *Projet* (nouvelle série de la *Revue de l'Action Populaire*), 1966, n° 2.

(27) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 5, 6.

## INTRODUCTION

et pauvres »<sup>28</sup>. « Les nations en voie de développement, comme celles qui furent récemment promues à l'indépendance, veulent participer aux bienfaits de la civilisation moderne tant au plan économique qu'au plan politique, et jouer librement leur rôle sur la scène du monde. Et pourtant, entre les nations pauvres et les autres nations plus riches, dont le développement est plus rapide, l'écart ne fait que croître, et en même temps, très souvent, la dépendance, y compris la dépendance économique »<sup>29</sup>.

Au chapitre « Vie économique-sociale » enfin, c'est « en prenant particulièrement en considération les exigences du développement économique » que le Concile entend prolonger la tradition de l'Eglise qui, « au cours des siècles, a explicité à la lumière de l'Evangile des principes de justice et d'équité, demandés par la droite raison, tant pour la vie individuelle et sociale que pour la vie internationale »<sup>30</sup>.

Les questions fondamentales de la première section s'intitulent : finalité du développement, contrôle du développement, répartition des fruits du développement. La finalité, tout d'abord, est le service de l'homme, selon des formules dont l'écho se retrouvera à chaque page de *Populorum progressio* : « Service de l'homme, disait le Concile, de l'homme tout entier, selon la hiérarchie de ses besoins matériels, comme des exigences de sa vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse ; de

---

(28) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 8.

(29) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 9. Suit ici une phrase : « Les peuples de la faim interpellent les peuples de l'opulence », reprise mot à mot au n° 3 de *Populorum progressio*. A l'intérieur même de *Gaudium et spes*, il y a, fruit de l'insistance, de semblables redites, plus ou moins littérales. Par exemple, n° 63 : « A un moment où le développement de l'économie, orienté et coordonné d'une manière rationnelle et humaine, permettrait d'atténuer les inégalités sociales, il conduit trop souvent à leur aggravation et même, ici ou là, à une régression de la condition sociale des faibles et au mépris des pauvres. Alors que des foules immenses manquent encore du strict nécessaire, certains, même dans les régions moins développées, vivent dans l'opulence ou gaspillent sans compter. Le luxe côtoie la misère... Entre les nations économiquement plus développées et les autres nations, une opposition de plus en plus aiguë se manifeste, capable de mettre en péril jusqu'à la paix du monde. » On comparera ces formules à celles des n° 5, 6, 9, citées ci-dessus dans le texte.

(30) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 63.

tout homme, disons-nous, de tout groupe d'hommes, sans distinction de race et de continent »<sup>41</sup>.

Même dans la seconde section du chapitre, plus générale, « Principes directeurs de la vie économique-sociale », le Concile retrouvait des problèmes liés au développement. Trois surtout : celui des « coutumes et traditions communautaires », que le développement risque parfois de bousculer imprudemment<sup>42</sup> ; celui des investissements, à propos desquels « on doit toujours avoir en vue les besoins pressants des nations et des régions économiquement moins avancées »<sup>43</sup> ; enfin, celui de la réforme agraire. Sur ce dernier point, il faut rappeler et citer, en entier, la déclaration conciliaire : « Dans plusieurs régions économiquement moins développées, il existe des domaines ruraux étendus et même immenses, médiocrement cultivés ou mis en réserve à des fins de spéculation, alors que la majorité de la population est dépourvue de terres ou n'en détient qu'une quantité dérisoire et que, d'autre part, l'accroissement de la production agricole présente un caractère d'urgence évident. Souvent, ceux qui sont employés par les propriétaires de ces grands domaines, ou en cultivent des parcelles louées, ne reçoivent que des salaires ou des revenus indignes de l'homme ; ils ne disposent pas de logements décents et sont exploités par des intermédiaires. Dépourvus de toute sécurité, ils vivent dans une dépendance personnelle telle, qu'elle leur interdit presque toute possibilité d'initiative et de responsabilité, toute promotion culturelle, toute participation à la vie sociale et politique. Des réformes s'imposent donc, visant, selon les cas, à accroître le revenu, à améliorer les conditions de travail et la sécurité de

(31) *Gaudium et spes*, *op. cit.*, n° 64.

(32) « Certes, dit le Concile, il faut éviter de considérer certaines coutumes comme tout à fait immuables si elles ne répondent plus aux exigences de ce temps ; mais, à l'inverse, il ne faut pas attenter imprudemment à des coutumes honnêtes qui, sous réserve d'une saine modernisation, peuvent encore rendre de grands services. » (*Gaudium et spes*, *op. cit.*, n° 69.)

(33) *Gaudium et spes*, *op. cit.*, n° 70. En matière monétaire, ajoute Vatican II, « on doit s'assurer que ceux qui sont économiquement faibles ne soient pas injustement lésés par des changements dans la valeur de la monnaie ». Ceci concerne également le sort des pays en voie de développement (Cf. commentaire de l'Action Populaire, *Gaudium et spes*, *op. cit.*, note 136, p. 275).

## INTRODUCTION

l'emploi, à favoriser l'initiative, et même à répartir les propriétés insuffisamment cultivées au bénéfice d'hommes capables de les faire valoir. En l'occurrence, les ressources et les instruments indispensables doivent leur être assurés, en particulier les moyens d'éducation et la possibilité d'une juste organisation de type coopératif. Chaque fois que le bien commun exigera l'expropriation, l'indemnisation devra s'apprécier selon l'équité, compte tenu de toutes les circonstances <sup>34</sup>. Il faut avoir en mémoire ce long passage quand on lit la brève allusion de Paul VI aux expropriations qui s'avèrent parfois nécessaires.

### POURQUOI LA NOUVELLE ENCYCLIQUE ?

Mais pourquoi une nouvelle encyclique, après toutes ces prises de position de Jean XXIII d'abord, du Concile ensuite — touchant déjà la plupart des aspects des problèmes du développement ? Et même, à traiter spécialement des pays en voie de développement, comme le fait Paul VI dans *Populorum progressio*, ne court-on pas le risque de restreindre la portée du texte conciliaire, qui avait su regrouper dans le thème du développement à la fois les problèmes des sociétés industrielles avancées et les problèmes — de transition — des pays en voie de développement ?

Paul VI ne s'en explique guère lui-même. Il a pu penser que le texte conciliaire, très dense, rédigé au sein d'une commission qui devait limer chaque formule pour satisfaire la quasi-unanimité des évêques, ne pourrait pas atteindre le grand public : une encyclique brève et directe le ferait mieux. Le langage y aurait la spontanéité et la vigueur d'une rédaction sinon personnelle, du moins contrôlée par un seul. Il valait aussi la peine de reprendre pour lui-même, isolément, un thème que le Concile n'avait pu traiter qu'en un chapitre particulier au milieu de beaucoup d'autres. Sur-tout, la perspective du Concile, si elle présentait l'avantage relevé ci-dessus, de rapprocher, par leur fondement, les problèmes posés aux hommes du monde développé et à ceux des hommes du tiers-monde, avait, malgré tout, l'inconvénient de ne pas suffisamment atti-

---

(34) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 71.

rer l'attention sur les pays en voie de développement eux-mêmes, sur les efforts indispensables pour répondre à leurs angoisses et sur l'urgence des devoirs des pays développés.

Paul VI voulait, d'autre part, prolonger une série de démarches personnelles, qui indiquent déjà une des lignes maîtresses de son pontificat. Au début de *Populorum progressio*, il rappellera ces démarches : voyages de Jérusalem et de Bombay (1964), puis discours à l'Assemblée générale des Nations Unies (4 octobre 1965).

A Bombay, par exemple, le 3 décembre 1964, il avait déclaré : « Nous avons besoin de paix et de stabilité dans notre monde, nous avons besoin de nourriture, de vêtements et de maisons pour des millions de gens, nous avons besoin de sincérité et de dévouement et d'un travail inlassable pour améliorer la condition humaine, mais tous ces efforts doivent être animés par le véritable amour »<sup>35</sup>, et il avait lancé ce message au monde : « Puissent les nations cesser la course aux armements et consacrer, en revanche, leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Puisse chaque nation, ayant des « pensées de paix, non d'affliction » et de guerre, consacrer, fût-ce une partie de leurs dépenses militaires, à un grand fonds mondial pour la solution des nombreux problèmes qui se posent pour tant de déshérités (alimentation, vêtements, logements, soins médicaux) »<sup>36</sup>.

Devant l'O.N.U., le 4 octobre 1965, il rappelait son appel de Bombay et ajoutait : « Il ne suffit pas de nourrir les affamés : encore faut-il assurer à chaque homme une vie conforme à sa dignité... Nous savons avec quelle ardeur vous vous employez à vaincre l'analphabétisme et à répandre la culture dans le monde ; à donner aux hommes une assistance sanitaire appropriée et moderne ; à mettre au service de l'homme les merveilleuses ressources de la science, de la technique, de l'organisation... Nous voudrions, Nous aussi, donner l'exemple, même si la petitesse de nos moyens empêche d'en apprécier la portée pratique et quantitative : Nous voudrions donner à nos institutions caritatives un nouveau développement contre la faim du monde et en

(35) *Documentation catholique*, 1965, col. 17.

(36) *Ibid.*

## INTRODUCTION

faveur de ses principaux besoins : c'est ainsi, et pas autrement, qu'on construit la paix »<sup>77</sup>. Lors d'une messe célébrée sur la place Saint-Pierre le 4 octobre 1966, pour célébrer l'anniversaire du voyage à New York, Paul VI reprenait à nouveau ces thèmes, ajoutant que « le développement est le nouveau nom de la paix ».

### UN MESSAGE NON SEULEMENT RELIGIEUX, MAIS SOCIAL

Moins de six mois après ce discours est parue l'encyclique *Populorum progressio*. Nerveuse et directe, il faut le redire ; à la différence de maints documents ecclésiastiques. Les encycliques d'hier étaient peut-être plus doctrinales. *Populorum progressio* est dans le style des appels que Paul VI a, plus d'une fois déjà, adressés aux gouvernements, aux peuples, aux chrétiens, au monde. « Paroles d'espérance, disait-il dans son message pascal de 1967, non seulement religieuse, mais sociale, non seulement spirituelle, mais terrestre, non seulement pour ceux qui croient en Dieu, mais pour tous les hommes »<sup>78</sup>.

Le but de cette introduction n'est pas de résumer cette encyclique ni d'analyser les points particuliers qui seront abordés dans les notes de cette édition. Une remarque générale s'impose, néanmoins, au sujet de la portée du document. Dans son message pascal, Paul VI, présentant sa « parole d'espérance », ajoutait : « Cette parole est toujours dictée par la lumière qui Nous vient de la foi »<sup>79</sup>. Il se donne comme le « disciple d'une tradition doctrinale de l'Eglise qui considère les espérances religieuses également sur le plan concret de la vie humaine, c'est-à-dire sur le plan social »<sup>80</sup>.

L'originalité de l'enseignement de Paul VI en matière de développement lui vient donc de la foi chrétienne, non pas d'un simple savoir scientifique ou d'une philosophie ; mais, c'est une foi en Dieu au bénéfice de l'homme, et qui concerne le destin de l'homme sur le plan le plus concret. Les mêmes convictions avaient inspiré le récent Concile, en particulier la constitution

---

(37) *Documentation catholique*, 1965, col. 1737.

(38) *Documentation catholique*, 1967, col. 707.

(39) *Ibid.*

(40) *Documentation catholique*, 1967, col. 706.

pastorale *Gaudium et spes*. Ce qui fait dire à Paul VI : « Au lendemain du Concile œcuménique de Vatican II, une prise de conscience renouvelée des exigences du message évangélique fait à l'Eglise un devoir de se mettre au service des hommes pour les aider à saisir toutes les dimensions de ce grave problème (du développement), et pour les convaincre de l'urgence d'une action solidaire en ce tournant décisif de l'histoire de l'humanité »<sup>41</sup>.

Paul VI fait aussi revivre, par là, le thème des « signes des temps », à la suite de Jean XXIII et de Vatican II : par sa foi même, l'Eglise est placée dans une attitude d'attention à certains traits de la vie du monde, décisifs pour le destin de l'homme et de l'humanité. Elle les scrute et les interprète, c'est-à-dire qu'elle en découvre et présente le sens — le sens le plus radical, en rapport avec la révélation du Christ au sujet de l'homme.

On comprend qu'elle propose avant tout « une vision globale de l'homme et de l'humanité » : « ce qu'elle possède en propre ». Mais les interprétations particulières de tel ou tel aspect des situations, les appels à l'action selon telle ou telle orientation, les directives, en un mot, n'appartiennent pas moins à la fonction propre de l'Eglise que les considérations globales. Il ne faudrait donc pas laisser entendre que l'effort de l'Eglise se limite aux généralités. S'engageant bien au-delà, fût-ce par des propositions ou des suggestions précises, Paul VI n'a pas conscience de déborder son ministère. Il ne le déborde surtout pas quand il constate le caractère intolérable de telle ou telle situation — celle des hommes du monde sous-développé —, les limites d'une institution donnée, telle la propriété privée — elle « ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu »<sup>42</sup> —, ou encore l'insuffisance d'un principe — « c'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges commerciaux qui est ici mis en question »<sup>43</sup>.

(41) *Populorum progressio*, n° 1.

(42) *Populorum progressio*, n° 23 ; cf. n° 26.

(43) *Populorum progressio*, n° 58.

## INTRODUCTION

Tout cela n'est certes pas à la lettre dans l'Évangile. Ce n'est pourtant pas matière à libre adhésion pour qui a la foi en Jésus-Christ : il s'agit, en effet, de la lecture « des signes des temps » dans une Église que la foi en Jésus-Christ pousse à cette lecture et interprétation.

### DE LA DOCTRINE SOCIALE A UN ENGAGEMENT ÉVANGÉLIQUE PRATIQUE

S'éloigne-t-on ainsi de la doctrine sociale de l'Église au sens traditionnel ? Dans la visée, certainement pas. Il ne faudrait d'ailleurs pas oublier l'impétueuse force des propos de *Rerum novarum* sur les salaires de misère ou de *Quadragesimo anno* sur « l'impérialisme international de l'argent »... A considérer pourtant l'ensemble des encycliques et discours des papes antérieurs, la forme de l'enseignement social de l'Église apparaît renouvelée dans *Populorum progressio*. Il y a ici un plus direct engagement au nom de l'Évangile. C'est sans déductions philosophiques explicitées, sans le détour d'un pur droit naturel que Paul VI, selon ses propres termes, « considère les espérances religieuses également sur le plan concret de la vie humaine, c'est-à-dire sur le plan social ».

Nouveauté aussi d'un détail, qui n'est pas insignifiant. S'il est vrai que les souverains Pontifes ont toujours préparé leurs déclarations en matière sociale « avec le concours de prêtres et de laïcs qualifiés », comme le disait Jean XXIII, ils se gardaient toutefois de les citer. Paul VI cite ici deux théologiens, les Pères de Lubac et Chenu ; un philosophe, Jacques Maritain ; un économiste, Colin Clark ; un spécialiste des problèmes moraux de la vie économique, le Père O. von Nell Breuning ; le Père Lebreton enfin, fondateur d'« Economie et Humanisme ».

A ce dernier, l'encyclique doit, en vérité, beaucoup plus qu'une citation. Il eut une influence profonde sur la rédaction, alors même qu'il était décédé depuis l'été de 1966 ; nous en convainc déjà le simple rapprochement de maintes expressions de l'encyclique et d'expressions qui étaient familières au Père Lebreton. A travers lui se révèle aussi une influence de François Perroux qui, dans *la Croix* des 19-22 avril 1967, a accueilli avec chaleur « l'encyclique de la Résurrection ».

Un autre contemporain, récemment décédé, est mentionné, Monseigneur Larrain Errazuriz, qui fut évêque de Talca au Chili et président de la conférence épiscopale latino-américaine. Le pape renvoie à sa lettre pastorale sur le développement et la paix (1965). A en juger toutefois par le contexte, l'évêque de Talca est moins cité pour un écrit que pour un exemple : il y a quelques années déjà, il distribuait ses terres pour une réforme agraire.

Tout, dans l'encyclique de Paul VI, est précisément tendu vers l'action et l'engagement, au nom du message évangélique et de la foi. Si le pape est défavorable aux insurrections révolutionnaires — « sauf le cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun du pays »<sup>44</sup> —, ce qu'il demande est en vérité une rapide et profonde transformation : révolution dans un autre sens du terme. « La situation présente doit être affrontée courageusement et les injustices qu'elle comporte combattues et vaincues. Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard. A chacun d'y prendre généreusement sa part, surtout à ceux qui, par leur éducation, leur situation, leur pouvoir, ont de grandes responsabilités d'action »<sup>45</sup>.

« Chacun » : il faut remarquer cette individualisation de l'appel à l'action contenu dans *Populorum progressio*. Selon les moyens des uns et des autres, assurément ; mais il faudrait que cesse cette confuse impression rencontrée aujourd'hui que le drame du sous-développement se joue, après tout, loin des développés, ou bien que seules peuvent contribuer à sa solution les actions des gouvernements, celles des grands responsables. Or, le pape va plus loin : « A chacun, dit-il, d'examiner sa conscience, qui a une voix nouvelle pour notre époque. Est-il prêt à soutenir de ses deniers les œuvres et les missions organisées en faveur des plus pauvres ? A payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics intensifient leur effort pour le développement ? A acheter plus cher les produits importés pour rémunérer plus justement les producteurs ? A s'ex-

(44) *Populorum progressio*, n° 31.

(45) *Populorum progressio*, n° 32.

## INTRODUCTION

patrier lui-même, au besoin, s'il est jeune, pour aider cette croissance des jeunes nations ? »<sup>46</sup>.

Le pape ne pouvait peut-être pas souligner aussi directement tous les devoirs à la charge des hommes des pays en voie de développement. Du moins n'a-t-il pas craint de dénoncer un des plus grands scandales : « On ne saurait admettre que des citoyens pourvus de revenus abondants, provenant des ressources et de l'activité nationales, en transfèrent une part considérable à l'étranger, pour leur seul avantage personnel, sans souci du tort évident qu'ils font par là subir à leur patrie »<sup>47</sup>. On peut ajouter ici que le texte du Concile, auquel renvoie ce passage, posait la même question au sujet de la migration des « cerveaux » qu'au sujet de celle des capitaux.

L'encyclique *Populorum progressio* est donc dans la ligne d'une lutte insistante menée depuis quelques années dans l'Eglise contre le divorce entre la foi et la vie. « Mettre en pratique », répétait Jean XXIII dans *Mater et magistra*<sup>48</sup>. « Des principes sociaux, disait-il en particulier, ne doivent pas seulement être exposés, mais aussi appliqués. La chose est encore plus vraie de la doctrine sociale de l'Eglise, dont la lumière est la vérité, l'objectif la justice et l'énergie principale l'amour »<sup>49</sup>. Le Concile, à son tour, affirme : « Ils s'éloignent de la vérité, ceux qui, sachant que nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais que nous marchons vers la cité future, croient pouvoir, pour cela, négliger leurs tâches humaines, sans s'apercevoir que la foi même, compte tenu de la vocation de chacun, leur en fait un devoir plus pressant »<sup>50</sup>.

Mais en finir avec le divorce entre foi et vie, c'est aussi reconnaître, avec le Concile, que la pratique terrestre ne saurait être étrangère à la vie religieuse<sup>51</sup>. Selon les mots de Jean XXIII, signalant à cet égard un grave déficit : « C'est un fait bien connu : dans les pays imprégnés depuis longtemps de la tradition chrétienne, le progrès des sciences et des techniques est actuelle-

---

(46) *Populorum progressio*, n° 47.

(47) *Populorum progressio*, n° 24.

(48) *Mater et magistra*, op. cit., n° 221, 236 et sq.

(49) *Mater et magistra*, op. cit., n° 226.

(50) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 43.

(51) *Ibid.*

ment très florissant, et les moyens aptes à réaliser ce qu'on désire ne manquent pas ; mais souvent l'esprit et le ferment chrétien y tiennent peu de place... le dommage tient au fait que l'action des hommes au plan temporel n'est pas en harmonie avec leur foi »<sup>52</sup>. En fait, vivre sans mesure l'amour de Dieu qu'a montré Jésus-Christ ne va pas sans imposer des conduites qui modifient les comportements sociaux, la société elle-même. Quel effort ne doit-on pas consentir en faveur de tout homme si « toute vie est vocation »<sup>53</sup>.

De même, on ne confondra pas développement et accroissement de la puissance<sup>54</sup> si l'on adopte une vue authentiquement chrétienne de la croissance d'une « créature spirituelle... tenue d'orienter spontanément sa vie vers Dieu, vérité première et souveraine »<sup>55</sup>. Et si le monde entier est créé par Dieu, on comprend mieux que « la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu »<sup>56</sup>. La société tout entière pourra prendre un visage vraiment humain si ses membres sont inspirés de l'amour le plus pur.

L'action des chrétiens prendra ici appui sur cette certitude exprimée par Paul VI : « Il n'est d'humanisme vrai qu'ouvert à l'Absolu, dans la reconnaissance d'une vocation, qui donne l'idée vraie de la vie humaine. Loin d'être la norme dernière des valeurs, l'homme ne se réalise lui-même qu'en se dépassant »<sup>57</sup>. Mais cette conviction est telle qu'elle n'exclut aucunement la coopération avec tous ceux qui découvrent que « le chemin de la paix passe par le développement »<sup>58</sup>. Elle l'appelle, au contraire.

---

(52) *Gaudium et spes*, op. cit., n° 152.

(53) *Populorum progressio*, n° 15.

(54) Cf. *Populorum progressio*, n° 18.

(55) *Populorum progressio*, n° 16.

(56) *Populorum progressio*, n° 23.

(57) *Populorum progressio*, n° 42.

(58) *Populorum progressio*, n° 83.

## TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- R. N.* : *Rerum novarum*, 1891, texte et commentaires de l'Action Populaire, Spes 1936.
- Q.A.* : *Quadragesimo anno*, 1931, texte et commentaires de l'Action Populaire, Spes 1936.
- M.M.* : *Mater et magistra*, 1961, texte et commentaires de l'Action Populaire, Spes 1962.
- P.T.* : *Pacem in Terris*, 1963, texte et commentaires de l'Action Populaire, Spes 1963.
- E.S.* : *Ecclesiam suam*, 1964, texte et introduction de l'Action Populaire, Spes 1964.
- G.S.* : *Gaudium et Spes*, 1965, Constitution pastorale « L'Eglise dans le monde de ce temps », traduction élaborée par les soins de l'Episcopat français, introduction et commentaires de l'Action Populaire, Spes 1966.
- P.P.* : *Populorum progressio*, 1967.
- D.C.* : *Documentation Catholique*, Bonne Presse, 22, cours Albert-I<sup>er</sup>, Paris-8<sup>e</sup>.
- A.A.S.* : *Acta Apostolicae Sedis*, Cité du Vatican, Rome.
- A.P.* : *Action Populaire*, Centre de recherche et d'action sociales, 15, rue Marcheron, 92, Vanves. Publications : *Projet* (anciennement, *Revue de l'Action Populaire*), et *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale*, 14, rue d'Assas, Paris-6<sup>e</sup>.

---

Les notes du commentaire ont été préparées par les PP. Benoît Atangana, Xavier Baronnet, Robert Bosc, Gonzague Callies, Henri Chambre, Georges Courtade, Henri de Farcy, Abel Jeannière, Philippe Laurent, Stanislas de Lestapis, Jean Serve, de l'Action Populaire, ainsi que par les PP. Jean-Yves Calvez et E. Rideau.

LETTRE ENCYCLIQUE <sup>(a)</sup>  
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL VI  
*aux évêques, aux prêtres,  
aux religieux, aux fidèles  
et à tous les hommes de bonne volonté*  
SUR LE  
DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES <sup>(b)</sup>



## (a) *Le genre littéraire et les sources*

### 1. *Le genre littéraire*

Pour comprendre un texte — quel qu'il soit — il convient d'en reconnaître d'abord le genre littéraire, de dégager les sources et l'intention de l'auteur. Le texte s'interprète alors avec plus d'exactitude.

Sans négliger les aspects d'enseignement doctrinal, *Populorum progressio* est d'abord un appel, appel lancé à tous les hommes de bonne volonté à partir d'une situation d'actualité profondément et personnellement ressentie par Paul VI. L'appel devient un cri, cri d'angoisse qui ouvre et clôt le texte. Au début, « les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun... » (n° 3). A ce cri du monde, le cri d'angoisse du Pape fait écho, pathétique et grave, religieux, qui termine l'encyclique : « Nous vous convions à répondre à notre cri d'angoisse au nom du Seigneur » (n° 87).

C'est l'appel des peuples souffrants et pauvres adressé aux peuples riches. Cet appel prend un ton tragique (n°s 3 et 10), dramatique (n° 80), car la situation est grave, urgente (n°s 44 et 80). Le monde est malade (n° 66), d'un mal surtout moral, qui est un manque de fraternité (n° 65). Les problèmes sont lancinants et étouffants (n° 4). Le mal va empirant et il faut se hâter (n° 29), avant qu'il ne soit trop tard (n° 53). Devant ce désarroi (n° 11), Paul VI adresse, au nom du Seigneur, un appel solennel.

Le style exprime cet appel : direct et franc, incisif, parfois véhément et prophétique. Il s'agit de secouer

les consciences et de les déterminer à regarder en face la terrible réalité. L'appel à une prise de conscience clairvoyante de la situation mondiale se transforme en une invitation à un examen de conscience et à une action concertée, responsable et urgente. On passe ainsi du plan simplement psychologique (réalisme des situations) au plan moral (devoir d'agir). Au-delà des différends idéologiques et politiques qui divisent les peuples, l'encyclique voudrait provoquer un sursaut des consciences et leur accord pour des réalisations concrètes et immédiates, qu'elle suggère. Sans nier l'importance des doctrines (« toute action sociale engage une doctrine », n° 39), l'encyclique insiste davantage sur les actions à entreprendre et s'adresse directement, à la fin, à chaque catégorie de responsables. De nombreux sous-titres sont significatifs de cette invitation à l'action : « L'action à entreprendre », « Urgence de l'œuvre à accomplir », « Programmes et planification », « Lutte contre la faim », « Dialogue à instaurer », « Mesures à prendre », « Tous à l'œuvre ».

Dans cette atmosphère d'appel tendue par l'urgence des situations, l'interpellation revêt, en plusieurs passages, la forme biblique de l'annonce d'un jugement. Lequel ? Le voici.

Le monde des riches (hommes et peuples) est soumis au jugement de l'humanité et de Dieu, non pas d'ailleurs qu'il soit déjà condamné, mais il est vigoureusement interpellé, et il doit montrer ce qu'il compte faire et ce qu'il va réaliser. Ainsi alerté et éveillé à ses responsabilités, il sera jugé en connaissance de cause, sur ses actes. Dans ce jugement qui s'amorce, Paul VI se présente comme « l'avocat des peuples pauvres » (n° 4). Avocat qui a la compétence d'un « expert en humanité ». Il fait entendre la voix des pauvres et assure leur défense. C'est le rôle de l'Eglise, comme c'était celui des prophètes de l'Ancien Testament.

Déjà d'ailleurs est esquissée la menace de l'exécution du jugement de Dieu (n° 49). Troubles, révolutions, bouleversement des structures, violences... peuvent éclater et tout renverser (nos 11, 30, 49...); il faut donc se hâter d'agir quand il est temps encore (n° 53). Comme dans la Bible, le jugement de Dieu s'exercera par des événements négatifs et destructeurs, qui seront le châtement provoqué par l'endurcissement des cœurs. A partir des situations d'actualité, l'appel de *Populorum*

*progressio* a une grande densité émotionnelle. Sur les critères d'interprétation de l'encyclique, on consultera avec fruit l'article de la *Civiltà Cattolica*, 6 mai 1967 : « Comment lire l'encyclique *Populorum progressio* » par B. Sorge (repris en partie dans l'*Osservatore Romano* du 26 mai 1967, édition française, sous le titre : « Les temps de l'encyclique »).

## 2. Les sources

Les sources de l'encyclique sont de nature diverse.

Les références à la Bible sont nombreuses, et l'on est frappé par le climat évangélique qui parcourt le texte. Les paraboles concernant les « riches » et les « pauvres » sont évoquées explicitement. Le ton et la vigueur sont ceux d'un prophète qui crie pour attirer l'attention de tous sur une situation qui ne peut plus durer.

Par ailleurs *Populorum progressio* entend se situer dans la ligne de l'enseignement social de l'Eglise (conciliaire et pontifical), le prolonger et surtout l'étendre à la « dimension nouvelle » de la question sociale. La constitution pastorale *Gaudium et spes* est citée quinze fois. Paul VI fait référence aux documents des papes précédents, ceux de Jean XXIII en particulier. Nous retrouvons l'attitude courante de l'Eglise : face à des situations nouvelles, il y a à la fois continuité et développement.

Tant par le vocabulaire que par les références explicites, *Populorum progressio* emprunte à certains penseurs et chercheurs contemporains : philosophes, économistes, théologiens... L'éventail est ouvert, sans toutefois faire directement état de la vaste documentation, parfois assez technique, que les problèmes du développement et les rapports entre pays riches et pays pauvres ont suscitée depuis quinze ans.

La dernière source de *Populorum progressio*, ce sont les faits eux-mêmes, les « données » du problème (n° 6 au n° 12). Plutôt qu'une analyse approfondie (impossible d'ailleurs à entreprendre dans les limites réduites d'une encyclique), c'est une présentation — esquissée à grands traits et sans prétention d'originalité — d'une situation d'ensemble. La vision est globale et exacte,

dans la mesure même où elle présente un fait massif ; mais il ne faut pas y chercher des éléments d'études scientifiques ou des aspects techniques concernant la réalité économique. Cependant, *Populorum progressio* met en valeur certains points, tels l'équité dans les relations commerciales, tandis que d'autres aussi importants sont moins soulignés, tels la nécessité de la formation, la volonté politique du développement. Dans cette attitude, l'Eglise joue son rôle propre. En face d'une situation, sa tâche n'est pas de faire une analyse poussée, ni de proposer des solutions techniques et complètes. Mais, selon son expression, « elle scrute les signes du temps et les interprète à la lumière de l'Évangile » (n° 13, qui reprend une expression de *Gaudium et spes*, n° 3, § 2). Elle a donc une fonction de lecture et d'interprétation, elle dégage et reconnaît des signes ; elle sélectionne les faits significatifs et propose des orientations d'action. L'Eglise n'est pas seulement celle qui enseigne et qui juge ; elle suggère aussi et se met au service des hommes pour les aider à entreprendre une action solidaire et pour orienter la civilisation en proposant « ce qu'elle possède en propre : une vision globale de l'homme et de l'humanité » (n° 13).

Unité et diversité, la rédaction de *Populorum progressio* présente ce double caractère. L'unité vient du thème abordé : le développement des peuples et la disparité entre riches et pauvres ; l'unité vient également du ton qui parcourt tout le texte et l'emporte d'un même souffle. La diversité apparaît aussi ; les passages sont de genres assez différents : on trouve successivement des interpellations, le rappel de points doctrinaux, la description de situations, des jugements de valeur, des conseils, des exhortations... Tantôt l'encyclique aborde les problèmes les plus amples du développement, tantôt ce sont des avis précis sur des points particuliers (accueil aux étudiants étrangers, taux d'intérêt des prêts internationaux...). Pour apprécier la portée de chaque passage, il convient d'en reconnaître d'abord le genre, sinon on risque de mésuser du texte, soit en minimisant, soit en majorant ses affirmations.

(b) *Populorum progressio*

*Populorum progressio*, ce titre est à lui seul, en deux mots, une admirable synthèse de la question sociale.

Avec le temps, il est devenu plus évident que les mutations économiques et sociales ont constitué un chemin de progrès. A ce progrès on donne le nom de développement ; il s'agit de « promouvoir » tout l'homme et tous les hommes » (n° 42).

La vie économique est « transformation de l'homme par l'homme dans un ordre de choses susceptibles d'être comptabilisées ». Mais, au-delà de la croissance économique il faut assurer à tous « un statut humain de la vie. Les coûts de réalisation, variables suivant les époques et les latitudes, commandent la subsistance de l'homme capable de penser. Ils ont trait à l'équilibre des corps et de l'esprit, à l'instruction élémentaire et aux interruptions de travail indispensables pour prendre conscience de soi » (cf. Fr. Perroux, « L'Encyclique de la Résurrection », *la Croix*, 19, 20 et 22 avril 1967).

Pour arriver à ce statut, « l'encyclique formule les quatre commandements de l'humanité : nourrir les hommes, soigner les hommes, instruire les hommes, libérer les esclaves »... Ces biens tout élémentaires de départ « ouvrent aux hommes l'accès au rang de personnes et de sociétés pleines de sens au-delà de l'efficacité... ils leur permettent de tendre vers l'épanouissement... et... moyennant création de soi par soi, de devenir pleinement des hommes » (cf. F. Perroux, *loc. cit.*).

Et le professeur François Perroux d'ajouter : « Marquons fermement que l'interprétation scientifique la plus moderne de la vie économique procure d'inébranlables fondements séculiers à l'encyclique de la Résurrection... Le plein emploi... est maintenant dépassé,... c'est du plein développement du travail, des ressources et du capital de production, qu'il s'agit aujourd'hui... Tant que les nations n'auront pas commencé à pratiquer ensemble le plein développement, elles ignoreront ce qu'elles sont, ce qu'elles ont et ce qu'elles peuvent être. »

Si l'encyclique porte son attention principalement sur les plus déshérités, elle ne le fait pas qu'en ce qui concerne les nations, mais aussi les groupes, les « peuples », dans les nations. Son regard se porte certes d'abord sur le groupe — étonnamment divers du point de vue économique et social — des pays sous-développés, mais la vision n'en englobe pas moins l'ensemble des problèmes essentiels du développement. Or, toutes les nations sont maintenant engagées — et c'est le fait à la fois majeur et nouveau de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, fait aussi important que la « révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> » — dans un processus de développement.

Certes, étant donné le point de vue choisi, l'encyclique ne traite pas des problèmes particuliers aux pays très développés — (on peut considérer l'ensemble des territoires de l'Europe qui forment l'O.C.D.E. comme moyennement développés). Toutefois toute la *première partie* sur les exigences morales et spirituelles du développement doit être lue comme concernant tous les pays.

Cette remarque vaut aussi, largement, pour la *seconde partie* : développement solidaire. Si celle-ci traite spécifiquement des devoirs des peuples riches envers les peuples pauvres, faibles, elle ne s'applique pas moins à toutes les relations des groupes — professions, secteurs de l'économie, régions, etc. — plus favorisés, envers ceux qui le sont moins.

Le principe de « solidarité » — qui prend aussi les noms de « justice sociale », de « charité universelle » — qui sous-tend toute cette partie de l'encyclique est un principe catholique (au sens étymologique de ce terme), tout à fait fondamental du christianisme. Il suppose que « si la liberté et la dignité sont lésées chez un seul être humain, tous sont... atteints dans leur conscience d'hommes » (cf. F. Perroux, *loc. cit.*). Et ceci nous ramène directement aux fondements doctrinaux des mystères de la Rédemption et du Péch<sup>e</sup>.

## La question sociale est aujourd'hui mondiale

### 1 Développement des peuples (c)

Le développement des peuples, tout particulièrement de ceux qui s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques, à l'ignorance ; qui cherchent une participation plus large aux fruits

---

#### (c) *Le développement des peuples*

Ce n'est pas sans une intention profonde que Paul VI a fait coïncider la fête de Pâques avec son encyclique sur le développement des peuples, comme si la résurrection du Seigneur devait se prolonger aujourd'hui par la victoire de l'humanité sur la mort qui la menace.

Car, pour le pape, il s'agit bien de cela : tout l'avenir du monde, le sort de l'homme et son existence même dépendent d'une solution urgente au problème du développement.

Parole sans doute du chef de l'Eglise catholique, mais qui, loin de s'adresser, comme souvent dans le passé, à ses « vénérables Frères » et par eux à ses seuls fidèles, propose son message au monde entier, dont il est le Père aussi et le Pasteur responsable.

Et, plus encore que dans d'autres documents, on sent qu'une extraordinaire mutation s'est opérée dans

de la civilisation, une mise en valeur plus active de leurs qualités humaines ; qui s'orientent avec décision vers leur plein épanouissement, est considéré avec attention par l'Eglise. Au lendemain du deuxiè-

---

l'Eglise : elle n'a même plus besoin de se justifier, de dire son mot, d'intervenir dans le temporel, voire de suggérer des solutions techniques précises. « Vivant dans l'histoire et scrutant les signes des temps » (13), « communiant aux aspirations des hommes », il lui appartient de leur fournir « une vision globale de l'homme et de l'histoire, à la lumière de l'Évangile » (13). C'est que tout ce qui est de l'homme la regarde éminemment et, si la compétence de César est sauve, l'indistinction est patente, quand il s'agit du salut de l'homme, entre le profane et le divin. Il suffit que l'homme soit gravement menacé dans sa vie pour que l'Eglise accoure auprès de lui.

#### LE STATUT DE LA CONDITION HUMAINE

Et d'abord, en traits sporadiques, on peut recueillir dans l'encyclique toute la structure ou la charte de la condition humaine : elle énumère, en effet, les *catégories* fondamentales qui la définissent.

##### 1. *L'homme et le monde.*

L'homme est essentiellement relié au monde matériel, aux forces et aux formes de l'univers : il est intégré dans un monde dont il dépend, mais que sa pensée peut connaître, son travail modifier.

Monde inachevé, appelé à une transformation et à un achèvement. Monde amical et hostile, qui est obstacle et résistance, mais plus encore promesse et don. Monde de conditions, mais qui sont source de liberté.

##### 2. *Les catégories humaines permanentes.*

Et voici maintenant les grandes catégories fondamentales de l'existence humaine :

— Le *travail*, travail de plus en plus organisé en technique, collective et méthodique, travail de la terre et de l'industrie (25).

me Concile œcuménique du Vatican, une prise de conscience renouvelée des exigences du message évangélique lui fait un devoir de se mettre au service

---

— *L'économie*, qui est production, échange et consommation ; — à bien distinguer du « système », souvent discutable, qui la structure (libéralisme ou socialisme) (26, 58).

— *La vie sociale*, sous toutes ses formes, partout présente, mais caractéristique, et qui est rapport et dialogue d'hommes dans des cadres (36, 38, 39, 40) : ainsi la famille, ce « milieu primordial », les groupes et les associations (professionnelles et culturelles)...

— *Le « politique »*, domaine du bien commun d'un groupe national particulier, sous la responsabilité juridique de l'Etat.

— *La communauté internationale*, qui unifie et organise la pluralité des Etats, pour le bien commun de l'humanité.

### 3. *Les phénomènes dynamiques essentiels*

Les catégories précédentes produisent un certain nombre de phénomènes dynamiques essentiels :

— *La croissance démographique* : l'expansion numérique des hommes par le jeu de la procréation, sur une terre de dimensions finies et de ressources limitées (37).

— *Des civilisations originales* : grands idéaux collectifs, traditions de valeurs et de richesses spirituelles (73), multiplicité de cultures et d'héritages : tout cela, incarné dans des formes d'esprit, des créations matérielles et des formes juridiques.

— *Une histoire* : mouvement global, orienté et irréversible, d'innovation, à une allure plus ou moins rapide, mais actuellement accélérée : des avènements et des événements, toujours imprévisibles, en raison de l'action de la liberté sur les causalités. Une marche mystérieuse vers l'avenir (44), une obscure recherche de dépassement dans le défilé des générations, une dialectique de continuité et de ruptures. Au plus profond, une espérance d'achèvement dans l'unité (44, 79), à travers un progrès dramatique (17). — A titre d'exemple, relevons dans l'encyclique les mutations techniques de notre époque, l'ère de la colonisation (7) suivie de l'indépendance des jeunes nations.

des hommes pour les aider à saisir toutes les dimensions de ce grave problème, et pour les convaincre de l'urgence d'une action solidaire en ce tournant décisif de l'histoire de l'humanité.

---

— Dans cette histoire, des *forces*, de nature multiple (personnelles et collectives, matérielles et spirituelles, déterminées et libres), qui sont sources de changement, parfois même de métamorphose radicale.

— Un *affrontement* du mal et du bien, suscitant des déchéances et des ascensions, provoquant souvent des situations tragiques, mettant l'humanité devant des options redoutables (9, 10, 41, 76).

#### UNE PHILOSOPHIE DE L'HOMME

Au milieu de ce cadre, en liaison réciproque avec lui, une présence, un problème, un mystère : *l'homme*.

##### 1. *La perspective existentielle*

Caractéristique des temps, — l'encyclique se place dans une perspective *existentielle*, empruntée à la philosophie contemporaine, notamment au vocabulaire de Gabriel Marcel (6, 15, 19, 49).

Suivant la célèbre remarque de Pascal, qui résume toute la Bible, l'homme est en effet « misère et grandeur ». *Misère*, par la finitude et la fragilité de sa nature, plus encore par les conséquences du péché : soumis à la pression anormale de tendances mauvaises, il est un être tenté, capable de s'anéantir physiquement et spirituellement, et ses valeurs sont toujours ambivalentes. — *Grandeur*, par sa dignité de personne (30), par sa pensée et sa liberté, par sa vocation surtout à une plénitude d'existence, par l'amplitude de ses aspirations infinies, par sa responsabilité sur sa destinée.

Ainsi, toujours inachevé, l'homme est appelé par le Dessein de Dieu à s'achever complètement par un *développement* libre, qui le fera passer « du moins humain au plus humain » (20) jusqu'à la perfection de sa nature : « Toute vie est *vocation* » (15). Obligation rigoureuse, à laquelle il ne peut échapper sans se perdre. Obligation tout à la fois personnelle et collective, en solidarité avec tous les hommes (16, 17). L'humanité

## 2 Enseignement social des Papes

Dans leurs grandes encycliques, *Rerum Novarum*<sup>1</sup> de Léon XIII, *Quadragesimo Anno*<sup>2</sup> de Pie XI, *Mater et Magistra*<sup>3</sup> et *Pacem in terris*<sup>4</sup> de Jean XXIII

<sup>1</sup> Cf. *Acta Leonis XIII*, t. XI (1892), pp. 97-148.

<sup>2</sup> Cf. AAS 23 (1931), pp. 177-228.

<sup>3</sup> Cf. AAS 53 (1961), pp. 401-464.

<sup>4</sup> Cf. AAS 55 (1963), pp. 257-304.

---

actuelle prend davantage conscience de cette vocation : « faire, connaître, et avoir plus, pour être plus » (6 ; 19, 49).

Au-delà de la simple « croissance » économique, l'encyclique rétablit cette notion de *développement* dans toutes ses dimensions, humaines et divines : il ne s'agit pas seulement de progresser sur le plan technique, économique ou même social, mais de donner à l'existence humaine toute sa *valeur* spirituelle, tout son épanouissement, de promouvoir l'homme, et tout homme, jusqu'à leur accomplissement total et intégral (14). Tel est « l'humanisme nouveau » (20, 42, 44).

### 2. Les médiations de l'achèvement

L'encyclique note les médiations normales de cet achèvement de l'homme.

Prolongeant *Mater et magistra*, elle insiste sur le *travail* qui, en humanisant le monde et en prolongeant l'œuvre de Dieu, confère à son auteur de remarquables qualités, en même temps qu'il contribue à l'union des hommes (15, 25, 27, 28). Elle rappelle le devoir de coresponsabilité dans les tâches. Elle évoque « le goût de la recherche et de l'invention, l'acceptation du risque calculé, l'audace dans l'entreprise, l'initiative généreuse, le sens des responsabilités » (25).

Elle signale aussi d'autres moyens complémentaires de progrès : l'art, la culture (40), mais aussi tous les aspects de la vie sociale et morale.

De fait, toutes les valeurs sont soumises à une hiérarchie, qui leur impose une échelle (18), par un choix délibéré : pour ne pas déchoir dans une idolâtrie, il leur faut *se subordonner* à une Valeur suprême. Cet

— sans parler des messages au monde de Pie XII<sup>1</sup> —, nos prédécesseurs ne manquèrent pas au devoir de

<sup>1</sup> Cf., en particulier, Radio-Message du 1<sup>er</sup> juin 1941 pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de *Rerum Novarum*, dans AAS 33 (1941), p. 205 ; Radio-Message de Noël 1942 dans AAS 35 (1943), pp. 9-24 ; Allocution à un groupe de travailleurs pour l'anniversaire de *Rerum Novarum*, le 14 mai 1953, dans AAS 45 (1953), pp. 402-408.

---

ordre de finalité n'est autre que la *morale* : en première analyse, il n'est rien qui ne doive être référé à l'*homme*.

### 3. Les finalités

L'encyclique entre ici dans le détail précis des applications, correspondant aux grandes catégories susdites :

— La fin de la *technique* n'est autre que d'aménager le monde, pour permettre à l'homme de se valoriser : aussi condamne-t-elle une « mystique exagérée du travail » (27).

— La fin de la *propriété*, qui accorde à l'individu ou au groupe une possession juridique de biens déterminés, est uniquement aussi le service de l'homme, de *tout homme*. C'est solennellement que le pape reprend ici un enseignement traditionnel : « Tout homme a le droit de trouver sur la terre ce qui lui est nécessaire » (22), tous les hommes ont donc le droit à un partage équitable des richesses produites. Suivant la doctrine des Pères de l'Eglise, le superflu réel ne peut jamais être retenu au détriment de l'utilité commune : « Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin quand les autres manquent du nécessaire. Le revenu disponible n'est pas abandonné au libre caprice des hommes » (22).

Loin d'être un droit absolu et inconditionnel, la propriété privée, notamment celle de la terre, a donc ses limites : s'il est avéré qu'elle nuise au bien commun, les pouvoirs publics ont le devoir d'intervenir (23). Et le pape de rappeler la prise de position du Concile sur la nécessité de l'*expropriation*, en certains cas, et sur le devoir d'affecter le revenu disponible en conformité au bien commun (24).

— La fin de toute l'*économie*, nationale et mondiale, est de même le service de l'homme, et non l'avantage

leur charge de projeter sur les questions sociales de leur temps la lumière de l'Évangile.

particulier exclusif de personnes, de groupes et de nations (34).

— La fin de l'*Etat* et de la communauté des Etats est de procurer aux citoyens et à l'ensemble des hommes les moyens nécessaires de leur développement, plus précisément de permettre aux libertés de prendre elles-mêmes les décisions voulues pour le bien personnel et commun : « Chaque homme est l'artisan principal de sa réussite ou de son échec ; par le seul effort de son intelligence et de sa volonté, chaque homme peut grandir en humanité. »

— Envisageant l'homme contemporain dans son *histoire*, l'encyclique l'invite aussi à se sentir responsable de l'*avenir*, afin de contribuer à la construction d'un monde meilleur (54, 65), plus fraternel et plus unanime.

#### 4. La Fin suprême

Ces buts ne seraient encore qu'humains s'ils n'étaient pas pénétrés et dominés par une valeur suprême : celle de Dieu, Souverain Bien (16), source et terme des valeurs (21), Père de tous les hommes.

Mais ce Dieu est le *Dieu vivant*, qui a gracieusement appelé l'homme à partager sa propre vie, dans une destinée surnaturelle et transcendante. Si « l'homme passe l'homme », suivant le mot de Pascal (42), la fin réelle de l'*existence* n'est autre que la possession, personnelle et communautaire, de Dieu : en dehors d'elle, l'homme ne réussit pas à s'accomplir.

Et la fin de l'histoire est le « Royaume de Dieu », commencé ici-bas, et qui, au terme, sera le « rassemblement universel » des hommes sauvés, dans l'unanimité du Corps mystique du Christ (79).

Dès lors, à côté des valeurs sociales, telles que l'amitié avec autrui, et des valeurs personnelles, telles que la culture, prennent place l'esprit de pauvreté, la volonté de paix, la prière, la contemplation (20).

L'encyclique ne manque pas d'ajouter que l'obligation de mettre l'homme en état de s'accomplir n'a rien d'un jeu gratuit : sur le plan de l'histoire comme de l'éternel, elle est une affaire *de vie ou de mort*. L'inhumain est littéralement intolérable (55).

3 **Fait majeur** (d)

Aujourd'hui, le fait majeur dont chacun doit prendre conscience est que la question sociale est devenue mondiale. Jean XXIII l'a affirmé sans ambages,<sup>6</sup> et le Concile lui a fait écho par sa Constitution pastorale sur *l'Eglise dans le monde de ce temps*.<sup>7</sup> Cet enseignement est grave et son application urgente. Les peuples de la faim interpellent

<sup>6</sup> Cf. Encyclique *Mater et Magistra*, 15 mai 1961, AAS 53 (1961), p. 440.

<sup>7</sup> *Gaudium et Spes*, n. 63-72, AAS 58 (1966), pp. 1084-1094.

---

(d) *Dimension nouvelle de la question sociale*

L'expression « la question sociale » désignait parmi les sociologues et moralistes du XIX<sup>e</sup> siècle des maux, à la fois économiques et sociaux dont souffraient les salariés, et, plus particulièrement parmi eux, « l'immense armée des prolétaires », très généralement travailleurs salariés manuels. La question sociale, aux yeux de Léon XIII, c'était avant tout la division de la société industrielle en classes opposées, division qui mettait « les hommes des classes inférieures... pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée » (*R.N.*, 2).

Pour pallier ce mal, on envisageait deux remèdes essentiels : l'intervention de l'Etat pour rétablir l'ordre violé, et la constitution de syndicats et autres associations ouvrières. Au fur et à mesure du développement des sociétés industrielles, on apporta à cette vue globale des distinctions.

La grande crise des années 1930 montre, béantes, les plaies de la société industrielle. En 1931, tout en remarquant que les salariés, surtout dans les nations avancées, ne sont pas tous pauvres (*Q.A.*, 66), Pie XI souligne avec vigueur l'injustice des conditions de travail et d'habitation pour le plus grand nombre, les tares du néo-capitalisme caractérisé par la concentration du pouvoir économique, le désordre des marchés, le détournement des institutions de leur fin.

aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère.

#### 4 Nos voyages

Avant notre élévation au souverain Pontificat, deux voyages en Amérique latine (1960) et en Afrique (1962) Nous avaient mis au contact immédiat des lancinants problèmes qui étreignent des continents pleins de vie et d'espoir. Revêtu de la paternité universelle, Nous avons pu, lors de nouveaux voyages en Terre Sainte et aux Indes, voir de nos yeux

---

Il propose des remèdes institutionnels : subordination de la « libre concurrence » et « de la puissance économique » à « l'autorité publique » (Q.A., 118), collaboration avec les corps intermédiaires, organisation des libres associations professionnelles, par secteurs géographiques et fonctionnels. Ainsi seront réalisées la justice sociale et la recherche active du bien commun, « d'où il résultera nécessairement que *cette* fonction si importante de la vie sociale qu'est l'activité économique retrouvera la rectitude et l'équilibre de l'ordre ».

Les bouleversements de la guerre (1939-1945) attirent l'attention de Pie XII sur la nécessité d'assurer à la *famille* un cadre matériel (décence et même autant que possible propriété du logement) et des institutions qui lui « permettent de montrer sa vigueur », d'assurer sa promotion et celle des enfants (une certaine égalité des chances dans le domaine socio-culturel)... Que les *nations*, d'autre part, ne se fassent pas illusion : sont riches celles seulement où les revenus sont bien répartis et le peuple dans une aisance (comprenant la propriété de biens durables, tels une maison, etc.) rendue possible par la multiplication des moyens de production.

Devant la concentration grandissante, il se fait le défenseur résolu de l'entreprise familiale aidée par la coopération.

A l'ère de l'automatisation débutante, la question sociale apparaît plus complexe encore.

et comme toucher de nos mains les très graves difficultés qui assaillent des peuples d'antique civilisation aux prises avec le problème du développement. Tandis que se tenait à Rome le second Concile œcuménique du Vatican, des circonstances providentielles Nous amenèrent à Nous adresser directement à l'Assemblée générale des Nations Unies : Nous Nous fîmes devant ce vaste aréopage l'avocat des peuples pauvres.

---

Jean XXIII insiste sur la liaison nécessaire du *développement* économique et du *progrès social* (M.M., 168, P.T., 64) : une « socialisation » croissante, ou multiplication des biens sociaux (M.M., 59-67), caractérise notre époque.

L'individu est, à la fois, aidé et ensermé par un réseau, national ou international, de *groupements*, sociétés, institutions « de caractère économique, social, culturel, récréatif, sportif, professionnel ou politique ».

De nombreux progrès ont été accomplis « dans le domaine économique et social »..., « qui concernent les moyens d'existence, les soins médicaux, la diffusion et le progrès d'une culture de base, la formation professionnelle, le logement, le travail, un repos convenable et de sains loisirs ». En outre, « il est possible en tout lieu du monde d'assister, pour ainsi dire en personne, aux événements mondiaux » (M.M., 61, 48-49 ; P.T., 39-44).

L'accent, dès lors, est mis sur les droits de la personne humaine (en particulier P.T., 12-24) à s'épanouir par le développement de l'initiative (P.T., 18 ; M.M., 83) et de la responsabilité (P.T., 34), bref, la participation de chacun exercée au sein de communautés à taille d'homme : entreprises (M.M., 84-90 ; 91-96 ; 142), corps intermédiaires professionnels (M.M., 97-107), culturels ou politiques (P.T., 73-74). Les communautés politiques, de plus en plus indépendantes elles aussi (P.T., 130-132) doivent s'entraider (M.M., 155 et 157) : c'est la condition de la paix (M.M., 157). Pour cela, on demande aux pouvoirs publics (nationaux ou régionaux), « responsables du bien commun » (M.M., 54), d'intervenir plus efficacement et de faciliter la participation des citoyens et des corps intermédiaires (M.M., 53). De même, en vue de faciliter aux communautés nationales une par-

## 5 Justice et paix (e)

Enfin, tout dernièrement, dans le désir de répondre au vœu du Concile et de concrétiser l'apport du Saint-Siège à cette grande cause des peuples en voie de développement, Nous avons estimé qu'il était de Notre devoir de créer parmi les organismes centraux

---

participation plus active au bien commun universel, comme pour régler entre elles les problèmes de co-promotion ou coopération, « problèmes de dimension mondiale », « l'ordre *moral* exige la constitution d'une autorité publique de compétence universelle » (P.T., 137).

L'harmonie nécessaire à l'épanouissement de la personne requiert non moins qu'on tende « à un développement, autant que possible simultané et harmonieux » (M.M., 151) des diverses régions et secteurs de l'économie.

Le Concile à son tour insistera sur l'interdépendance du développement économique et du progrès social conjugués dans l'activité « économique-sociale » (G.S., 63 § 1) dont le but est « le service de l'homme, de l'homme tout entier » (G.S., 64 § 1). Face aux « soi-disant lois économiques » (67 § 3), on proclame solennellement que l'interdépendance requiert l'harmonie du développement (G.S., 63 et 66) et une participation accrue (G.S., 65-68). L'attention est tout particulièrement attirée sur les problèmes de mise en valeur des personnes et des biens dans les pays en voie de développement (G.S., 69-71), et sur l'urgence de « construire la communauté internationale » (G.S., 84-90).

C'est donc à bon droit que *Populorum progressio* parle de façon synthétique de « la question sociale », et affirme son caractère universel.

### (e) *La Commission pontificale « Justice et paix »*

La soudaine extension de la question sociale aux dimensions du monde crée une urgence qui rappelle celle exprimée dans les premiers paragraphes de *Reverentium novarum* (1891) à propos de la condition ouvrière : « La soif d'innovations qui depuis longtemps s'est em-

de l'Eglise une Commission pontificale chargée de « susciter dans tout le peuple de Dieu la pleine connaissance du rôle que les temps actuels réclament de lui, de façon à promouvoir le progrès des peuples plus pauvres, à favoriser la justice sociale

---

parée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale. En effet, les progrès incessants de l'industrie, les routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, *l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à côté de l'indigence de la multitude*, la conscience enfin plus grande que les ouvriers ont prise d'eux-mêmes, et leur union plus forte, tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a pour résultat final un *redoutable conflit*. » Ainsi parlait Léon XIII de la question sociale de son temps. Au vrai, s'agit-il aujourd'hui d'une autre question sociale ? C'est encore un mouvement d'industrialisation désordonné et inégal — davantage que des événements politiques comme la colonisation et ses suites — qui s'accompagne de l'aggravation des disparités : non plus tant à l'intérieur des nations déjà industrialisées qu'entre les nations ou entre groupes de nations — c'est là qu'est la nouveauté.

Ainsi que le rappelle *Populorum progressio* (n° 1), Vatican II a déjà exprimé fortement les devoirs des chrétiens devant cette situation nouvelle : « En manquant à ses obligations terrestres, le chrétien manque à ses obligations envers son prochain, bien plus envers Dieu lui-même, et il met en danger son salut éternel. » (G.S., n° 43.) Particulièrement dans sa dernière étape (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sessions, 1964, 1965), le Concile se tournait vers les problèmes du développement. Ils affleurent à beaucoup de pages de la constitution pastorale *Gaudium et spes* et sont expressément discutés dans les chapitres « Vie économique-sociale » d'une part, « Sauvegarde de la paix et construction de la communauté des nations » d'autre part. (Cf. J.-Y. Calvez, « Présence du tiers-monde à Vatican II », *Projet*, nouvelle série de la *Revue de l'Action Populaire*, n° 2, 1966, pp. 133-146.)

C'est pourquoi le Concile se termine en exprimant le souhait que soit créé un organe permanent de l'Eglise

entre les nations, à offrir à celles qui sont moins développées une aide telle qu'elles puissent pourvoir elles-mêmes et pour elles-mêmes à leur progrès »<sup>1</sup> : *Justice et paix* est son nom et son programme. Nous

<sup>1</sup> Motu Proprio *Catholicam Christi Ecclesiam*, 6 janvier 1967, AAS 59 (1967), p. 27.

---

pour suivre les problèmes posés par le développement : « Considérant l'immense misère qui accable, aujourd'hui encore, la majeure partie du genre humain, pour favoriser partout la justice et en même temps pour allumer en tout lieu l'amour du Christ à l'endroit des pauvres, le Concile, pour sa part, estime très souhaitable la création d'un organisme de l'Eglise universelle, chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations. » (G.S., n° 90 § 3.) Dès la clôture du Concile, un comité particulier s'attacha à l'étude de l'établissement du conseil souhaité. De groupe d'études en comité provisoire (voir D.C., 1966, col. 974-975 et 1440), on parvint finalement à déterminer les modalités de la constitution du nouvel organisme, qui peut-être a failli, en cours de route, être confondu avec le « Conseil pour le service et la promotion de l'apostolat des laïcs », également souhaité par le Concile (A.A., n° 26). A propos du comité provisoire, réuni les 2-6 octobre 1966, il avait fallu donner un communiqué précisant : « Est inexacte l'appellation de Comité pour l'apostolat des laïcs, que certains ont voulu lui donner. Le Concile a, en effet, souhaité la création de deux organismes dont la réalisation concrète est confiée au Comité provisoire. Le premier devra s'intéresser aux problèmes spécifiques de l'apostolat des laïcs, tandis que le second devra s'occuper de promouvoir le développement des pays sous-développés, ainsi que la justice sociale, problèmes qui sont également de la compétence des laïcs, mais pas d'une façon exclusive » (cf. D.C., 1966, col. 1823).

La nouvelle commission pontificale *Justitia et pax* a pour tâches :

« 1. Recueillir et synthétiser les plus remarquables études scientifiques et techniques aussi bien sur le développement sous tous ses aspects : éducatif, culturel,

pensons que celui-ci peut et doit rallier, avec nos fils catholiques et frères chrétiens, les hommes de bonne volonté. Aussi est-ce à tous que Nous adressons aujourd'hui cet appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité.

---

économique, social, etc. que sur les problèmes de la paix en elle-même, qui débordent le problème du développement.

» 2. Contribuer à l'approfondissement, particulièrement sous l'aspect doctrinal, pastoral et apostolique, des problèmes du développement et de la paix.

» 3. Faire connaître les résultats de ces études à tous les organismes de l'Eglise intéressés.

» 4. Etablir des contacts entre tous les organismes de l'Eglise qui travaillent à des buts analogues, afin de favoriser la coordination des efforts, de soutenir les plus valables, et d'éviter que plusieurs œuvres ou initiatives ne dispersent leurs efforts en travaillant aux mêmes objectifs. »

Le président est le cardinal M. Roy (Québec), le vice-président Mgr A. Castelli, le secrétaire Mgr Gremillion. Le président et le vice-président sont, en même temps, à la tête du Conseil pour l'apostolat des laïcs, mais la spécificité d'un organisme chargé des questions de développement et de paix a été assurée.

Dans un certain nombre de pays, des Commissions nationales « Justice et paix » ont été créées, en liaison avec la Commission pontificale.

PREMIERE PARTIE

POUR UN  
DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL  
DE L'HOMME



## 1. Les données du problème

### 6 Aspirations des hommes

Etre affranchis de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable ; participer davantage aux responsabilités, hors de toute oppression, à l'abri de situations qui offensent leur dignité d'hommes ; être plus instruits ; en un mot, faire, connaître, et avoir plus, pour être plus (f) : telle est l'aspiration des hommes d'au-

(f) « *Avoir plus pour être plus* »

Le Concile, en s'inspirant d'une allocution de Paul VI (au corps diplomatique, 7 janvier 1965), avait déclaré : « L'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il a » — Paul VI complète cette première formule par une autre : « *Avoir plus pour être plus.* » Telle est, dit-il, l'aspiration des hommes d'aujourd'hui — aspiration qu'il approuve, dont il se félicite.

Le Concile et le pape ont-ils voulu faire allusion à une brillante conférence de Gabriel Marcel : « Etre et Avoir », prononcée en 1933 ? C'est possible. C'est fort douteux. Reste néanmoins que G. Marcel a été le premier à énoncer nettement la distinction de l'avoir et de l'être, et qu'elle est tombée, grâce à lui, dans le domaine public.

*Avoir* se dit de biens extérieurs : d'abord de l'argent

jourd'hui, alors qu'un grand nombre d'entre eux sont condamnés à vivre dans des conditions qui rendent illusoire ce désir légitime. Par ailleurs, les peuples parvenus depuis peu à l'indépendance nationale éprouvent la nécessité d'ajouter à cette liberté politique une croissance autonome et digne, sociale non

et autres richesses mobilières ou immobilières, mais aussi de la santé, du travail à faire, de métiers, de professions, d'instruction scientifique, technique, littéraire, etc., etc. Dans tous les cas, quiconque dit : *J'ai*, se distingue lui-même de ce qu'il a, comme de *quelque chose* dont il a pris possession.

Les biens extérieurs ne sont des biens qu'en raison de leur utilité. Ils ont leur valeur, mais cette valeur consiste uniquement dans l'usage que nous pouvons en faire pour poursuivre d'autres fins, satisfaire nos besoins et nos désirs, — *pour devenir nous-mêmes ce que nous souhaitons être* et réaliser ainsi la destinée à laquelle nous prétendons.

Par suite, selon nos dispositions, ils peuvent servir soit à nous dégrader et nous avilir, soit à nous élever et nous perfectionner ; — soit à nous déshumaniser, soit, au contraire, à épanouir notre personnalité et accéder ainsi conformément à notre vocation à un humanisme plénier. Ils nous offrent le choix, et nous en tirerons à notre gré bon ou mauvais parti. « D'eux-mêmes ces biens ne rendent pas l'homme meilleur, ils sont des moyens que l'homme emploiera pour se rendre lui-même ou meilleur ou pire » (saint Augustin).

Paul VI ne cache pas cette ambivalence des « avoirs ». A plusieurs reprises, l'encyclique nous met en garde contre les tentations dont ils seraient l'occasion, par exemple n° 28 à propos du travail qui « promet l'argent, la jouissance, la puissance », ou n° 41 à propos de la civilisation moderne qui est, comme le Concile l'a noté, « trop engagée dans les réalités terrestres ».

Mais le pape souligne à quel point la misère, l'ignorance, le sous-développement condamnent des populations nombreuses à une existence indigne de la personne humaine. Elles n'ont pas assez : il leur rend cet hommage que si elles ambitionnent d'avoir plus, c'est afin d'être plus. Ce n'en serait pas la condition suffisante ; c'en est une condition nécessaire.

moins qu'économique, afin d'assurer à leurs citoyens leur plein épanouissement humain, et de prendre la place qui leur revient dans le concert des nations.

## 7 Colonisation et colonialisme (g)

Devant l'ampleur et l'urgence de l'œuvre à accomplir les moyens hérités du passé, pour être insuffisants, ne font cependant pas défaut. Il faut

---

Paul VI a éclairci et précisé la pensée de l'Eglise. Il ne s'est pas écarté de la ligne traditionnelle. Saint Thomas enseignait qu'une des conditions requises pour mener une vie honnête était « une abondance suffisante de biens extérieurs » (*De reg. princ.*, 1, 15).

En demandant instamment aux nations riches de prendre à cœur et à tâche la promotion des nations sous-développées, en leur rappelant le devoir de la solidarité, Paul VI les invite du même coup dans une assez large mesure à la pratique du détachement. Il faudra, en effet, qu'elles consacrent à cette promotion une portion de leur fortune et de leur productivité, le travail et la compétence d'un bon nombre d'éducateurs, ingénieurs, techniciens. De ce point de vue, « avoir pour être plus » revêt, à leur égard, un sens nouveau, spécial. C'est en profitant de leur richesse pour donner, en affectant au service des autres leur superflu (obligation de justice), en s'imposant en faveur des autres des privations (obligation de charité) qu'elles s'élèveront elles-mêmes à un niveau d'être supérieur. Tout au rebours, « repliées dans leur égoïsme, les civilisations actuellement florissantes porteraient atteinte à leurs valeurs les plus hautes en sacrifiant la volonté d'être plus au désir d'avoir davantage » (n° 49).

### (g) Colonialisme et colonisation

*Le colonialisme* est une attitude de domination — elle peut n'être qu'économique — exercée à son propre profit, par une nation aux dépens d'un peuple, d'un pays, jugé inférieur ou moins avancé. Injustice inadmissible humainement et chrétiennement.

certes reconnaître que les puissances colonisatrices ont souvent poursuivi leur intérêt, leur puissance ou leur gloire, et que leur départ a parfois laissé une situation économique vulnérable, liée par exemple au rendement d'une seule culture dont les cours sont soumis à de brusques et amples variations. Mais, tout en reconnaissant les méfaits d'un certain colonialisme et de ses séquelles, il faut en même temps rendre hommage aux qualités et aux réalisations des colonisateurs qui, en tant de régions déshéritées, ont apporté leur science et leur technique et laissé des fruits heureux de leur présence. Si incomplètes qu'elles soient, les structures établies demeurent, qui ont fait reculer l'ignorance et la maladie, établi des communications bénéfiques, et amélioré les conditions d'existence.

---

*La colonisation* est le fait de venir occuper un territoire avec le souci de l'organiser et de le mettre en valeur. La colonisation, fait historique universel et très ancien, auquel peu de peuples ont échappé, a détruit des valeurs, causé des souffrances et des humiliations nombreuses. Mais Paul VI, au-delà des erreurs et des imperfections, tient à souligner les aspects positifs pour éviter que des ressentiments entretenus ne mettent obstacle à l'amitié et à la coopération des peuples. Il insiste plutôt sur ce qui reste à faire.

En divers endroits, Paul VI *prend ainsi appui sur ce que les hommes ont déjà réalisé de positif*, sur ce qu'ils sont en train de réaliser. Plutôt que de s'arrêter à un prophétisme simpliste et à une critique systématique, il préfère, dans la ligne de Jean XXIII et du Concile, « discerner les signes du temps », c'est-à-dire relever, purifier et fortifier les énergies déjà à l'œuvre. Il ne ménage pas ses critiques, mais l'essentiel de l'effort va à rejoindre et à renforcer ce qui se fait de bien : ainsi de l'œuvre des colonisateurs dans ce n° 7, ainsi de l'œuvre des missionnaires (nos 12 et 13), ainsi des efforts pour l'alphabétisation (n° 35), contre la faim (n° 46), des missions de développement (nos 71, 72, 74) ; aux publicistes il demande de « mettre sous nos yeux les efforts accomplis pour promouvoir l'entraide des peuples » (n° 83).

## 8 Déséquilibre croissant (h)

Cela dit et reconnu, il n'est que trop vrai que cet équipement est notoirement insuffisant pour affronter la dure réalité de l'économie moderne. Laissé à son seul jeu, son mécanisme entraîne le monde vers l'aggravation, et non l'atténuation, de la disparité des niveaux de vie : les peuples riches jouissent

---

### (h) *Qu'est-ce qu'un pays riche ? Qu'est-ce qu'un pays pauvre ? Typologie des déséquilibres*

Selon une présentation assez courante, l'encyclique regroupe les divers pays du monde en deux ensembles : d'un côté les pays riches, et, de l'autre, les pays pauvres. En fait, la distinction n'est pas facile à effectuer, sauf pour les pays qui se trouvent nettement développés ou nettement sous-développés. Le classement dans l'un ou l'autre des ensembles est opéré souvent en faisant appel au produit national par habitant et par an pour chacun des pays. Sont considérés comme pays développés ceux dont le produit national brut par habitant est supérieur à la moyenne mondiale (approximativement 500 dollars par an). Mais, parmi les autres, quelques-uns « ne peuvent pas être rangés parmi les pays incontestablement développés, mais il n'est pas sûr que ce soient des pays sous-développés » (Y. Lacoste, *Géographie du sous-développement*, coll. « Magellan », P.U.F., p. 21). De plus, il y aurait lieu de s'interroger sur le crédit à accorder au calcul et aux estimations du critère retenu.

Ce qu'il y a de notable, c'est qu'entre ces deux groupes le déséquilibre et la disparité des niveaux moyens de vie se sont accrus au cours des vingt dernières années. De nombreux facteurs ont pesé dans ce sens : l'accroissement démographique a été plus rapide que prévu pour la période 1960-1965 : 2,5 % à 2,6 % par an globalement, alors qu'on n'escomptait que 2,2 % (P. Bairoch, *Diagnostic de l'évolution économique du tiers-monde : 1900-1966*, Gauthier-Villars, Paris, 1967, p. 208).

d'une croissance rapide, tandis que les pauvres se développent lentement. Le déséquilibre s'accroît : certains produisent en excédent des denrées alimentaires qui manquent cruellement à d'autres, et ces derniers voient leurs exportations rendues incertaines.

---

L'augmentation de la production agricole est trop lente : elle est voisine globalement de 3 % par an pour l'ensemble des pays sous-développés. Elle « s'est développée à un rythme plus faible, en général, que celui de la population et l'aspect négatif de ce diagnostic sera renforcé par l'étude de la productivité » (P. Bairoch, *op. cit.*, p. 31). L'amélioration de la productivité agricole est un des problèmes les plus importants à résoudre dans les années à venir, si l'on ne veut pas voir baisser encore le niveau moyen de vie des pays sous-développés. En effet, il faut s'attendre dans les années 1966-1980 à un taux de croissance démographique d'environ 2,8 % en moyenne annuelle (P. Bairoch, *op. cit.*, p. 23). Les termes des échanges des pays sous-développés se sont détériorés considérablement de 1954 à 1962 et ne se sont guère améliorés par la suite ; ceux des pays développés se sont, au contraire, améliorés durant toute la période (P. Bairoch, *op. cit.*, pp. 159-161).

Globalement, un clivage s'effectue au sein de l'humanité entre situation de développement et situation de sous-développement, — les deux étant étroitement liées entre elles. Le sous-développement est dans certains pays le résultat d'un premier développement mal assuré (cf. Celso Furtado, *Développement et Sous-développement*, P.U.F., 1966, p. 134). Plus généralement, « le concept de sous-développement ne se réduit pas à la face négative du concept de développement ; le sous-développement est un fait original, historiquement situé : il est le produit du développement du capitalisme industriel » (J. Freyssinet, *Le Concept de sous-développement*, Mouton, Paris, 1966, p. 337). Le diagnostic formulé par l'encyclique aide à prendre une conscience plus aiguë de l'aggravation globale du phénomène, qui provoque une inquiétude « dramatique » et urge la mise en place de remèdes efficaces.

## 9 Prise de conscience accrue

En même temps, les conflits sociaux se sont élargis aux dimensions du monde. La vive inquiétude qui s'est emparée des classes pauvres dans les pays en voie d'industrialisation gagne maintenant ceux dont l'économie est presque exclusivement agraire : les paysans prennent conscience, eux aussi, de leur *misère imméritée*.<sup>9</sup> S'ajoute à cela le scandale de

---

<sup>9</sup> Encyclique *Rerum Novarum*, 15 mai 1891, *Acta Leonis XIII*, t. XI (1892), p. 98.

Pourtant, une division aussi nette en deux ensembles (riches et pauvres ; développés, en voie de développement) demande qu'on apporte quelques nuances, si l'on veut cerner avec exactitude la réalité.

Entre les deux groupes, les « riches » et les « pauvres », ne serait-il pas opportun de situer des « classes moyennes », c'est-à-dire des pays qui, sans être complètement pauvres, ne sont pas riches ? Ainsi, au regard de la richesse et de la pauvreté économiques, la classification des pays s'opère avec une dispersion étalée ; la ligne de partage exacte entre les deux ensembles est difficile à tracer. Si bien que pour tel pays en particulier, il n'est peut-être pas évident que la disparité s'est accrue au cours des dernières années ; tout dépend de l'autre pays auquel on le compare. Encore faut-il tenir compte de la poussée démographique qui, en bien des pays très peu développés, freine la croissance du niveau de vie individuel. A population constante, il est probable que la disparité serait moins importante. Mais l'augmentation de la population dans les pays sous-développés n'est pas près de s'arrêter (P. Bairoch, *op. cit.*, pp. 22-23).

En outre, dans la classification des pays, il faudrait distinguer entre les pays pauvres et les sous-développés. Les premiers sont ceux qui sont réellement démunis de ressources naturelles ou de moyens ; pour eux les chances sont faibles au départ ; ils devront compter surtout sur leurs énergies humaines ; encore faut-il qu'elles trouvent à s'employer. Les pays sous-dévelop-

disparités criantes, non seulement dans la jouissance des biens, mais plus encore dans l'exercice du pouvoir. Cependant qu'une oligarchie jouit en certaines régions d'une civilisation raffinée, le reste de la population, pauvre et dispersée, est « privée de presque toute possibilité d'initiative personnelle et de responsabilité, et souvent même placée dans des conditions de vie et de travail indignes de la personne humaine. »<sup>10</sup>

<sup>10</sup> *Gaudium et Spes*, n. 63, § 3.

---

pés, au contraire, ont des potentialités qui ne sont pas encore mises en valeur ; ils devront donc organiser leurs ressources, sortir de la stagnation et mettre en mouvement leur économie, pour arriver peu à peu à une croissance auto-entretenu.

Ainsi tous les pays classés dans la catégorie « sous-développés » ou encore sous le vocable tiers-monde, n'ont pas la même position vis-à-vis de l'avenir. Avec une description précise des conditions au départ, on pourrait les classer en plusieurs grands types. Une telle typologie permettra d'imaginer, en partant des principes généraux proposés par l'encyclique, des solutions plus adaptées. Il est vrai que l'analyse est difficile à conduire (cf. Y. Lacoste, *op. cit.*, *passim* ; P. Bairoch, *op. cit.*, *passim*). Cependant, à travers elle, on rencontre les solutions concrètes, les hommes dans la réalité de leurs conditions de vie et de leurs chances d'avenir ; on pourra alors plus aisément concevoir les actions à entreprendre et surtout à poursuivre.

Il est d'autant plus urgent d'agir bien, que, comme le souligne Paul VI, les populations des pays pauvres et de ceux en voie de développement prennent une conscience de plus en plus vive de la condition qui leur est faite. « Les populations ont pris conscience de leur misère, car elles sont désormais placées dans des conditions qui leur permettent de la comparer avec les conditions de vie des pays riches » (Y. Lacoste, *op. cit.*, p. 16). Vatican II avait déjà mis l'accent sur cet aspect du problème du sous-développement (cf. G.S., n° 63 et notes 118 et 119). Consulter l'annexe I sur le produit intérieur brut, pp. 177-182.

## 10 Heurt des civilisations (i)

En outre le heurt entre les civilisations traditionnelles et les nouveautés de la civilisation industrielle brise les structures qui ne s'adaptent pas aux conditions nouvelles. Leur cadre, parfois rigide, était l'indispensable appui de la vie personnelle et fami-

### (i) *Traditions ancestrales et civilisation industrielle*

Les civilisations traditionnelles comportent des structures politiques, sociales et familiales fort variées, mais constituent, habituellement, un ensemble cohérent bien adapté aux *besoins* des groupes et des individus :

— *Besoin de se perpétuer* : divers compromis maintiennent l'unité du lignage, préservent la filiation tout en assurant par des mariages les alliances nécessaires : cette dernière institution — union de groupes plus que d'individus — joue un rôle capital.

— *Besoin d'organiser la vie sociale* : en Afrique, où nous prenons ces exemples, mais tout autant sur d'autres continents, car beaucoup de structures traditionnelles se rejoignent, des sociétés s'organisent simplement en tribus, clans, familles étendues, foyers, trouvant leur cohésion dans l'obéissance fidèle à la coutume ancestrale, tels, parmi bien d'autres, les Nuer du Haut-Nil au Soudan. D'autres s'établissent en chefferies présentant une organisation déjà fort élaborée : ainsi les Bamiléké au Cameroun, ou en États strictement hiérarchisés autour d'un pouvoir central comme le Burundi ancien ou le royaume Mossi de Haute-Volta.

— *Besoin de se situer dans l'univers* : par des mythes qui proclament l'ordre des choses, par des rites conçus comme efficaces qui permettent de conjurer le mal.

— *Besoins économiques*, d'ailleurs modestes, satisfaits dans le cadre de l'auto-consommation familiale : une organisation stricte et de nouveaux rites divisent le travail en fonction de l'âge et du sexe et distribuent les biens de telle sorte que soient simultanément sauvegardées l'autorité du chef et l'égalité des membres du groupe.

liale, et les anciens y restent attachés, cependant que les jeunes s'en évadent, comme d'un obstacle inutile, pour se tourner avidement vers de nouvelles formes de vie sociale. Le conflit des générations s'aggrave ainsi d'un tragique dilemme : ou garder institutions et croyances ancestrales, mais renoncer au progrès ;

---

Le respect de la tradition garantit contre les risques et incertitudes de l'avenir : la bonne intégration de l'individu dans le milieu humain, un équilibre stable du groupe et sa relative autarcie, une existence dont tous les événements sont riches de signification religieuse, telles sont les principales caractéristiques de la société traditionnelle. Elle est un univers limité, mais homogène et sécurisant.

La rencontre avec les pays riches de l'Occident, par le commerce et la colonisation, le passage de l'autosubsistance et du troc à une économie monétaire et internationale, l'urbanisation rapide et un début d'industrialisation, l'indépendance et la mise en place de structures étatiques modernes, le développement d'un enseignement reçu de l'extérieur, l'influence considérable des moyens de communication et des mass-media, les mouvements de population, etc. sont autant de facteurs d'évolution rapide mais aussi de déstructuration du monde traditionnel : la famille étendue se désagrège progressivement, les anciens perdent leur autorité, impuissants devant un monde étranger à leur expérience et à leur sagesse, la tradition, les rites et mythes ancestraux battus en brèche par les réussites de la technique moderne s'affaiblissent et ne protègent plus comme autrefois des dangers et incertitudes... Le salaire régulier obtenu par les jeunes travailleurs modifie complètement les rapports familiaux : l'autorité du père ou de l'ainé ne sera plus du même ordre, et le lien de dépendance du cadet disparaît quand, garçon de dix-huit ou vingt ans, conducteur de bull-dozer ou nouvel instituteur, il obtient en un mois ce que toute la famille gagnait péniblement en une année. L'un jouit, en outre, de la puissance de la machine, l'autre du prestige de la science...

Le conflit est inévitable, plus ou moins violent et destructeur. Cependant le dilemme — progrès ou tradition — ne peut se poser longtemps. Le « progrès », sous des formes peut-être discutables, finira toujours par s'imposer et il serait vain de regarder avec nostal-

ou s'ouvrir aux techniques et civilisations venues du dehors, mais rejeter avec les traditions du passé toute leur richesse humaine. En fait, les soutiens moraux, spirituels et religieux du passé fléchissent trop souvent, sans que l'insertion dans le monde nouveau soit pour autant assurée.

---

gie un passé qui s'enfuit. Cependant, si les institutions de ce passé s'effritent, bientôt révolues, elles en expriment encore (ou en exprimaient) un esprit vivant, une âme que les peuples en croissance ne peuvent pas perdre sans risquer de se perdre, pour eux-mêmes et pour les autres peuples, avec lesquels ils doivent entrer en communion, dans un échange réciproque (n° 73). Il est inévitable que des structures inadaptées disparaissent, mais les attitudes profondes qu'elles livraient, les valeurs qu'elles protégeaient engendreront peut-être dans le monde industriel, si fréquemment hostile, des comportements humains nouveaux, dont les peuples plus âgés ont besoin.

L'Occident parle beaucoup de démocratie ; la palabre africaine, depuis fort longtemps, en était une forme avancée, dans le cadre du village. Plus que structure traditionnelle, elle est attitude de l'homme devant son frère, une recherche de cohésion et d'unanimité, dont nous pouvons recevoir (cf. B. Atangana, « Actualité de la palabre », *Etudes*, avril 1966).

Les jeunes nations ne doivent donc pas rougir de leur passé ni s'étonner de voir des chercheurs s'y intéresser. Le paysan d'un petit village d'existence coutumière n'est pas un cobaye anthropologique, mais le détenteur d'une sagesse qu'il doit conserver et, si possible, communiquer. Or le drame est que, bien souvent, les valeurs traditionnelles sont méconnues non seulement par l'étranger résidant sur le pays, mais encore par ses propres habitants presque honteux d'eux-mêmes et séduits par les aspects les plus artificiels et médiocres de la civilisation des pays riches.

Le coopérateur, venu de l'un de ces pays, peut aider au discernement nécessaire et à la redécouverte de ces valeurs s'il ne cherche pas, imbu de sa « supériorité », à imposer, sans dialogue avec l'autre, ses vues et sa technique, s'il accepte d'attendre, d'écouter, de recevoir avant de prétendre donner. S'il collabore à mettre au point un enseignement adapté au génie propre et aux besoins du pays, synthèse entre l'apport extérieur et

## 11 Conclusion

Dans ce désarroi, la tentation se fait plus violente qui risque d'entraîner vers les messianismes prometteurs, mais bâtisseurs d'illusions. Qui ne voit les dangers qui en résultent, de réactions populaires violentes, de troubles insurrectionnels, et de glissement vers les idéologies totalitaires ? Telles sont les données du problème, dont la gravité n'échappe à personne.

---

l'héritage souvent très riche du passé traditionnel (cf. n° 36 et note). S'il vise à se rendre progressivement inutile, laissant l'autre « maître de son destin », libre alors de dire ses raisons de vivre (cf. n°s 71 à 73).

En conclusion, l'encyclique met en garde contre les messianismes de toutes espèces, marxiste et autres, qui ont souvent pris naissance au contact de la civilisation occidentale. Ces dernières années, des coups d'Etat multiples, des insurrections sanglantes, l'existence de guérillas et de maquis en de nombreux pays manifestent assez combien sont fondées les inquiétudes de Paul VI (cf. n°s 29, 30, 31). Or ces troubles, loin de créer une situation plus favorable au progrès, sauf cas exceptionnels, désorganisent la vie économique, découragent la population, créent le chômage, la corruption, tandis que renaissent les oppositions raciales ou tribales qui tiennent en échec les efforts pour constituer l'unité nationale.

Depuis un siècle, la misère du prolétariat ouvrier et paysan et les conséquences de la seconde guerre mondiale ont permis à l'idéologie marxiste de prendre corps dans certains pays et de s'enraciner dans la conscience de classes sociales de plusieurs autres pays non socialistes. La même tentation guette aujourd'hui « les nations prolétaires ». Or, s'ils obtiennent des résultats d'ordre économique, les régimes totalitaires et matérialistes ne peuvent permettre son développement intégral, dans la mesure où ils nient la dimension spirituelle de l'homme et lui refusent la liberté à laquelle il aspire.

La séduction d'une telle idéologie ne peut se vaincre qu'en résorbant le mal qui l'appelle — essentiellement la pauvreté —, non par une répression qui l'aggrave. Les nations défavorisées n'ont pas besoin d'armes, mais d'abord de reprendre espoir.

## 2. L'Eglise et le développement <sup>(j)</sup>

### 12 Œuvre des missionnaires

Fidèle à l'enseignement et à l'exemple de son divin fondateur qui donnait l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres comme signe de sa mission,<sup>11</sup> l'Eglise n'a jamais négligé de promouvoir l'élévation humaine des peuples auxquels elle apportait la foi au Christ. Ses missionnaires ont construit, avec des églises, des hospices et des hôpitaux, des écoles et des universités. Enseignant aux indigènes le moyen de tirer meilleur parti de leurs ressources naturelles, ils les ont souvent protégés de la cupidité des étrangers. Sans doute leur œuvre, pour ce qu'elle avait d'humain, ne fut pas parfaite, et certains purent mêler parfois bien des façons de penser et de vivre de leur pays d'origine à l'annonce de l'authentique

<sup>11</sup> Cf. *Luc*, 7, 22.

---

#### (j) *Pourquoi l'Eglise intervient-elle dans le développement ?*

L'Eglise n'intervient pas en technicienne ni en politique. C'est sa foi même qui l'amène pourtant à cet engagement dans des causes de ce monde. Qui plus est, un engagement précis et concret — jusqu'à débattre de l'organisation du commerce mondial et proposer l'institution d'un Fonds mondial de développement —, un engagement qui ne se limite pas à l'énoncé de généralités, même si tout, dans l'encyclique, prend appui sur la « vision globale de l'homme et de l'humanité » que l'Eglise possède en propre. Il faut, à cet égard, rappeler les mots de Vatican II : « Certes, la mission propre que le Christ a confiée à son Eglise n'est ni d'ordre

message évangélique. Mais ils surent aussi cultiver les institutions locales et les promouvoir. En maintes régions, ils se sont trouvés parmi les pionniers du progrès matériel comme de l'essor culturel. Qu'il suffise de rappeler l'exemple du Père Charles de Foucauld, qui fut jugé digne d'être appelé, pour sa charité, le « Frère universel », et qui rédigea un précieux dictionnaire de la langue touareg. Nous devons de rendre hommage à ces précurseurs trop souvent ignorés que pressait la charité du Christ, comme à leurs émules et successeurs qui continuent d'être, aujourd'hui encore, au service généreux et désintéressé de ceux qu'ils évangélisent.

### 13 Eglise et monde

Mais désormais les initiatives locales et individuelles ne suffisent plus. La situation présente du monde exige une action d'ensemble à partir d'une claire vision de tous les aspects économiques, sociaux, culturels et spirituels. Experte en humanité, l'Eglise, sans prétendre aucunement s'immiscer dans la politique des Etats, « ne vise qu'un seul but : continuer, sous l'impulsion de l'Esprit consolateur, l'œuvre même du Christ venu dans le monde pour

---

politique ni d'ordre économique ou social : le but qu'il lui a assigné est d'ordre religieux. Mais, *précisément*, de cette mission religieuse découlent une fonction, des lumières et des forces qui peuvent servir à constituer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine » (*Gaudium et spes*, n° 42). (Voir pour plus de détails le commentaire de *Gaudium et spes* par l'Action populaire, Ed. Spes (diffusion Ed. ouvrières), Paris, 1966, note 72, pp. 165-167, et dans l'Introduction ci-dessus les pp. 14 à 18).

Ce qui est *chrétien* ici, c'est le fait que l'appel au développement apparaît comme découlant expressément de la vocation de l'homme, révélée en Jésus-Christ (cf. n° 15). Pour l'humanité entière aussi, cet appel est compris selon une conception chrétienne du destin de

rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi ».<sup>12</sup> Fondée pour instaurer dès ici-bas le royaume des cieux et non pour conquérir un pouvoir terrestre, elle affirme clairement que les deux domaines sont distincts, comme sont souverains les deux pouvoirs, ecclésiastique et civil, chacun dans son ordre.<sup>13</sup> Mais, vivant dans l'histoire, elle doit « scruter les signes des temps et les interpréter à la lumière de l'Évangile ».<sup>14</sup> Communiant aux meilleures aspirations des hommes et souffrant de les voir insatisfaites, elle désire les aider à atteindre leur plein épanouissement, et c'est pourquoi elle leur propose ce qu'elle possède en propre : une vision globale de l'homme et de l'humanité.

<sup>12</sup> *Gaudium et Spes*, n. 3, § 2.

<sup>13</sup> Cf. Encyclique *Immortale Dei*, 1<sup>er</sup> novembre 1885, *Acta Leonis XIII*, t. V (1885), p. 127.

<sup>14</sup> *Gaudium et Spes*, n. 4, § 1.

---

la collectivité humaine (cf. n° 17). Paul VI est ici moins explicite que le Concile, mais on peut se référer à la doctrine de Vatican II. Selon le Concile, il a plu à Dieu « de sanctifier les hommes non pas isolément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu, au contraire, en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté » (*Lumen gentium*, n° 9). « Ce caractère communautaire se parfait et s'achève dans l'œuvre de Jésus-Christ » (*Gaudium et spes*, n° 32). Et c'est pourquoi « ces valeurs de dignité, de communion fraternelle et de liberté, tous ces fruits excellents de notre nature et de notre industrie, que nous avons propagés sur terre selon le commandement du Seigneur et dans son Esprit, nous les retrouverons plus tard, mais purifiés de toute souillure, illuminés, transfigurés, lorsque le Christ remettra à son Père un Royaume éternel et universel : royaume de vérité et de vie, royaume de sainteté et de grâce, royaume de justice, d'amour et de paix. Mystérieusement, le Royaume est déjà présent sur cette terre ; il atteindra sa perfection quand le Seigneur reviendra » (*Gaudium et spes*, n° 39). En bref, selon l'essentiel de la Révélation chrétienne, l'homme

## Vision chrétienne du développement

### 14

Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme. Comme l'a fort justement souligné un éminent expert : « nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit. Ce qui compte pour nous, c'est l'homme, chaque homme, chaque groupement d'hommes, jusqu'à l'humanité tout entière ».<sup>14</sup>

### 15 Vocation à la croissance

Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. Dès la naissance, est donné à tous en germe un ensemble d'aptitudes et de qualités à faire fructifier : leur épanouissement, fruit de l'éducation reçue du milieu et de l'effort personnel, permettra à chacun de s'orienter vers la destinée que lui propose son

<sup>14</sup> L.-J. LEBRET, O. P., *Dynamique concrète du développement*, Paris, Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, 1961, p. 28.

---

est bien un être-en-développement, et, de même, l'humanité entière : croissance et dépassement qui vont jusqu'à l'accession « à un épanouissement nouveau, à un humanisme transcendant qui donne à l'homme sa plus grande plénitude » (n° 16).

La croissance de l'homme diffère fondamentalement de la croissance naturelle d'une plante, d'un animal. Plutôt, l'homme est toujours appelé à être plus (selon une expression fréquemment répétée dans l'encyclique, par exemple au n° 6) : plus que lui-même, plus que

créateur. Doué d'intelligence et de liberté, il est responsable de sa croissance, comme de son salut. Aidé, parfois gêné, par ceux qui l'éduquent et l'entourent, chacun demeure, quelles que soient les influences qui s'exercent sur lui, l'artisan principal de sa réussite ou de son échec : par le seul effort de son intelligence et de sa volonté, chaque homme peut grandir en humanité, valoir plus, être plus.

## 16 Devoir personnel

Cette croissance n'est d'ailleurs pas facultative. Comme la création tout entière est ordonnée à son créateur, la créature spirituelle est tenue d'orienter spontanément sa vie vers Dieu, vérité première et souverain bien. Aussi la croissance humaine constitue-t-elle comme un résumé de nos devoirs. Bien plus, cette harmonie de nature enrichie par l'effort personnel et responsable est appelée à un dépassement. Par son insertion dans le Christ vivifiant, l'homme accède à un épanouissement nouveau, à un humanisme transcendant, qui lui donne sa plus grande plénitude : telle est la finalité suprême du développement personnel.

---

l'instant. Parler d'un être en développement parce que porteur d'une vocation, c'est manifester cet être comme une liberté. Il est, par là, responsable. Et tout au long, l'encyclique *Populorum progressio* vise la recherche des conditions permettant à l'homme la maîtrise responsable de sa vie, de son monde. Les peuples « s'orientent avec décision vers leur plein épanouissement » (n° 1). Les hommes aspirent à être « à l'abri des situations qui offensent leur dignité d'hommes » (n° 6). Parmi les conditions « moins humaines » à dépasser, le Pape compte « les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions » (n° 21). D'autre part, la planification est recommandée en vue de la maîtrise du développement ; mais, du même coup, il faut se garder des formes de

## 17 Et communautaire

Mais chaque homme est membre de la société : il appartient à l'humanité tout entière. Ce n'est pas seulement tel ou tel homme, mais tous les hommes qui sont appelés à ce développement plénier. Les civilisations naissent, croissent et meurent. Mais, comme les vagues à marée montante pénètrent chacune un peu plus avant sur la grève, ainsi l'humanité avance sur le chemin de l'histoire. Héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous avons des obligations envers tous, et ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous le cercle de la famille humaine. La solidarité universelle qui est un fait, et un bénéfice pour nous, est aussi un devoir.

## 18 Echelle des valeurs

Cette croissance personnelle et communautaire serait compromise si se détériorait la véritable échelle des valeurs. Légitime est le désir du nécessaire, et le travail pour y parvenir est un devoir : « si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ».<sup>16</sup> Mais l'acquisition des biens temporels peut conduire à la cupidité, au désir d'avoir toujours plus et à la tentation d'accroître sa puissance. L'avarice des personnes, des familles et des nations peut gagner les moins pourvus comme les plus riches, et susciter chez les uns et les autres un matérialisme étouffant.

<sup>16</sup> 2 Thess., 3, 10.

---

planification qui, « négatrices de la liberté, excluraient l'exercice des droits fondamentaux de la personne humaine » (n° 33). Le but est, encore, de « libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même agent responsable de son mieux-être matériel, de son

## 19 Croissance ambivalente

Avoir plus, pour les peuples comme pour les personnes, n'est donc pas le but dernier. Toute croissance est ambivalente. Nécessaire pour permettre à l'homme d'être plus homme, elle l'enferme comme dans une prison dès lors qu'elle devient le bien suprême qui empêche de regarder au-delà. Alors les cœurs s'endurcissent et les esprits se ferment, les hommes ne se réunissent plus par amitié, mais par l'intérêt, qui a tôt fait de les opposer et de les désunir. La recherche exclusive de l'avoir fait dès lors obstacle à la croissance de l'être et s'oppose à sa véritable grandeur : pour les nations comme pour les personnes, l'avarice est la forme la plus évidente du sous-développement moral.

## 20 Vers une condition plus humaine

Si la poursuite du développement demande des techniciens de plus en plus nombreux, elle exige encore plus des sages de réflexion profonde, à la recherche d'un humanisme nouveau, qui permette à l'homme moderne de se retrouver lui-même, en assumant les valeurs supérieures d'amour, d'amitié, de prière et de contemplation.<sup>17</sup> Ainsi pourra s'accomplir en plénitude le vrai développement, qui est le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines.

<sup>17</sup> Cf., par exemple, J. MARITAIN, *Les conditions spirituelles du progrès et de la paix*, dans *Rencontres des cultures à l'U.N.E.S.C.O. sous le signe du Concile œcuménique Vatican II*, Paris, Mame, 1966, p. 66.

---

progrès moral, de son épanouissement spirituel » (n° 34). Car « l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences » (*ibid.*). En bref, c'est la « société responsable » — selon

## 21 L'idéal à poursuivre

Moins humaines : les carences matérielles de ceux qui sont privés du minimum vital, et les carences morales de ceux qui sont mutilés par l'égoïsme. Moins humaines : les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions. Plus humaines : la montée de la misère vers la possession du nécessaire, la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture. Plus humaines aussi : la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté,<sup>18</sup> la coopération au bien commun, la volonté de paix. Plus humaine encore la reconnaissance par l'homme des valeurs suprêmes, et de Dieu qui en est la source et le terme. Plus humaines enfin et surtout la foi, don de Dieu accueilli par la bonne volonté de l'homme, et l'unité dans la charité du Christ qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes.

<sup>18</sup> Cf. *Matth.*, 5, 3.

---

une expression souvent employée par le Conseil œcuménique des Eglises — que Paul VI présente comme la norme pratique d'une humanité en vrai développement. (Voir aussi les remarques sur la parenté responsable au n° 37.)

### 3. L'action à entreprendre

#### La destination universelle des biens (k)

22

« Emplissez la terre et soumettez-la »<sup>19</sup> : la Bible, dès sa première page, nous enseigne que la création entière est pour l'homme, à charge pour lui d'appliquer son effort intelligent à la mettre en valeur, et, par son travail, la parachever pour ainsi dire à son service. Si la terre est faite pour fournir à chacun les moyens de sa subsistance et les instruments de son progrès, tout homme a donc le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire. Le récent Concile l'a rap-

<sup>19</sup> Gen., 1, 28.

---

#### (k) *La propriété*

1. Il faut avoir égard aux mots placés immédiatement après le titre de la section tout entière (« L'action à entreprendre »). On cherchera donc, légitimement, dans les paragraphes qui suivent, des précisions nouvelles, des nuances de la doctrine catholique sur la propriété. Mais on passerait à côté de l'intention du Pape si l'on ne retenait pas, d'abord, une invitation pressante : il faut assurer en pratique cette destination universelle des biens qui est de droit, il faut faire affluer les biens de la terre à tous les hommes. Cela fait partie de l'action à entreprendre. On obtiendra ce résultat par des moyens divers, dont, là où c'est nécessaire, l'expropriation — par les pouvoirs publics — de certains propriétaires actuels (détenteurs, en particulier, de domaines agraires trop étendus, mal exploités, voir n° 24). Sous la même rubrique, le Pape dénonce l'exportation de revenus qui, « provenant des ressources et de l'activité nationales », ont pour premier destinataire la communauté des hommes qui forment la nation.

pelé : « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité ».<sup>2</sup> Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés : ils n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation, et c'est un devoir social grave et urgent de les ramener à leur finalité première.

<sup>2</sup> *Gaudium et Spes*, n. 69, § 1.

---

Le principe fondamental est que « la terre est faite pour fournir à chacun les moyens de subsistance et les instruments de son progrès » (n° 22). « Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés » (*ibid.*). Pie XII naguère l'avait déjà affirmé en ces termes : « Tout homme, en tant qu'être vivant doué de raison, tient, en fait, de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation de ce droit. Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par d'autres droits certains et reconnus sur les biens matériels. Sans doute, l'ordre naturel venant de Dieu requiert aussi la propriété privée et la liberté de commerce réciproque des biens par échanges et donations, comme, en outre, la fonction régulatrice du pouvoir public sur l'une et l'autre de ces institutions. Tout cela, néanmoins, reste subordonné à la fin naturelle des biens matériels et ne saurait se faire indépendamment du droit premier et fondamental qui en concède l'usage à tous, mais plutôt doit servir à en rendre possible la réalisation, en conformité avec cette fin » (Discours de Pentecôte 1941, *Acta Apostolicae Sedis*, 33 (1941), p. 199). Ce qui est neuf dans *Populorum progressio*, c'est que Paul VI, sans les nier, ne reproduit pas les arguments qui militent en faveur de l'institution de la propriété privée

## 23 La propriété

« Si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? »<sup>2</sup> On sait avec quelle fermeté les Pères de l'Eglise ont précisé quelle doit être l'attitude de ceux qui possèdent, en face de ceux qui sont dans le besoin : « ce n'est pas de ton bien, affirme ainsi saint Ambroise, que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en

<sup>2</sup> 1 Jean, 3, 17.

---

(et de sa diffusion) (cf. encore *Mater et magistra*, éd. de l'Action Populaire, Spes, 1962, n° 104-115) et *Gaudium et Spes*, n° 71) : il se contente de souligner que la propriété privée, comme tous les autres droits, ne saurait « entraver » la destination universelle des biens. En bref, les hommes conçoivent sans doute assez bien les raisons d'être propriétaires ; ils perçoivent moins facilement les limites de leur droit. « Nul, dit Paul VI, n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire » (n° 23). S'il était important naguère de dénoncer l'abus de régimes qui ne font pas une juste place à la propriété privée, il est plus urgent aujourd'hui, peut-on conclure du présent document, de rappeler aux hommes qu'ils sont aisément tentés d'accaparement. Il demeure, bien entendu, qu'en une matière qui concerne la communauté, c'est normalement aux pouvoirs publics — et non pas à chacun ou à des groupes pris isolément — qu'il revient d'intervenir pour résoudre les conflits « entre droits privés acquis et exigences communautaires primordiales » (cf. n° 23).

Un semblable problème est évoqué au n° 24, nous l'avons dit, à propos de l'exportation inconsidérée des capitaux privés en provenance des pays sous-développés vers les pays riches. On conçoit donc qu'une réglementation de ces transferts puisse être édictée par les pouvoirs publics. Dans un contexte plus général, le Concile visait l'exportation des « cerveaux » — l'exode des professionnels qualifiés, qui ont souvent acquis leur compétence grâce aux deniers communau-

commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde, et pas seulement aux riches ».<sup>22</sup> C'est dire que la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu. Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire. En un mot, « le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine tradi-

<sup>22</sup> De Nabuthe, c. 12, n. 53, P. L. 14, 747. Cf. J.-R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'empire romain*, Paris, de Boccard, 1933, p. 336, sq.

---

taires — en même temps que celle des capitaux (cf. *Gaudium et Spes*, n° 65). Il réservait le droit de migration — à propos duquel il faut d'ailleurs préciser que s'il est un *droit personnel*, opposable, en particulier, à une communauté oppressive, il n'est pas un droit arbitraire dont on pourrait user par simple *convenance personnelle* sans égard au bien de la communauté.

Au sujet des réformes agraires, on se reportera au texte plus développé du Concile (qui traite de l'ensemble du problème, et non de la seule expropriation), rappelé dans l'introduction ci-dessus, p. 18.

2. Le principe de l'universelle destination des biens de la terre, sur lequel s'ancre la réflexion sur la propriété, est fondamental. Il a pourtant besoin d'être élargi, réinterprété et complété dans le cadre des civilisations industrielles avancées que nous connaissons. Son énoncé premier correspond plutôt à une époque pré-industrielle, dans laquelle les ressources de la terre — d'une terre créée par Dieu pour tous les hommes et fécondée par sa providence — étaient utilisées à l'état brut (chasse, pêche, cueillette, matériaux ne supposant aucune transformation). A ce moment de l'histoire humaine, la densité démographique restait faible, et de vastes terres demeuraient vacantes, l'espace appartenait au premier occupant, et la propriété du sol sur lequel les nomades se stabilisaient pour travailler régulièrement devenait source de richesse.

tionnelle chez les Pères de l'Église et les grands théologiens ». S'il arrive qu'un conflit surgisse « entre droits privés acquis et exigences communautaires primordiales », il appartient aux pouvoirs publics « de s'attacher à le résoudre, avec l'active participation des personnes et des groupes sociaux ».<sup>23</sup>

## 24 L'usage des revenus

Le bien commun exige donc parfois l'expropriation, si, du fait de leur étendue, de leur exploitation

<sup>23</sup> Lettre à la Semaine sociale de Brest, dans *L'homme et la révolution urbaine*, Lyon, Chronique sociale, 1965, pp. 8 et 9.

---

Mais cette propriété foncière, dans son origine même, était relative aux besoins de l'ensemble des hommes ; la terre appartenait d'abord à Dieu qui, de plus, en assurait la fécondité. Le commerce fut ensuite source de richesse et souvent d'un enrichissement abusif dans la mesure où, tirant profit des besoins des hommes et de la pénurie des biens, il ne représentait pas un vrai service.

Avec l'avènement de l'ère industrielle, la perspective change ou plutôt se complète. La source principale des richesses est dans le travail, la compétence et les techniques qui transforment les produits bruts en objets de plus en plus élaborés et adaptés aux besoins. Les biens de la terre, c'est-à-dire les produits naturels et les matières premières, perdent leur importance au profit des biens hautement technicisés et des produits synthétiques, qui s'originent dans l'intelligence scientifique, le travail technique et le sens de l'organisation. Les richesses modernes viennent des capacités de l'homme et de son travail technique tout autant que de la nature et de sa fécondité.

Cette large évolution invite à interpréter et à adapter les principes classiques de la morale sociale de l'Église qui portent nécessairement la marque de l'époque où ils ont été exprimés. *Populorum progressio* (n° 48) signale discrètement cette évolution en mention-

faible ou nulle, de la misère qui en résulte pour les populations, du dommage considérable porté aux intérêts du pays, certains domaines font obstacle à la prospérité collective. En l'affirmant avec netteté,<sup>24</sup> le Concile a rappelé aussi non moins clairement que le revenu disponible n'est pas abandonné au libre caprice des hommes, et que les spéculations égoï-

<sup>24</sup> *Gaudium et Spes*, n. 71, § 6.

---

nant les deux sources de richesse : d'une part, les dons que la Providence a faits à une nation (richesses naturelles, situation géographique, climat...), et, d'autre part, les fruits du travail.

Le principe de l'universelle destination des biens de la terre ne semble plus suffisant pour fonder, à lui seul, la répartition des richesses produites dans le monde ; il faut faire appel également au principe de la solidarité universelle des hommes à travers toutes leurs activités et, en particulier, à travers les activités de recherche et de travail productif. En de nombreux passages, *Populorum progressio* met fortement l'accent sur ce devoir de solidarité internationale : « La solidarité universelle, qui est un fait et un bénéfice pour nous tous, est aussi un devoir » n° 17). Il s'agit d'ailleurs « de construire une civilisation de solidarité mondiale » (n° 75).

En complétant le principe de l'universelle destination des biens de la terre par celui de la solidarité universelle des hommes (en particulier dans leur travail de transformation du monde), il y a progrès, pourrait-on dire, puisque l'on passe d'une vue assez matérielle concernant des objets et leur usage (les biens de la terre) à une vue plus humaine concernant les personnes et leurs activités. On passe de l'appropriation de richesses créées par Dieu pour tous à la valeur du travail et de l'intelligence technique qui sont source des richesses modernes et éléments actifs de solidarité.

Cette ouverture introduit à de nouveaux problèmes de propriété et de solidarité. La richesse des sociétés industrielles et leur avenir reposent sur l'application de procédés techniques, sur l'acquisition et l'exercice de savoirs, sur la mise en place d'une lourde et coû-

tes doivent être bannies. On ne saurait dès lors admettre que des citoyens pourvus de revenus abondants, provenant des ressources et de l'activité nationales, en transfèrent une part considérable à l'étranger, pour leur seul avantage personnel, sans souci du tort évident qu'ils font par là subir à leur patrie.<sup>25</sup>

<sup>25</sup> Cf. *ibid.*, n. 65, § 3.

---

teuse infrastructure de recherches qui doit assurer le développement. C'est en ces domaines que les pays riches manifestent principalement leur avance, plus encore que par la considération immédiate des niveaux de vie. Si, entre les pays développés et les pays en voie de développement, les écarts des niveaux de vie restent grands et tendent même à s'accroître, le décalage technologique est plus grand encore et augmente davantage. Pour une harmonisation solidaire d'un développement mondial, c'est un gros handicap. D'où la grave question des transferts techniques, de la communication des savoirs (connaissance et procédés), de la mise en commun des résultats de la recherche. Ce problème prospectif est aussi important que celui de la répartition actuelle des biens produits ; sa solution est difficile. Les cloisonnements et les appropriations exclusives — que ce soit de la part des nations ou des entreprises privées et des individus — sont la règle la plus courante aujourd'hui en ce domaine. Il faudrait étendre la notion de propriété et ses obligations sociales bien au-delà de la conception classique (propriété de terres, de capitaux, de biens matériels) pour y inclure les techniques et les procédés. Point capital aussi pour la liberté des pays en voie de développement ; leur dépendance n'est-elle pas plus accentuée dans le domaine technologique que dans le domaine économique et même politique ? Comment surmonter les égoïsmes nationaux et les oppositions idéologiques pour mettre en commun l'intense activité de recherche des cerveaux humains afin que tous puissent profiter des découvertes techniques qui permettent une transformation profonde de la nature au service de l'homme ? C'est là une difficile question.

## L'industrialisation (1)

25

Nécessaire à l'accroissement économique et au progrès humain, l'introduction de l'industrie est à la fois signe et facteur de développement. Par l'ap-

(1) *L'industrialisation*

1° L'Encyclique *Populorum progressio* consacre une large place à l'industrialisation ; c'est la première fois — il faut le souligner — qu'un texte pontifical entreprend de traiter cette question pour elle-même. Sans doute, les documents précédents avaient-ils déjà mentionné le phénomène industriel, mais ce n'était qu'en termes brefs et allusifs.

Parmi les changements d'ordre social qui affectent le monde moderne, *Gaudium et Spes* (6, § 2) signale la naissance et l'extension de la société industrielle, avec la mutation radicale qui en résulte : « Une société de type industriel s'étend peu à peu, amenant certains pays à une économie d'opulence et transformant radicalement les conceptions et les conditions séculaires de la vie en société. » L'industrialisation est présentée sous un aspect positif : avec le progrès économique et technique, elle apporte avantages et « bienfaits » que les peuples en voie de développement souhaitent procurer à leur pays (G.S., 6, § 6).

*Mater et Magistra* avait déjà relevé « les conditions absolument indignes de vie et de salaires insuffisants » dans les pays en voie de développement : « Une des raisons, il est vrai, en est que dans ces régions l'industrialisation est encore à ses débuts ou n'a pas encore suffisamment progressé » (M.M., 68).

*Populorum progressio* prolonge et développe ces perspectives en affirmant la nécessité de l'industrialisation pour l'accroissement économique et le progrès humain. Ainsi le point de vue déborde le simple aspect économique ; c'est l'homme et son développement qui sont envisagés.

plication tenace de son intelligence et de son travail, l'homme arrache peu à peu ses secrets à la nature,

---

2° Le niveau d'industrialisation auquel atteint un pays va servir à l'identifier et à le classer. A côté des critères de distinction et d'opposition employés par l'Encyclique — les pays « riches » et les pays « pauvres », les pays développés et en voie de développement — prend place et se superpose la distinction entre « nations hautement industrialisées » et « nations peu industrialisées ». Cette vision dualiste de la situation mondiale est saisissante. *Populorum progressio* classe les pays en deux groupes et définit devoirs et droits réciproques, dans une affirmation fondamentale de solidarité. Une telle présentation ne peut manquer de faire choc et d'éveiller les consciences, tant individuelles que collectives, sur l'urgence des tâches à accomplir. Toute séduisante que soit cette présentation, elle doit s'accompagner d'une analyse plus précise de la réalité. Depuis quelques décennies, et, en particulier, depuis la deuxième guerre mondiale, le phénomène industriel s'est propagé partout et il n'est aucun pays — sauf quelques rares régions complètement à l'écart des grandes voies de communication — qui n'ait amorcé un processus d'industrialisation. Il sera donc nécessaire de classer les pays selon leur niveau actuel d'industrialisation ; pour ceux qui sont le plus en retard il convient d'analyser les critères de sous-industrialisation et d'examiner leurs chances de développement industriel, ainsi que les voies et moyens les plus appropriés ; il en résultera une typologie plus exacte.

La possibilité d'industrialisation dépend, pour une large part, des conditions naturelles (climat, matières premières, produits énergétiques), économiques (existence de marchés à proximité, accumulation de capital, infrastructure de voies de communication et facilité à en établir), humaines (qualification des travailleurs, adaptation aux techniques modernes, sens de l'organisation), mais l'industrialisation est aussi un choix politique, tant dans la volonté d'amorcer le processus de transformation technique et d'en créer les conditions préalables que dans la définition des objectifs. L'industrialisation n'est donc pas un simple phénomène technique ou économique ; il atteint tout l'homme et la société.

tire de ses richesses un meilleur usage. En même temps qu'il discipline ses habitudes, il développe

---

3° Le terme d'industrialisation peut être, en effet, compris dans des acceptions plus ou moins larges, que d'ailleurs l'Encyclique suggère. Au sens le plus étroit, il s'agit d'introduire dans un pays des activités de type industriel, que l'on distingue alors des activités agricoles ou des activités purement commerciales ; par une série plus ou moins longue de processus techniques une matière première se trouve transformée et se combine avec d'autres produits pour devenir un bien de consommation ou d'équipement hautement élaboré. Mais plus largement, on entendra par industrialisation l'introduction des techniques de travail et d'organisation dans l'effort de l'homme qui cherche à prendre possession de la nature et à la mettre à son service. L'*industrialisation*, en ce second sens, touche donc toutes les activités économiques de l'homme qui se trouvent alors soumises à une rationalité exigeante et à une prévision d'évolution constante. L'influence de cette transformation du travail et de l'économie s'étend aux autres activités humaines et aux structures, et c'est la société tout entière qui est en mutation ; on parlera alors de la naissance de la *société industrielle* dans laquelle les comportements de l'homme — individuels, familiaux, sociaux — seront eux-mêmes modifiés ainsi que les structures et les valeurs. C'est une nouvelle civilisation, la *civilisation industrielle* qui vient bousculer les civilisations traditionnelles et se substituer à elles. Par cette contagion universelle une homogénéisation des sociétés s'opère, chacune participant d'une façon progressive au phénomène industriel. (N.B. Dans le commentaire de *Gaudium et Spes*, édition de l'Action Populaire, la note 10, page 69, décrit toute l'ampleur de ce processus.)

4° *Populorum Progressio* distingue nettement l'industrialisation du régime économique dans lequel elle s'accomplit ; cette dissociation est importante. Si au XIX<sup>e</sup> siècle le développement industriel des pays occidentaux a pris appui sur le capitalisme libéral, il n'y a pas de lien nécessaire entre les deux. Divers systèmes économiques sont susceptibles de donner naissance et

chez lui le goût de la recherche et de l'invention, l'acceptation du risque calculé, l'audace dans l'en-

---

d'entretenir un processus d'industrialisation. L'exemple comparé de l'U.R.S.S. et du Japon qui, en quarante ans, sont devenus deux grandes nations industrielles dans le cadre de deux régimes économiques fort différents, serait instructif. Le choix d'un système économique qui soutienne et favorise l'industrialisation dépend des données naturelles du pays, de la rapidité et des étapes de transformation que l'on souhaite réaliser, mais aussi des conditions sociologiques et de la structure politique ; intervient également le but idéologique que les dirigeants du pays se fixent. Malgré certains éléments communs à toute société industrielle, il s'agit, en effet, d'édifier une société nouvelle d'un certain type.

Au reste, les études récentes semblent montrer qu'à partir de systèmes économiques fort différents en théorie et parfois même opposés, les structures mises en place pour l'industrialisation et certaines fonctions économiques connaissent, en pratique, des rapprochements et des convergences (cf. François Perroux, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> édit., 1964, P.U.F., Paris, pp. 609-618, Henri Chambre, *Union Soviétique et Développement économique*, Aubier, 1967, pp. 48-49). Partout, on recherche un certain niveau d'efficacité ; les techniques de production poussent à la concentration des moyens ; un équilibre est à trouver entre l'initiative laissée aux échelons de base et la coordination nécessaire au sommet, où les Pouvoirs publics joueront un rôle plus ou moins déterminant ; devant l'évolution rapide des techniques et des besoins, l'attitude prévisionnelle et la prospective sont indispensables ; le facteur humain prend une importance maintenant reconnue.

5° L'encyclique souligne, sans restriction, *les aspects positifs de l'industrialisation*. L'industrialisation permet d'acquérir ou de développer des comportements humains favorables : discipline des habitudes, goût de la recherche et de l'innovation, audace à entreprendre et calcul du risque, sens des responsabilités. Cette énumération n'est certes pas exhaustive ; elle est pourtant significative d'une reconnaissance de l'homme

treprise, l'initiative généreuse, le sens des responsabilités.

---

industriel dans un document officiel de l'Eglise. Une analyse plus poussée relèverait d'autres aspects et signalerait, sans doute, quelques dangers possibles.

D'une part, en effet, le progrès technique pousse à des productions de masse qui s'effectuent dans des ensembles industriels plus volumineux. Pour que l'initiative, la responsabilité, la recherche s'y exercent à tous les échelons et ne soient pas réservées à un petit nombre, il est nécessaire que l'organisation des structures comporte une intensification des communications et une participation accrue, en même temps que se développent des moyens de formation permanente.

D'autre part, une industrialisation trop rapide peut entraîner une certaine inflation, une dislocation des structures en place, ce qui engendre des misères sociales (n° 29). Il est donc nécessaire de régler rythmes et étapes, afin d'atteindre les objectifs désirés sans que les transformations de structures et de mentalités soient trop brutales au risque de perturber l'homme lui-même. La question de la vitesse d'évolution industrielle est la plus grave qui soit. Pour les pays en voie de développement, il y a un retard à combler en raison des besoins ressentis par les populations, mais aussi en fonction de l'avance prise par les autres pays. En même temps ces autres pays sont, eux-mêmes, engagés dans des mutations accélérées qui les précipitent en avant et accentuent le retard des premiers. Comment assurer une juste régulation dans ce double mouvement ? Une solidarité consciente de tous les pays au niveau mondial, un accord global sur des objectifs communs, une entente sur une conception de l'homme, sont les conditions nécessaires, semble-t-il, pour essayer de dominer et de régler la vitesse d'évolution du phénomène industriel et pour éviter les déchirures auxquelles les sociétés traditionnelles sont, plus que d'autres, soumises.

Plus largement, c'est au nom de principe moraux supérieurs qu'il conviendrait d'harmoniser et de régler la vitesse d'évolution du progrès technique (lui-même solidaire du progrès scientifique), la croissance écono-

mique (et, en particulier, l'industrialisation), le développement des besoins humains et la poussée démographique.

6° Beaucoup de pays en voie de développement ont amorcé, ces dernières années, un *processus d'industrialisation*. Peut-on en estimer globalement les premiers résultats et les promesses d'avenir ?

Selon les études récentes, les efforts combinés de tous les pays en voie de développement pour édifier un secteur d'industries manufacturières se sont traduits, de 1960 à 1965, par une production d'articles manufacturés qui représentent moins de 5 % de la production mondiale ; ce pourcentage n'est pas plus élevé qu'avant la deuxième guerre mondiale, il n'a presque pas changé depuis dix ans. Si le taux de croissance actuelle se maintient, la production manufacturière des pays en voie de développement ne représentera sans doute pas plus de 6 à 7 % de la production mondiale en 1990.

Cependant, ces dernières années, un certain nombre de pays en voie de développement ont connu un taux de croissance industrielle de 7 à 9 % (alors que le taux de croissance agricole n'était que de 3 %). Ce pourcentage satisfaisant ne doit pas faire illusion ; s'il est assez élevé, c'est que nous nous trouvons à la période de démarrage, avec un point de départ situé très bas.

Certes, on notera d'autres signes positifs : dans les dix dernières années, la production industrielle des pays en voie de développement a doublé ; la production d'acier a triplé ; celle du ciment a doublé ; des progrès ont été enregistrés pour l'énergie, pour les engrais chimiques... Malgré ces pourcentages, si l'on considère les volumes de production, ils demeurent insuffisants puisque, pour ces pays, les productions restent en dessous de la croissance des besoins de biens de consommation et que les importations ont dû être augmentées. En général, le taux de croissance industrielle atteint a été, pour la plupart de ces pays, inférieur à celui qui correspondait à leurs aspirations et qui avait été prévu dans les plans de développement économique. De plus, l'accroissement démographique a absorbé une part considérable de l'augmentation de la production.

## 26 Capitalisme libéral (m)

Mais un système s'est malheureusement édifié sur ces conditions nouvelles de la société, qui considérait le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes. Ce libéralisme sans frein conduisait à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de « l'impérialisme international de l'argent ».<sup>2</sup> On ne saurait trop réprover de tels abus, en rappelant encore une fois

<sup>2</sup> Encyclique *Quadragesimo Anno*, 15 mai 1931, AAS 23 (1931), p. 212.

(m) *Le capitalisme libéral*

Sur le capitalisme libéral, l'encyclique apporte-t-elle du neuf ? Rappelons deux textes significatifs :

Pie XII, discours du 1<sup>er</sup> septembre 1944 : « Là où le capitalisme se fonde sur ces conceptions erronées (de la propriété) et s'arroge un droit illimité sur la propriété en dehors de toute subordination au bien commun, l'Église l'a réprouvé comme contraire au droit naturel. » (A.A.S., XXXVI (1944), p. 252-3.)

Paul VI, discours aux patrons chrétiens d'Italie, du 8 juin 1964 (cf. *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale*, n° 391, p. 420) : « Le système économique social, né du libéralisme manchestérien tel qu'il se maintient à l'heure actuelle avec son idée unilatérale de la propriété des moyens de production et sa conception d'une économie où prévaut la recherche du profit privé, ne représente ni la perfection, ni la paix, ni la justice, puisqu'il sépare encore les hommes en classes irrémédiablement opposées et qu'il imprime à la société la tare de dissensions profondes. »

A reprendre les documents pontificaux antérieurs depuis *Rerum novarum* jusqu'à *Mater et Magistra*, on retrouve les divers éléments mentionnés ici au n° 26 : profit, concurrence, propriété des moyens de production. Toutefois, le texte de *Populorum progressio* est plus saisissant dans sa concision ; la réprobation des

solennellement que l'économie est au service de l'homme.<sup>27</sup> Mais s'il est vrai qu'un certain capitalisme a été la source de trop de souffrances, d'injustices et de luttes fratricides aux effets encore durables, c'est à tort qu'on attribuerait à l'industrialisation elle-même des maux qui sont dus au néfaste système qui l'accompagnait. Il faut au contraire en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'organisation du travail et du progrès industriel à l'œuvre du développement.

<sup>27</sup> Cf., par exemple, COLIN CLARK, *The conditions of economic progress*, 3d ed., London, Macmillan & Co., New York, St. Martin's Press, 1960, pp. 3-6.

---

principes du capitalisme libéral et des abus qu'il engendre est fortement rappelée. Nul ne peut s'y tromper.

Cependant, les formules employées comportent elles-mêmes, dans leur brièveté, quelques notations spécifiques qui indiquent les raisons du jugement et le point précis sur lequel il porte. Le capitalisme libéral est décrit comme un système qui considère le profit comme motif *essentiel* du progrès économique, la concurrence comme loi *suprême* de l'économie, la propriété des biens de production comme un droit *absolu*, sans limites ni obligations sociales correspondantes. Il ne s'agit donc pas de l'abolition radicale de la propriété privée des biens de production, ni de l'élimination de toute concurrence ou de toute notion de profit. L'encyclique, d'ailleurs, reparlera plus loin de la concurrence au niveau international pour demander, non qu'elle soit abolie, mais qu'elle soit réglée et maintenue dans des limites raisonnables : « Sans abolir le marché de la concurrence, il faut le maintenir dans des limites qui le rendent juste et moral, et donc humain » (n° 61). C'est dans la mesure où les notions de propriété privée des biens de production, de concurrence, de profit se présentent comme des absolus ou comme les normes ultimes de l'action qu'elles tombent sous la condamnation de l'Église. Pour sa part, l'Église rappelle, une fois de plus, que la loi fondamentale est la suivante : l'économie est au service de l'homme, de tous les hommes et de tout l'homme.

A propos des échanges commerciaux entre les nations, le principe du libéralisme économique sera à nouveau mis en question (n° 58).

## 27 Le travail (n)

De même, si parfois peut régner une mystique exagérée du travail, il n'en reste pas moins que celui-ci est voulu et béni de Dieu. Créé à son image, « l'homme doit coopérer avec le créateur à l'achèvement de la création, et marquer à son tour la terre de l'empreinte spirituelle qu'il a lui-même reçue ».<sup>28</sup> Dieu qui a doté l'homme d'intelligence, d'imagination et de sensibilité, lui a donné ainsi le moyen de parachever en quelque sorte son œuvre : qu'il soit

<sup>28</sup> Lettre à la Semaine sociale de Lyon, dans *Le travail et les travailleurs dans la société contemporaine*, Lyon, Chronique sociale, 1965, p. 6.

---

 (n) *Le travail et son organisation*

Les deux paragraphes (27 et 28) consacrés au *travail* reprennent des considérations générales et ne s'appliquent pas spécialement aux pays en voie de développement. On rappelle ici certains éléments d'une théologie du travail. Le travail est un moyen voulu par Dieu pour transformer la nature ; il permet à l'homme d'exercer ses qualités, de s'épanouir et de devenir créateur ; il est un moyen de rapprochement et d'union pour les hommes. Toutes ces données positives étant notées, l'encyclique voit, cependant, l'opportunité de signaler l'ambivalence possible du travail ; il peut être, en effet, l'occasion d'égoïsme, de jouissance et de puissance.

Dans ce passage sur l'industrialisation il n'est pas question du travail industriel proprement dit, sous son double aspect : ses conditions d'exécution, sa place dans la vie économique. *Mater et Magistra* avait déjà insisté sur ce dernier point en apportant des éléments nouveaux ; rappelons-les : le travail est, pour l'homme, un moyen de s'épanouir par l'exercice des responsabilités ; l'homme doit donc participer à l'organisation de son travail ; il participera aussi à la vie et aux décisions d'avenir de l'entreprise, cellule de base où, le

artiste ou artisan, entrepreneur, ouvrier ou paysan, tout travailleur est un créateur. Penché sur une matière qui lui résiste, le travailleur lui imprime sa marque, cependant qu'il acquiert ténacité, ingéniosité et esprit d'invention. Bien plus, vécu en commun, dans l'espoir, la souffrance, l'ambition et la joie partagés, le travail unit les volontés, rapproche les esprits, et soude les cœurs : en l'accomplissant, les hommes se découvrent frères.<sup>29</sup>

<sup>29</sup> Cf., par exemple, M.-D. CHENU, O. P., *Pour une théologie du travail*, Paris, Editions du Seuil, 1955.

plus souvent, ce travail s'accomplit (*Mater et Magistra*, nos 82 et 83) ; à côté des droits fondés sur le capital, il y a des droits fondés sur le travail.

Dans *Populorum progressio*, une fonction ultime est dévolue au travail, pour le chrétien. Une courte référence à l'épître aux Ephésiens (4, 13) élargit tout à coup la perspective ; il s'agit de la construction du corps du Christ, dans la diversité et l'unité des dons. Aucun développement n'est donné à cet aperçu suggestif (cf. cependant *infra* n° 79 et note (kk)). *Mater et magistra* (nos 258 et 259) avait cherché aussi à dégager une signification religieuse du travail à partir de la réalité de l'Eglise, corps mystique du Christ dont nous sommes les membres ; puis elle rapprochait, d'une façon très ferme, travail humain et rédemption : « S'ils sont unis au saint Rédempteur en leur âme et esprit, leur travail continue, en quelque sorte, le travail de Jésus-Christ et tire de lui sa vertu rédemptrice. » *Gaudium et Spes* (67, § 2) a repris cette ouverture : « Par l'hommage de son travail à Dieu, l'homme est associé à l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ qui a donné au travail une dignité éminente en œuvrant de ses propres mains à Nazareth. » Dans *Populorum Progressio*, l'accent est mis sur le fait que « le travail unit les volontés... : en l'accomplissant les hommes se découvrent frères ». Et l'encyclique renvoie explicitement au livre de P. Chenu, *Pour une théologie du travail*, et pour les chrétiens de langue allemande à celui de P. Oswald von Nell Breuning, *Economie et Société*.

Une autre remarque concerne l'organisation scientifique du travail. A quelques lignes d'intervalle,

## 28 Son ambivalence

Sans doute ambivalent, car il promet l'argent, la jouissance et la puissance, invite les uns à l'égoïsme et les autres à la révolte, le travail développe aussi la conscience professionnelle, le sens du devoir et la charité envers le prochain. Plus scientifique et mieux organisé, il risque de déshumaniser son exécutant, devenu son servent, car le travail n'est humain que s'il demeure intelligent et libre. Jean XXIII a rappelé l'urgence de rendre au travailleur sa dignité, en le faisant réellement participer à l'œuvre commune : « on doit tendre à ce que l'entreprise devienne une communauté de personnes, dans les relations, les fonctions et les situations de tout son personnel ».<sup>28</sup> Le labeur des hommes, bien plus,

<sup>28</sup> *Mater et Magistra*, AAS 53 (1961), p. 423.

---

l'encyclique semble porter deux jugements différents : au n° 26 il est dit : « Il faut en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'organisation du travail... », et au n° 28 : « Plus scientifique et mieux organisé, le travail risque de déshumaniser son exécutant, devenu son servent... » ; la raison de cette réserve est aussitôt indiquée : « car le travail n'est humain que s'il demeure intelligent et libre ».

L'encyclique touche là un élément essentiel de l'évolution des sociétés modernes. Avec la multiplication des interdépendances (socialisation), celles-ci se trouvent dans la nécessité de s'organiser avec des structures plus complexes et plus pesantes. Le sens de l'organisation est condition et signe du développement ; il représente une étape de la révolution industrielle. Mais l'organisation — qui est une manifestation de la rationalité et qui s'appuie sur une réflexion de type scientifique — n'est pas en soi inhumaine, puisqu'elle est essentiellement création de l'homme, plus encore, peut-être, que transformation de la nature. Détruit-elle la liberté de l'homme ? Ce n'est pas sûr ; au contraire, elle dégage l'homme de certaines contraintes et de l'arbitraire des improvisations ; elle situe sa liberté à un autre niveau et l'oblige à exprimer cette

pour le chrétien, a encore mission de collaborer à la création du monde surnaturel,<sup>21</sup> inachevé jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à constituer cet Homme parfait dont parle saint Paul, « qui réalise la plénitude du Christ ».<sup>22</sup>

<sup>21</sup> Cf., par exemple, O VON NELL-BREUNING, S. J., *Wirtschaft und Gesellschaft*, t. 1 : *Grundfragen*, Freiburg, Herder, 1956, pp. 183-184.

<sup>22</sup> *Eph.*, 4, 13.

---

liberté sous un mode plus solidaire qu'individualiste, en l'invitant à concevoir et à créer des organisations qui soient l'occasion pour lui de rencontrer d'autres hommes et de réaliser avec eux une œuvre qui dépasserait les possibilités de chaque individu.

## L'urgence de l'œuvre à accomplir

29

Il faut se hâter : trop d'hommes souffrent, et la distance s'accroît qui sépare le progrès des uns, et la stagnation, voire la régression des autres. Encore faut-il que l'œuvre à accomplir progresse harmonieusement, sous peine de rompre d'indispensables équilibres. Une réforme agraire improvisée peut manquer son but. Une industrialisation brusquée peut disloquer les structures encore nécessaires, et engendrer des misères sociales qui seraient un recul en humanité.

## 30 Tentation de la violence (o)

Il est certes des situations dont l'injustice crie vers le ciel. Quand des populations entières, dépourvues du nécessaire, vivent dans une dépendance telle qu'elle leur interdit toute initiative et responsabilité, toute possibilité aussi de promotion culturelle et de participation à la vie sociale et politique, grande est la tentation de repousser par la violence de telles injures à la dignité humaine.

---

 (o) *Violence, révolution, réforme*

*Réforme et révolution* : ces deux termes s'opposent souvent, mais nullement de manière univoque. Parfois la relation entre eux s'inverse : dans le Brésil de 1964, celui qui voulait les « réformes » passait pour être hostile à la « révolution » et inversement. Cas extrême. Il faut, en tout cas, situer la pensée du pape en dehors de toute polémique de ce genre. Ainsi, il n'y a, semble-t-il, aucune difficulté à dire que la réalisation des réformes urgentes, rappelée à dessein au n° 32, est « révolutionnaire ». D'autre part, le mot « révolution », pris comme sous-titre au n° 31, est quelque peu

## 31 Révolution

On le sait pourtant : l'insurrection révolutionnaire — sauf dans le cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun du pays — engendre de nouvelles injustices, introduit de nouveaux déséquilibres, et provoque de nouvelles ruines. On ne saurait combattre un mal réel au prix d'un plus grand malheur.

---

impropre : au sens strict le paragraphe parle de l'insurrection (un des sens du mot révolution).

Sur le fond du problème, il faut remarquer que Paul VI a voulu éliminer au moins certaines des ambiguïtés qui pouvaient résulter d'une phrase de Jean XXIII — appuyée sur un propos de Pie XII — dans *Pacem in terris* (1963) : « La progression est la loi de toute vie et les institutions humaines, elles aussi, ne peuvent être améliorées qu'à condition qu'on agisse sur elles de l'intérieur et de façon progressive. C'est l'avertissement de Notre prédécesseur Pie XII : Ce n'est pas la révolution, mais une évolution harmonieuse qui apportera le salut et la paix. L'œuvre de la violence a toujours consisté à abattre, jamais à construire ; à exaspérer les passions, jamais à les apaiser » (*Pacem in terris*, n° 162). On avait lu dans ces lignes la condamnation de toute violence révolutionnaire, quelles que soient les situations. De plus, la mise en garde au sujet de l'insurrection révolutionnaire est elle-même affectée de précisions, classiques assurément dans l'enseignement catholique traditionnel, mais parfois passées sous silence. Le Pape fait ici écho, dans une incise, aux formules de *Gaudium et Spes* sur le droit de résistance : « Si l'autorité publique, débordant sa compétence, opprime les citoyens, que ceux-ci ne refusent pas ce qui est objectivement requis par le bien commun ; mais qu'il leur soit cependant permis de défendre leurs droits et ceux de leurs concitoyens contre les abus du pouvoir, en respectant les limites tracées par la loi naturelle et la loi évangélique. » Paul VI est toutefois un peu plus explicite que le

## 32 Réforme

Qu'on nous entende bien : la situation présente doit être affrontée courageusement et les injustices qu'elle comporte combattues et vaincues. Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard. A chacun d'y prendre généreusement sa part, surtout à ceux qui, par leur éducation, leur situation, leur pouvoir, ont de grandes possibilités d'action. Que, payant d'exemple, ils prennent sur leur avoir, comme l'ont fait plusieurs de nos frères dans l'épiscopat.<sup>22</sup> Ils répondront ainsi à l'attente des hommes et seront fidèles à l'Esprit de Dieu, car c'est « le ferment évangélique qui a suscité et suscite dans le cœur humain une exigence incoercible de dignité ».<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Cf., par exemple, Mgr M. LARRAIN ERRAZURIZ, évêque de Talca (Chili), président du CELAM, *Lettre pastorale sur le développement et la paix*, Paris, Pax Christi, 1965.

<sup>23</sup> *Gaudium et Spes*, n. 26, § 4.

---

Concile : les termes employés par le Pape impliquent que la défense légitime des droits peut, aussi, porter le nom d'« insurrection révolutionnaire ».

Nuances importantes par rapport à des formules courantes dans l'Eglise (y compris celle de *Pacem in terris*, rappelée à l'instant). Il ne faudrait cependant pas, à l'inverse, déformer la pensée de Paul VI. Son sentiment est bien celui-ci : ce n'est pas par la violence que l'on construit ; ce n'est pas non plus en se croisant les bras. « La situation présente doit être affrontée courageusement et les injustices qu'elle comporte combattues et vaincues. Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard. »

## Programmes et planification (p)

33

La seule initiative individuelle et le simple jeu de la concurrence ne sauraient assurer le succès du développement. Il ne faut pas risquer d'accroître encore la richesse des riches et la puissance des forts, en confirmant la misère des pauvres et en ajoutant à la servitude des opprimés. Des programmes sont donc nécessaires pour « encourager, sti-

---

(p) « Programmes et planification »

L'Encyclique n'aborde pas le problème des programmes et des plans de développement uniquement dans les paragraphes inclus par elle sous ce titre qui, comme les autres, fait partie du texte officiel (n<sup>os</sup> 33, 34 et suiv.). Il y est encore question de programmes dans le chapitre consacré à l'assistance aux faibles (n<sup>os</sup> 50 et 52), dans celui qui traite de « L'équité dans les relations commerciales » (n<sup>o</sup> 64) et, finalement, dans la section qui affirme que « le développement est le nom de la paix » (n<sup>o</sup> 77).

L'examen de tous ces paragraphes montre que les programmes et les plans de développement dont il est question sont soit du type national, soit du type régional, c'est-à-dire couplant entre elles plusieurs nations. Il montre aussi que, sans entrer dans une justification et des analyses cursives des méthodes et des techniques de leur élaboration, — ce qui n'est pas du ressort de l'Eglise, — l'Encyclique indique les grands objectifs et les conditions auxquels doivent satisfaire ces programmes et ces plans.

Si Paul VI intervient ainsi, c'est que « économie et technique n'ont de sens que par l'homme qu'elles doivent servir » (n<sup>o</sup> 34) [cf. G.S., n<sup>os</sup> 54 à 57 et n<sup>o</sup> 63]. C'est au nom d'une conception de l'homme inspirée par l'Evangile que le Pape introduit le recours aux programmes. « L'homme n'est vraiment homme, conclut-il à la fin du n<sup>o</sup> 34, que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que

muler, coordonner, suppléer et intégrer »<sup>28</sup> l'action des individus et des corps intermédiaires. Il appartient aux pouvoirs publics de choisir, voire d'imposer les objectifs à poursuivre, les buts à atteindre, les moyens d'y parvenir, et c'est à eux de stimuler toutes les forces regroupées dans cette action com-

<sup>28</sup> *Mater et Magistra*, AAS 53 (1961), p. 414.

---

lui a donnée son Créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences. » Par le recours aux programmes et aux plans, il s'agit, vient-il de préciser, de « réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux-être matériel, de son progrès moral et de son épanouissement spirituel. » C'est dire qu'il ne s'agit pas de n'importe quels programmes : certains, en effet, engendrent « le péril d'une collectivisation intégrale ou d'une planification arbitraire » (seule allusion au socialisme marxiste dans l'encyclique), d'autres, sous le voile d'une finalité sociale, cachent des visées hautement égoïstes ou mercantiles, avouées parfois d'ailleurs, et contraires à ce qui est affirmé au n° 33. (Ainsi à propos du programme d'assistance technique, dans son discours du 25 janvier 1952, le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson déclarait : « La philanthropie n'est pas notre mobile... Ce programme sert nos plus stricts intérêts ».)

Pourquoi des programmes ? L'Encyclique est très nette à ce sujet. D'entrée de jeu, elle écarte, dans la mesure où elle serait exclusive la solution préconisée par la théorie économique néo-classique. « La seule initiative individuelle et le simple jeu de la concurrence ne sauraient assurer le succès du développement » (n° 33). Ce faisant elle n'entend pas du tout se placer à un point de vue normatif : elle constate. Et elle rejoint ainsi les conclusions des économistes les plus au fait des problèmes posés par le développement économique et social réel : le tout du développement est le développement de tout l'homme. En effet, pour toute nation quelle qu'elle soit, « l'erreur serait de penser que l'économie à base de marché peut s'en remettre aujourd'hui aux seules spontanités du marché du soin d'assurer son propre développement et le développement des pays sous-développés qui for-

mune. Mais qu'ils aient soin d'associer à cette œuvre les initiatives privées et les corps intermédiaires. Ils éviteront ainsi le péril d'une collectivisation intégrale ou d'une planification arbitraire qui, négatrices de liberté, excluraient l'exercice des droits fondamentaux de la personne humaine.

---

ment une partie de son milieu vital » (F. Perroux, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, P.U.F., Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1964, p. 378). S'en tenir à ces pratiques, ce serait ignorer, en effet, la réalité quotidienne de la vie économique ; ce serait oublier que l'Etat est présent à toute économie moderne, libérale ou non. Il appartient aux pouvoirs publics non seulement d'arbitrer mais de prendre les décisions qui s'imposent, tout en ayant soin « d'associer à cette œuvre les initiatives privées et les corps intermédiaires ». En apportant cette précision, qui est d'une très grande importance pour les pays en voie de développement, l'Encyclique n'entend pas dire que la concurrence entre les petites unités économiques soit le seul ressort du développement, mais bien que celui-ci requiert des plans et des programmes à l'élaboration et à l'exécution desquels devront collaborer les corps intermédiaires intéressés.

L'examen du développement des pays aujourd'hui développés comme celui des pays en voie de développement le fait nettement apparaître : la spontanéité des agents économiques n'a pas, à elle seule, suscité le développement. D'autres facteurs sont intervenus et interviennent encore : innovation technique, changement des structures mentales des populations vis-à-vis du savoir, des sciences, de la recherche, formation des hommes qui entraîne un coût qui n'est pas assumé directement par les agents micro-économiques concurrents. Les politiques de transfert d'investissement entre pays moteurs et pays affiliés ne sont pas, non plus, le fait des seules interventions privées. Quant aux pratiques du commerce qui recherchent le profit marchand, elles sont incommensurables aux problèmes du développement. De 1956 à 1959, par exemple, par suite des variations des termes de l'échange, l'Europe occidentale et les Etats-Unis ont reçu des pays en voie de développement environ l'équivalent de la somme totale des prêts qui leur ont été consentis alors par la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (voir à ce sujet les rapports du G.A.T.T., —

## 34 Au service de l'homme

Car tout programme, fait pour augmenter la production, n'a en définitive de raison d'être qu'au service de la personne. Il est là pour réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux-être maté-

P. Bairoch, *op. cit* (sous la note au n° 8), pp. 161-162, qui analyse le cas des années récentes, — G. de Lacharrière, *Commerce extérieur et sous-développement*, P.U.F., 1964, p. 12). Le développement a d'autres dimensions et d'autres exigences que celles auxquels sont attachés les capitaines d'industrie, les prospecteurs de pétrole, de gaz, de cuivre ou de métaux rares.

En faisant appel aux programmes qui sont « le contraire du déroulement spontané des événements économiques et du changement spontané des structures » (F. Perroux), on peut espérer réduire les freinages que provoquent ces pratiques cumulées durant des dizaines d'années.

Sans doute, écrivait le Père L.-J. Lebreton dès 1961, « la simple mention du terme de « planification » suffit souvent à indisposer les dirigeants politiques et économiques et à soulever des campagnes d'opposition... » Mais, ajoutait-il, « il convient de souligner qu'il s'agit essentiellement de développement ; que le plan n'est qu'un moyen pour réussir le développement ; qu'un plan directeur ou indicateur à long terme, ou prospectif, est en toute hypothèse (même libérale) rigoureusement nécessaire » (L.-J. Lebreton, *Dynamique concrète du développement*, Editions Ouvrières, Paris, p. 382).

Les responsables du développement aux États-Unis deviennent, eux-mêmes, de plus en plus réticents à l'égard des projets isolés, et favorables aux programmes dans le cadre d'un plan général (G. Ohlin, *Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger*, O.C.D.E., Paris, 1966, p. 104).

Mais, par-dessus toute chose, le plan suscite et crée la « perspective de croissance et de développement » en proposant des objectifs liés pour plusieurs années successives au lieu de donner l'idée d'un total constant, comme le souligne A.O. Hirschman, qui fut le conseiller économique de pays d'Amérique latine, entre 1952 et

riel, de son progrès moral, et de son épanouissement spirituel. Dire : développement, c'est en effet se soucier autant de progrès social que de croissance économique. Il ne suffit pas d'accroître la richesse commune pour qu'elle se répartisse équitablement. Il ne suffit pas de promouvoir la technique pour que la terre soit plus humaine à habiter. Les erreurs de ceux qui les ont devancés doivent avertir ceux qui sont sur la voie du développement des périls à éviter

---

1956 (A.O. Hirschman, *Stratégie du développement économique*, Editions Ouvrières, trad. de l'américain, pp. 23 et 31). Et François Perroux précise : « Le but est de susciter, dans le respect d'autrui et l'irrespect des vaines orthodoxies, la propension à travailler et la propension à créer » (*L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, p. 252). Propension à créer doit être entendu ici au sens le plus fort du terme, dans la ligne même soulignée par Paul VI dans le n° 34 de l'Encyclique. De plus et fondamentalement, le programme « donne sens et valeur à l'œuvre à réaliser. En aménageant le monde, il valorise l'homme » (n° 50).

Pour un (ou un groupe de) pays en voie de développement, un plan doit être quelque chose de simple, incitant à des actions efficaces. Une collection de projections à plus ou moins long terme, plus ou moins bien agencée, n'est pas un plan économique, comme on le laisse croire trop souvent. Sa simplicité est frauduleuse.

Pour inciter à l'action efficace, un plan doit avoir analysé les désarticulations économiques et les éléments dominants qui empêchent de naître ou détruisent le dynamisme du pays considéré. Mieux vaut un plan partiel concernant quelques actions à entreprendre (ou quelques branches à développer) s'appuyant sur de telles analyses et proposant les voies et moyens pour rendre l'économie plus cohérente, plutôt qu'un plan ambitieux qui viserait un équilibre économique global sur le papier sans avoir étudié les structures fondamentales de l'économie en question. Plus tard, au bout de quelques années ou décennies, on pourra espérer confectionner un plan efficace qui couvre une plus large portion de l'économie du pays et qui la couvre mieux. On oublie trop souvent que, dans les pays socialistes comme dans les pays capi-

en ce domaine. La technocratie de demain peut engendrer des maux non moins redoutables que le libéralisme d'hier. Economie et technique n'ont de sens que par l'homme qu'elles doivent servir. Et l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences.

---

talistes industrialisés, les plans à moyen ou à court terme n'ont couvert initialement qu'une fraction de l'économie.

Nombre de pays en voie de développement ont fait à leurs propres dépens l'expérience que des projections ne sont pas un plan et qu'un plan global ambitieux a moins de chance d'être efficace qu'un plan partiel partant de l'étude des réalités économiques, politiques et sociales existantes pour aller au-delà.

Tout ceci est encore plus vrai et plus exigeant quand il s'agit de ces « programmes communs » qui doivent être organisés « sur des aires territoriales élargies, des zones de développement concerté » (n° 64) où seront couplés des ensembles de nations développées et motrices et des nations en voie de développement, ou bien où des économies « sans rivages », débordant donc les frontières nationales (sources et causes de calcul économique faux), seront entraînées par un ou plusieurs pôles de croissance, par de grandes unités internationales, par des programmes de co-production (cf. F. Perroux, M. Byé, A.O. Hirschman, etc.).

Si de telles entreprises aux dimensions d'un monde qui s'unifie malgré les conflits profonds qui le divisent, excluent la quête du profit marchand pour viser la co-production des hommes entre eux (formation des cadres locaux et nationaux, des animateurs locaux, création des réseaux de communication intellectuelle et spirituelle, transfert d'information, modification rationnelle et raisonnable des structures), si de tels « programmes concertés » sont établis et loyalement mis en œuvre, ils constitueront, parmi d'autres, « les jalons de ce développement qui conduit à la paix » (n° 77).

### 35 Alphabétisation (q)

On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social : aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim d'instruction

---

#### (q) *Alphabétisation*

Sous le titre d'alphabétisation ce paragraphe souligne l'importance de l'éducation de base : non seulement savoir lire, écrire et compter mais aussi (et souvent d'abord) apprendre à mieux vivre (alimentation, habitat, hygiène) et à travailler selon des méthodes plus rationnelles et plus productives (voir n° 25). Finalement la formation humaine dans son ensemble est évoquée.

Le développement intégral ne saurait se limiter à l'amélioration du niveau de vie et des conditions de travail ; il vise l'épanouissement de toutes les facultés humaines. Essentielle au progrès économique, l'instruction retient particulièrement l'attention de Paul VI en tant qu'elle permet à l'homme « de reprendre confiance en soi, de découvrir qu'on peut progresser avec les autres », mieux s'intégrer dans la société et participer à son développement en devenant « apte à l'assurer par soi-même ». A maintes reprises, l'encyclique revient sur le thème de la participation libre de tout homme à la construction du monde, à ses richesses (n° 1, 28, 34, 54, 65...), aux responsabilités (n° 6, 9, 25, 30, 70, 80), à la vie sociale, aux réformes nécessaires, n° 30, 32). L'éducation doit répondre à ce but : que chacun par son activité productrice, par le jeu de son intelligence, son initiative, l'exercice de ses responsabilités, devienne plus homme, s'accomplisse, à côté de ses frères, au service de la société et coopère ainsi à l'achèvement de la création (n° 27).

*En pratique*, l'alphabétisation et l'éducation d'une population ne constituent pas un objectif indépendant, valable en soi. Elles ne servent le progrès économique et culturel des individus et des pays, qu'intégrées dans un ensemble de mesures cohérentes, soutenues, mais coûteuses et difficiles à mettre au point. Voici quelques exemples de ces problèmes et recherches de solution.

n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments : un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres. Comme Nous le disions dans notre message au

---

Le n° 10 évoquait « les heurts de civilisation », les conflits de génération... Effectivement, la formation des jeunes se heurtera souvent à l'opposition des anciens menacés par une évolution qui paraît les exclure, les déposséder de leur expérience, de leur autorité. Une *formation adaptée des adultes* est donc requise qui leur évitera de rester en marge des changements. On s'efforcera, en particulier, de leur faire comprendre et admettre le but poursuivi par l'éducation donnée à leurs enfants, de leur révéler les objectifs et les avantages du processus de développement amorcé et de les convaincre d'y coopérer. On ne peut que connaître l'échec si l'on refuse l'effort nécessaire pour associer les adultes : une transformation progressive de leur vision du monde et de leurs comportements pratiques demande du temps et de la patience, une connaissance respectueuse des mentalités et des structures sociales.

L'alphabétisation des adultes ne porte fruit que greffée sur leur vie concrète et en se révélant utile pour l'existence courante. Des émissions de radio, voire de télévision, pédagogiquement très préparées, des lectures simples (texte en caractères assez gros, vocabulaire fondamental, illustrations si possible) doivent entretenir les résultats obtenus, faute de les voir rapidement disparaître. Enfin, on se souviendra que l'éducation a pour but essentiel de permettre à l'homme de tenir sa fonction sociale et de progresser dans la conscience de sa situation d'homme. L'alphabétisation ne doit pas déraciner du milieu de vie mais, au contraire, amener chaque individu à s'y intégrer plus activement, à découvrir, par les connaissances acquises, le pouvoir créateur dont il dispose et à écarter une vision magique des choses et de l'univers qui, trop souvent, le réduit à la passivité et à la crainte.

*La scolarisation des jeunes* ne va pas sans poser de graves problèmes. Elle revient fort cher : dans certains pays, jusqu'à un quart du budget national parfois, pour n'envoyer à l'école que 15 à 20 % de la po-

Congrès de l'U.N.E.S.C.O., en 1965, à Téhéran, l'alphabétisation est pour l'homme « un facteur primordial d'intégration sociale aussi bien que d'enrichissement personnel, pour la société un instrument privilégié de progrès économique et de développement ».\*

\* *L'Osservatore Romano*, 11 septembre 1965 ; *Documentation catholique*, t. 62, Paris, 1965, 1674-1675.

---

pulation en âge d'y aller. Développée trop rapidement, elle entraîne une baisse de la qualité de l'enseignement, la surcharge des maîtres, l'absentéisme des élèves et souvent leur départ définitif en cours d'année. Enfin l'école se présente à beaucoup de parents comme la chance unique que leurs enfants devront de parvenir à un poste de fonctionnaire et au salaire régulier qui profitera à toute la famille. Retourner à la terre ou même accepter un métier manuel serait déchoir dès lors que l'on a appris à lire et écrire. Attitude qu'on a rencontrée en Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Attitude qui s'explique ici par le fait que l'école, dans les pays très peu scolarisés ou dans les anciennes colonies, n'avait d'autre but immédiat que de préparer les cadres auxiliaires du pouvoir ; elle apparaît donc comme conduisant de droit à la fonction publique, aux emplois administratifs et permettant de faire une carrière individuelle. Les populations et même les enseignants n'ont pas suffisamment conscience qu'elle doit surtout préparer aux tâches productives et à l'encadrement de celles-ci, devenir un instrument de promotion collective. En outre, il est grave que, dans des pays où 65 à 90 % du produit intérieur provient de l'agriculture, celle-ci soit désertée par les éléments formés qui pourraient la faire progresser.

En beaucoup de nations des efforts sont entrepris pour remédier à cet état de choses. Peu à peu, on fait naître chez les adultes une autre conception de l'école en intégrant mieux celle-ci dans la vie du village ou du quartier urbain. Pour éviter de déraciner les enfants on recherche une pédagogie plus concrète, centrée sur le milieu de vie, sur des réalisations voisines de développement quand il en existe, qui fourniront des exemples et des thèmes pour les divers enseignants. La formation des facultés, la capacité de raisonnement, l'observation, l'imagination, la prévoyance, etc. tendent heureusement à prendre le pas sur « l'éru-

Aussi Nous réjouissons-Nous du bon travail accompli en ce domaine par les initiatives privées, les pouvoirs publics et les organisations internationales : ce sont les premiers ouvriers du développement, car ils rendent l'homme apte à l'assumer lui-même.

---

dition », le stockage de notions abstraites, stériles. On vise un enseignement pratique, utile, susceptible d'améliorer les modes d'existence. Le sens du travail manuel est restauré et l'on utilise toutes les possibilités offertes par les jeux et sports, l'expression dramatique, les travaux pratiques, les coopératives scolaires, etc. pour développer l'esprit communautaire et le désir d'un progrès collectif.

L'alphabétisation et l'éducation de base sont, presque depuis les origines, le souci prioritaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture. Depuis 1961, l'U.N.E.S.C.O. est lancée dans une campagne mondiale d'alphabétisation dont le Congrès de Téhéran (1965) — que l'Encyclique mentionne — a fixé la stratégie à long et à court terme. Comptes rendus de programmes expérimentaux et pédagogie de l'alphabétisation, techniques audio-visuelles pour l'éducation de base, planification de l'éducation font l'objet de très nombreuses publications du Secrétariat de l'U.N.E.S.C.O. (Place Fontenoy, Paris VII<sup>e</sup>). Deux problèmes retiennent particulièrement l'attention de l'U.N.E.S.C.O. :

1) Comment *planifier l'éducation* en fonction des besoins de développement économique et des nouveaux problèmes sociaux, culturels, politiques des jeunes nations ?

2) Etant donné le nombre de millions d'adultes à alphabétiser et de millions de jeunes à scolariser dans les pays en développement, peut-on *inventer des méthodes différentes* de celles en cours dans les pays développés ? L'éducation appartenant au secteur tertiaire de l'économie, il n'y a pas d'accroissement de la productivité par augmentation du nombre d'élèves ! Actuellement le coût de l'alphabétisation est constant, et l'on aboutit à une impasse. Trouvera-t-on le moyen de réduire les coûts de l'alphabétisation (d'où l'importance des moyens audio-visuels) pour répondre aux besoins d'une « consommation » de masse par les peuples avides d'éducation ?

## 36 Famille (r)

Mais l'homme n'est lui-même que dans son milieu social, où la famille joue un rôle primordial. Celui-ci a pu être excessif, selon les temps et les lieux, lorsqu'il s'est exercé au détriment de libertés fondamentales de la personne. Souvent trop rigides et mal organisés, les anciens cadres sociaux des pays en voie de développement sont pourtant nécessaires encore un temps, tout en desserrant progressivement leur emprise exagérée. Mais la famille naturelle, monogamique et stable, telle que le dessein divin l'a conçue<sup>77</sup> et que le christianisme l'a sanctifiée, doit demeurer ce « lieu de rencontres de plusieurs générations qui s'aident mutuellement à acquérir une sagesse plus étendue et à harmoniser les droits de la personne avec les autres exigences de la vie sociale.<sup>78</sup> »

<sup>77</sup> Cf. *Matth.*, 19, 6.

<sup>78</sup> *Gaudium et Spes*, n. 52, § 2.

---

 (r) Famille

Lorsque l'Eglise parle de la famille, elle souligne ordinairement l'étai et l'appui que le développement de la personne humaine trouve en elle. « Le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur » (Pie XI, *Encyclique sur l'éducation*, n° 75). « La famille, fondement de la société humaine tout entière et pépinière de la cité, constitue par elle-même et tout naturellement le foyer où la personne humaine grandit et se forme comme il sied et comme il se doit » (Pie XII, à la Pologne, 16 septembre 1946). Aussi l'Eglise revient-elle constamment sur le devoir qu'a l'Etat de sauvegarder la famille, de l'aider à s'épanouir : « La famille est chose sacrée, elle n'est pas seulement le berceau des enfants, mais aussi de la nation, de sa force et de sa grandeur » (Pie XII, allocution jubilaire, 13 mai 1942). « La famille, fondée sur le mariage librement contracté, un et indissoluble, est et doit être tenue pour la cellule première et naturelle de la société. De là, l'obligation

## 37 Démographie (s)

Il est vrai que trop fréquemment une croissance démographique accélérée ajoute ses difficultés aux problèmes du développement : le volume de la population s'accroît plus rapidement que les ressources disponibles et l'on se trouve apparemment enfermé dans une impasse. La tentation dès lors est grande de freiner l'accroissement démographique par des

---

de mesures d'ordre économique, social, culturel et moral, de nature à en consolider la stabilité et à lui faciliter l'accomplissement du rôle qui lui incombe » (Jean XXIII, *Pacem in Terris*, n° 16). La réticence qu'on trouvera dans ce paragraphe de *Populorum progressio* concerne des types, que nous appellerions « inachevés », de familles par rapport à celle décrite plus haut par Jean XXIII avec toutes ces qualités. *Gaudium et spes* avait déjà cru bon de noter, en pensant aux nations en voie de développement, certaines imperfections de la famille, la rendant moins apte à accomplir la mission que le bien commun est en droit d'attendre d'elle. « La dignité de cette institution, y était-il dit, ne brille pourtant pas partout du même éclat puisqu'elle est ternie par la polygamie, l'épidémie du divorce, etc. » (G.S., 47 § 2). Malgré ces réticences, l'encyclique reconnaît qu'en période de transition, mieux vaut encore s'accommoder un temps de cadres sociaux « souvent trop rigides et mal organisés », en attendant que l'idéal de la famille chrétienne finisse par s'imposer comme de soi.

## (s) Démographie

Ce paragraphe sur la démographie ne contient pas, à proprement parler, d'affirmation nouvelle, mais confirmation, parfois presque à la lettre, de ce qu'énonçait *Gaudium et spes* comme droits et devoirs des gouvernements face aux « problèmes de la population dans chaque nation » (G.S., 87 § 1), ou com-

mesures radicales. Il est certain que les pouvoirs publics, dans les limites de leur compétence, peuvent intervenir, en développant une information appropriée et en prenant les mesures adaptées, pourvu qu'elles soient conformes aux exigences de la loi morale et respectueuses de la juste liberté du couple. Sans droit inaliénable au mariage et à la procréation, il n'est plus de dignité humaine. C'est finale-

---

me « responsabilité » incombant aux *parents* « dans le devoir qui leur incombe de transmettre la vie » à bon escient. « Ce jugement, disait déjà *Gaudium et spes*, ce sont, en dernier ressort, les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu » (G.S., 50 § 2). Certains quotidiens, tel le *Corriere della Sera* de Milan du 6 avril 1967, ayant cru discerner dans ce paragraphe de *Populorum progressio* un « important pas en avant du Magistère » de Paul VI par rapport aux affirmations de Jean XXIII dans *Mater et Magistra*, un article de l'*Osservatore Romano* du 19 avril publiait une mise au point coupant court aux insinuations ou aux interprétations qui eussent été tendancieuses. Il est notamment déclaré dans cet article : « Certains ont voulu voir dans cette phrase (concernant le droit des époux à décider du nombre de leurs enfants) une concession au contrôle des naissances, à la contraception. Mais l'expression de l'encyclique est suffisamment claire par son contexte (*circostanziata*) et équilibrée pour ne pas permettre une telle interprétation. » De plus, dans le résumé final, où sont donnés cinq principes auxquels ramener la question, il est encore déclaré : « C'est un devoir des époux d'atteindre la maîtrise d'eux-mêmes et de leur dignité en ce qui concerne la transmission de la vie. S'en remettre à des moyens contraires à cette dignité signifie accepter une philosophie matérialiste de l'homme et de la vie, avec ce paradoxe que, tandis qu'il domine la nature, l'homme renonce à se posséder lui-même et à contrôler ses instincts. » L'*Osservatore Romano* n'en a pas moins rappelé qu'il est « bien connu que ce grave problème de la régulation des naissances fait l'objet de recherches, depuis le Concile, confiées à des Commissions compétentes. Le Saint-Père s'est ré-

ment aux parents de décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants, en prenant leurs responsabilités devant Dieu, devant eux-mêmes, devant les enfants qu'ils ont déjà mis au monde, et devant la communauté à laquelle ils appartiennent, suivant les exigences de leur conscience instruite par la loi de Dieu authentiquement interprétée et soutenue par la confiance en Lui.<sup>29</sup>

---

servé de donner, au moment voulu, à ces graves questions la solution. On ne peut donc supposer que l'encyclique aurait voulu anticiper sur le futur document ». Le texte de *Populorum progressio*, en aucune de ses parties, n'admet « le contrôle des naissances » dans le sens où tout le monde entend l'expression de « *family planning* ». Depuis Pie XII, l'expression « régulation des naissances » est entrée dans le vocabulaire de l'Eglise, mais seulement suivant l'interprétation que Pie XII lui-même lui donnait : « en conformité avec la loi morale ». On peut rapprocher ces phrases de celles du discours que Paul VI prononça le 29 octobre 1966 devant un Congrès de gynécologues italiens : « La pensée et les normes de l'Eglise (en matière de régulation des naissances) ne sont pas changées, ce sont celles en vigueur dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise... Cet enseignement donné jusqu'à maintenant par l'Eglise, complété par les sages instructions du Concile, doit être fidèlement et généreusement observé. On ne peut considérer qu'il n'oblige plus, en disant que le magistère de l'Eglise est aujourd'hui dans le doute, alors qu'il est, en réalité, dans un moment d'étude et de réflexion » (*D.C.*, 1966, c. 1925). Reste que la perspective plus existentielle et plus centrée sur l'amour conjugal qu'adopte la Constitution pastorale de l'Eglise dans le monde est de nature à bien mieux aider les foyers, qu'un simple et sec rappel de la loi, à atteindre cet idéal de maîtrise d'amour qui leur est proposé.

### 38 Organisations professionnelles (t)

Dans l'œuvre du développement, l'homme, qui trouve dans la famille son milieu de vie primordial, est souvent aidé par des organisations professionnelles. Si leur raison d'être est de promouvoir les intérêts de leurs membres, leur responsabilité est grande devant la tâche éducative qu'elles peuvent et

» Cf. *ibid.*, n. 50-51 (et note 14), et n. 87, § 2 et 3.

---

(t) *Syndicats, coopératives, organisations professionnelles*

Depuis *Rerum Novarum* jusqu'à *Gaudium et spes*, la pensée de l'Eglise sur la nécessité, le rôle, les fonctions des organisations syndicales et professionnelles s'est précisée et enrichie. Agissant comme « corps intermédiaires », ces associations permettent aux individus d'atteindre ensemble des fins communes, dans la liberté ; organismes de défense et de promotion, elles ont aussi une fonction éducative.

*Populorum progressio* ne revient pas sur ce qui est déjà acquis, mais souligne trois points :

1° La liberté de se syndiquer n'est pas mauvaise : « un pluralisme des organisations professionnelles et syndicales est admissible ». Quand on sait l'obstination de l'Eglise à défendre la liberté d'organisation, cette affirmation étonne un peu ; en examinant de plus près on remarque qu'un pas important est fait par rapport à *Quadragesimo Anno* : que les catholiques, moyennant les recommandations déjà exprimées dans ce cas, ne soient pas obligés à adhérer à des syndicats catholiques... *mais* qu'on sache bien que considérer la seule « unité d'action » est insuffisant. Toute action sociale suppose une doctrine, c'est pourquoi nul ne peut adhérer à une organisation pratiquement athée.

2° On insiste sur le rôle de formation, de « promotion humaine » des membres de ces associations, tant pour les valoriser au mieux que pour les préparer à l'intelligence d'une attitude constructive en liaison avec d'autres groupes.

doivent en même temps accomplir. A travers l'information qu'elles donnent, la formation qu'elles proposent, elles peuvent beaucoup pour donner à tous le sens du bien commun et des obligations qu'il entraîne pour chacun.

### 39 Pluralisme légitime

Toute action sociale engage une doctrine. Le chrétien ne saurait admettre celle qui suppose une philosophie matérialiste et athée, qui ne respecte ni

---

« De nouvelles structures apparaissent : organisations coopératives, syndicales, professionnelles, groupement culturels et politiques. Celles-ci ont pour objectif immédiat la défense et la promotion d'intérêts définis, mais elles doivent s'élever au-dessus des égoïsmes collectifs, aider leurs membres à se former, à s'élever aux valeurs de l'esprit. Leurs dirigeants doivent en prendre conscience, comme aussi de l'importance de leurs décisions et de leurs choix : toute action sociale engage une doctrine » (G. Jarlot, « L'Eglise et le développement, l'encyclique *Populorum progressio* », *Etudes*, mai 1967, p. 682).

3° Ce qui a été jugé utile et nécessaire dans un contexte de pays s'industrialisant, parce qu'exigé par « les faiblesses du système économique actuel » (Pie XII, message au Katholikentag de Bochum, 1949), l'est également dans le contexte nouveau des rapports entre pays d'économie développée et pays en voie de développement. L'encyclique le suggère à plusieurs titres.

— Le développement, en effet, instaure dans les pays du tiers-monde la civilisation industrielle qui met peu à peu en danger les valeurs traditionnelles et dégrade les institutions existantes traditionnelles. La cohésion familiale ne saurait, à elle seule, résister à cette dégradation ; les organisations professionnelles, qui ont fait leurs preuves pour la défense des valeurs humaines dans les pays industrialisés, peuvent jouer un rôle équivalent dans les pays du tiers-monde.

l'orientation religieuse de la vie à sa fin dernière, ni la liberté, ni la dignité humaines. Mais, pourvu que ces valeurs soient sauves, un pluralisme des organisations professionnelles et syndicales est admissible, et à certains points de vue utile, s'il protège la liberté et provoque l'émulation. Et de grand cœur Nous rendons hommage à tous ceux qui y travaillent au service désintéressé de leurs frères.

---

— L'expérience a montré de plus que les organisations professionnelles, orientées d'abord vers l'auto-défense, ont peu à peu dépassé ce but pour s'attacher à l'élaboration d'institutions plus justes, qui répondent au bien commun et aux besoins de la communauté entière. Ainsi, les coopératives, dans le domaine agricole et dans toute autre profession où il s'agit d'entreprises de dimension familiale, ont permis non seulement de défendre les intérêts de leurs membres, mais ont joué aussi un rôle d'animation et elles donnent la possibilité « d'obtenir dans les affaires publiques une influence qui correspond à l'importance de leur rôle ; car, comme chacun sait, à notre époque, une voix isolée est une voix perdue » (*M.M.*, n° 146). Le même résultat d'animation, d'éducation et de progrès institutionnel, est à espérer du développement des organisations professionnelles dans le tiers-monde.

Dans les pays en voie de développement, les coopératives représentent un type d'organisation professionnelle appelé à rendre les plus grands services, notamment en zone rurale. Des régions entières sont paralysées dans leur progrès par des abus tels que l'usure (prêts ou termes de l'échange) ; un tel problème, seules des organisations coopératives pourront le résoudre. Dans les territoires de mise en valeur nouvelle, en particulier dans les zones de réforme agraire, elles ont un rôle irremplaçable d'animation et d'encadrement.

Leurs buts sont les plus divers : crédit, fourniture de moyens de travail et approvisionnements, conseils techniques, production en commun, commercialisation, aménagement de villages... Souvent, à la base, elles remplissent tous ces rôles à la fois. Leur fonction éducatrice est aussi importante : elles doivent amener leurs membres à maîtriser les tâches professionnelles avec le souci éclairé du bien de tous.

40 Promotion culturelle <sup>(n)</sup>

Par-delà les organisations professionnelles, sont aussi à l'œuvre les institutions culturelles. Leur rôle n'est pas moindre pour la réussite du développement. « L'avenir du monde serait en péril, affirme gravement le Concile, si notre époque ne savait pas se donner des sages ». Et il ajoute : « de nombreux pays pauvres en biens matériels, mais riches en sagesse, pourront puissamment aider les autres sur ce point ».<sup>40</sup> Riche ou pauvre, chaque pays possède une civilisation reçue des ancêtres : institutions exigées pour la vie terrestre et manifestations supérieures — artistiques, intellectuelles et religieuses — de la vie de l'esprit. Lorsque celles-ci possèdent de vraies valeurs humaines, il y aurait grave erreur à les sacrifier à celles-là. Un peuple qui y consentirait perdrait par là le meilleur de lui-même, il sacrifierait, pour vivre,

\* *Ibid.*, n. 15, § 3.

---

Pour les créer et les animer à leurs débuts, il peut être nécessaire de faire appel à des cadres de l'administration, dont la responsabilité sera d'amener les coopérateurs à une autogestion compétente. C'est, en effet, par cette autogestion que les membres se sentiront vraiment les artisans de leur propre développement. Dans ce but, il faut promouvoir les valeurs de responsabilité et de participation.

(u) *Désagrégation ou Promotion culturelle*

Dans ces paragraphes, l'encyclique soulève un des problèmes les plus complexes du développement des peuples : celui de la mise en relation de sociétés hétérogènes, dotées chacune d'une culture, de traditions socio-culturelles différentes. Trop souvent, jusqu'à nos jours, cette mise en relation a suscité des crises profondes dans les pays en voie de développement (cf. n° 10). « Le véritable facteur de crise en Asie n'est pas la pauvreté sans espoir des masses, écrivait G.F. Hud-

ses raisons de vivre. L'enseignement du Christ vaut aussi pour les peuples : « que servirait à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? ».<sup>4</sup>

## 41 Tentation matérialiste

Les peuples pauvres ne seront jamais trop en garde contre cette tentation qui leur vient des peuples riches. Ceux-ci apportent trop souvent, avec l'exemple de leur succès dans une civilisation technique et culturelle, le modèle d'une activité principalement appliquée à la conquête de la prospérité matérielle. Non que cette dernière interdise par elle-même l'activité de l'esprit. Au contraire, celui-ci, « moins esclave des choses, peut facilement s'élever

<sup>4</sup> *Math.*, 16, 26.

---

son en 1952, — ce qui n'est pas nouveau — mais la désintégration sociale qui, durant deux générations, a été le résultat des contacts entre l'Asie et l'Occident » (cité par G. Balandier dans *Le Tiers-monde, Sous-développement et Développement*, I.N.E.D., P.U.F., Paris, 1956, p. 120). Si l'on n'y prend garde, les foyers industriels qu'on implante dans les pays en voie de développement peuvent être la cause de ruptures brutales entre un milieu industriel qui tend à se créer et un milieu traditionnel dont le dynamisme est inspiré par d'autres valeurs humaines souvent authentiques. « La civilisation industrielle continue à n'être portée que par une partie minoritaire de l'espèce humaine. Son dynamisme la rend contagieuse, mais il convient d'être en garde vis-à-vis d'une attitude ethnocentrique qui conduirait à sous-estimer l'importance (quantitative comme qualitative), la diversité et la spécificité des civilisations traditionnelles », écrit un ethnologue et sociologue, spécialiste des problèmes africains (G. Balandier, *op. cit.*, p. 291). C'est ce que souligne en termes voisins l'encyclicque appliquant à la société une parole du Christ sur le salut (n° 40). Dans le paragraphe suivant (n° 41), elle fait prendre conscience que le dynamisme des sociétés industrialisées, techniques et appliquées à la

à l'adoration et à la contemplation du créateur ».<sup>42</sup> Mais pourtant, « la civilisation moderne, non certes par son essence même, mais parce qu'elle se trouve trop engagée dans les réalités terrestres, peut rendre souvent plus difficile l'approche de Dieu ».<sup>43</sup> Dans ce qui leur est proposé, les peuples en voie de développement doivent donc savoir choisir : critiquer et éliminer les faux biens qui entraîneraient un abaissement de l'idéal humain, accepter les valeurs saines et bénéfiques pour les développer, avec les leurs, selon leur génie propre.

<sup>42</sup> *Gaudium et Spes*, n. 57, § 4.

<sup>43</sup> *Ibid.*, n. 19, § 2.

---

conquête de la nature, véhicule non seulement des « valeurs saines et bénéfiques » qu'il convient d'accueillir et de développer, mais aussi des « faux biens », — en particulier une conception de l'humanisme exclusive de toute ouverture à l'Absolu, — qu'il convient d'écartier pour réussir un développement de tout l'homme. Bien que l'encyclique n'en fasse pas mention, on peut penser qu'elle souhaite également une ré-orientation des dynamismes internes des sociétés sous-développées, tout en maintenant les valeurs propres de civilisation qu'ils véhiculent et qui sont aptes à promouvoir cet « humanisme plénier », dont il est question au n° 42 : « le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes » (cf. *Gaudium et spes*, nos 54-56).

Cet enseignement est d'autant plus important à rappeler que le développement économique provoque dans les pays en voie de développement des migrations notables, en particulier un exode rural considérable. La conséquence en est souvent la désintégration des sociétés traditionnelles sans qu'elles soient remplacées, sinon par une société improvisée et aberrante, celle des « bidonvilles » africains, asiatiques, sud-américains ou européens. La spéculation sur les terrains et les habitations pèse lourdement sur les groupes de migrants coupés de leurs racines. Un prolétariat d'un nouveau type « campe » dans ces nations en voie de développement, tout comme le prolétariat européen du XIX<sup>e</sup> siècle « campait » (selon l'expression d'Auguste Comte) dans les nations d'Europe.

## Vers un humanisme plénier

## 42 Conclusion

C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir.<sup>4</sup> Qu'est-ce à dire, sinon le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes ? Un humanisme clos, fermé aux valeurs de l'esprit et à Dieu qui en est la source, pourrait apparemment triompher. Certes l'homme peut organiser la terre sans Dieu, mais « sans Dieu il ne peut en fin de compte que l'organiser contre l'homme. L'humanisme exclusif est un humanisme inhumain ».<sup>5</sup> Il n'est donc d'humanisme vrai qu'ouvert à l'Absolu, dans la reconnaissance d'une vocation, qui donne l'idée vraie de la vie humaine. Loin d'être la norme dernière des valeurs, l'homme ne se réalise lui-même qu'en se dépassant. Selon le mot si juste de Pascal : *l'homme passe infiniment l'homme.*<sup>6</sup>

<sup>4</sup> Cf., par exemple, J. MARITAIN, *L'humanisme intégral*, Paris, Aubier, 1936.

<sup>5</sup> H. DE LUBAC, S.J., *Le drame de l'humanisme athée*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Spes, 1945, p. 10.

<sup>6</sup> *Pensées*, éd. Brunschvicg, n. 434. Cf. M. ZUNDEL, *L'homme passe l'homme*, Le Caire, Editions du Lien, 1944.



DEUXIEME PARTIE (v)

VERS LE  
DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE  
DE L'HUMANITÉ

(v) *Plan de la deuxième partie*

L'homme étant un être social ne peut se développer intégralement qu'en liaison avec les autres, donnant et recevant tour à tour, dans des relations fondées sur la justice et baignées de fraternité : c'est le thème de la *deuxième partie* de l'encyclique. Les trois étapes du raisonnement sont ici les suivantes :

1° Aider les plus démunis, d'une manière efficace et respectueuse de leur dignité, dans le cadre d'un programme général d'urgence, d'un fonds mondial : c'est la *solidarité*, devoir qui ne souffre pas de délai à l'égard de ceux dont la vie est immédiatement en danger : le superflu des riches appartient aux pauvres (n° 49).

2° Réformer les règles du commerce international, pour que le développement de l'humanité entière se fasse sur la base d'échanges entre partenaires vraiment libres, dans la *justice*.

3° Situer toutes ces relations dans un climat de fraternité et de charité universelle ; qu'à travers des relations économiques justes le dialogue s'établisse entre les hommes et leurs cultures, et qu'ainsi se réalise la *promotion humaine*. Ces trois « étapes » sont indiquées au n° 44 : pour les situations d'une exceptionnelle gravité (la faim dans tel pays), la solidarité exige l'aide immédiate totale, sans contrepartie ; pour les situations ordinaires, « au-delà du libéralisme, la justice des contrats à l'échelle des peuples » ; comme visée permanente, la promotion de tous et la fraternité.

## 43 Introduction

Le développement intégral de l'homme ne peut aller sans le développement solidaire de l'humanité<sup>(w)</sup> Nous le disions à Bombay : « l'homme doit rencontrer l'homme, les nations doivent se rencontrer comme des frères et sœurs, comme les enfants de Dieu. Dans cette compréhension et cette amitié mutuelles, dans cette communion sacrée, nous devons également commencer à œuvrer ensemble pour

<sup>a</sup> Allocution aux représentants des religions non-chrétiennes, le 3 décembre 1964, AAS 57 (1965), p. 132.

---

### *(w) Développement de l'homme et de l'humanité*

S'il est assez aisé de concevoir le développement de l'homme et des peuples, comment parler aujourd'hui du développement de l'humanité ? Nous sommes surtout frappés par l'image des divisions et des diversités culturelles qui partagent l'humanité. L'aide au développement provoque elle-même des chocs en retour, des agressivités des civilisations autochtones renvoyées à leur originalité, soucieuses de la défendre et de la cultiver. L'idéologie structuraliste proclame un message neuf et inquiétant : il affirme l'incommunicabilité des cultures, des « socles épistémologiques », des « dispositions » culturelles. Ne faisons-nous pas fausse route en parlant de développement de l'humanité ?

édifier l'avenir commun de l'humanité ».“ Aussi suggestions-Nous la recherche de moyens concrets et pratiques d'organisation et de coopération, pour mettre en commun les ressources disponibles et réaliser ainsi une véritable communion entre toutes les nations.

#### 44 Fraternité des peuples

Ce devoir concerne en premier lieu les plus favorisés. Leurs obligations s'enracinent dans la fraternité humaine et surnaturelle et se présentent sous

---

Certes, l'Évangile et saint Paul portent un même message d'universalité et d'unité de destin de l'humanité, unité acquise et déjà réalisée dans la résurrection du Christ. Mais n'y a-t-il pas danger d'une expression trop naïve dans notre foi ? Parlant du Peuple de Dieu en marche vers son unité dans le Christ, n'y a-t-il pas danger de la confondre avec une humanité qui cherche l'unanimité ?

Les textes de Jean XXIII relèvent, parmi les signes du temps, le développement de la socialisation et des interdépendances ; mais il ne s'agit pas encore d'unité, ni même de solidarité. Le concile Vatican II va plus loin, affirmant : « Le destin de la communauté humaine devient un et ne se diversifie plus comme autant d'histoires séparées entre elles » (G.S. n° 5, § 3). Certes, un plus grand nombre d'événements nous atteignent chaque jour et nous affectent, mais cette simultanéité des images et des impressions n'inclut pas que nous marchions d'un même pas, dans une même direction et que nous formions une seule nation ou même que nous participions à une même culture, vivant une histoire commune. Les différences qui demeurent ne sont pas de simples épisodes.

La socialisation établit entre les hommes surtout des communications de savoirs scientifiques, des échanges de techniques ; mais pour ce qui touche à l'organisation familiale, économique, politique, les peuples gardent leurs différences, ainsi que leurs systèmes de valeurs.

Pourtant, il n'est pas utopique de parler, dès main-

un triple aspect : devoir de solidarité, l'aide que les nations riches doivent apporter aux pays en voie de développement ; devoir de justice sociale, le redressement des relations commerciales défectueuses entre peuples forts et peuples faibles ; devoir de charité universelle, la promotion d'un monde plus humain pour tous, où tous auront à donner et à recevoir, sans que le progrès des uns soit un obstacle au développement des autres. La question est grave, car l'avenir de la civilisation mondiale en dépend.

---

tenant, d'un développement de l'humanité qui tend vers le corps d'une famille nouvelle rassemblée en Jésus-Christ. Mais, dans le moment historique où nous vivons, le développement de l'humanité se fait surtout en ce que les cultures échangent sans se violenter, s'écoutent sans se couper la parole, en ce que chacune se fait réceptive. La trame du développement de l'humanité est cette traduction des langages et des symboles, cette communication nouvelle qui tend à vaincre même l'incommunicabilité des socles épistémologiques. L'humanité croît réellement quand s'étend le cercle du dialogue des différences. La tâche qui se propose alors à nous dans cette ligne est malaisée sans doute, mais elle est fondée dans une marche de l'humanité qui se cherche tout entière à travers ces divers développements et se développe tout ensemble par l'échange de ces recherches. L'homme se développe en s'exprimant, l'humanité se développe en communiquant (cf. la leçon donnée par J.-Y. Calvez à la Semaine sociale de Nantes en juillet 1967, sur le thème de « Développement de l'homme et de l'humanité »).

## 1. L'assistance aux faibles (x)

### 45 Lutte contre la faim

« Si un frère ou une sœur sont nus, dit saint Jacques, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise : « allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous », sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? »<sup>4</sup> Aujourd'hui, personne ne peut plus l'ignorer, sur des continents entiers, innombrables sont les hommes et les femmes torturés par la faim, innombrables les enfants sous-alimentés, au point que bon nombre d'entre eux meurent en bas-âge, que la croissance physique et le développement mental de beaucoup d'autres en sont compromis, que des régions entières sont de ce fait condamnées au plus morne découragement.

\* Jacques, 2, 15-16.

---

#### (x) *A propos du Fonds mondial de développement*

Toute la deuxième partie de l'encyclique, qui traite du « développement solidaire de l'humanité », est consacrée à la recherche de moyens concrets et pratiques d'organisation et de coopération, pour mettre en commun les ressources disponibles et réaliser ainsi une véritable communion entre toutes les nations (n° 43). Paul VI va au cœur du problème en renouvelant la demande déjà formulée par lui, le 4 décembre 1964, dans son Message au monde, à l'occasion du Congrès eucharistique de Bombay. « Nous demandions à Bombay la constitution d'un grand *Fonds mondial*,

## 46 Aujourd'hui

Des appels angoissés ont déjà retenti. Celui de Jean XXIII a été chaleureusement accueilli<sup>19</sup>. Nous l'avons Nous-même réitéré en notre message de Noël 1963,<sup>20</sup> et de nouveau en faveur de l'Inde en 1966.<sup>21</sup> La campagne contre la faim engagée par l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) et encouragée par le Saint-Siège a été généreusement suivie. Notre *Caritas internationalis* est partout à l'œuvre et de nombreux catholiques, sous l'impulsion de nos frères dans l'épiscopat, donnent et se dépensent eux-mêmes sans compter pour aider ceux qui sont dans le besoin, élargissant progressivement le cercle de leur prochain.

<sup>19</sup> Cf. *Mater et Magistra*, AAS 53 (1961), pp. 440 sq.

<sup>20</sup> Cf. AAS 56 (1964), pp. 57-58.

<sup>21</sup> Cf. *Encicliche e Discorsi di Paolo VI*, vol. IX, Roma, ed. Paoline, 1966, pp. 132-136; *Documentation catholique*, t. 43, Paris, 1966, col. 403-406.

---

alimenté par une partie des dépenses militaires pour venir en aide aux plus déshérités » (n° 51).

Sans détour, dans la sécheresse de quelques chiffres globaux, la situation est la suivante. En 1965, les dépenses militaires totales s'élèvent à environ 150 milliards de dollars, soit plus de 9 % du produit brut mondial (72.000 milliards de liras, a précisé Mgr Pavan dans l'*Osservatore romano* du 2 avril 1967) ; l'aide bilatérale publique totale qui forme la majeure part de l'aide aux pays en voie de développement peut être estimée à 5.773 millions de dollars la même année (Etats-Unis 3.188.000.000 dollars, France 729.500.000 dollars). La disproportion est flagrante : environ 25 à 1. Même si ces valeurs globales sont entachées d'erreurs statistiques (comme tous les agrégats de ce type), l'écart n'en demeure pas moins colossal. Les hommes dépensent environ 25 fois plus pour s'entre-détruire peut-être un jour prochain que pour s'entraider et « s'entreproduire » aujourd'hui. C'est la situation que, par antiphrase, certains appellent la « coexistence pacifique ». Qui plus est, si minime qu'elle soit, l'aide des pays développés aux pays en voie de développement tend à

## 47 Demain

Mais cela, pas plus que les investissements privés et publics réalisés, les dons et les prêts consentis, ne saurait suffire. Il ne s'agit pas seulement de vaincre la faim ni même de faire reculer la pauvreté. Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée ; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche.<sup>2</sup> Cela demande à ce dernier beaucoup de

<sup>2</sup> Cf. *Luc*, 16, 19-31.

---

s'amenuiser : en France, par exemple, elle représentait, en 1962, 2,53 % du revenu national, en 1966, elle n'est équivalente qu'à 1,70 % de celui-ci. Par contre, les dépenses militaires représentent en cette même année 4,81 % (U.R.S.S. : environ 15 %, U.S.A. : 8,4 %) du revenu national.

Envisagée par un autre biais, la situation peut encore se décrire à l'aide de trois chiffres. Pour un groupe de 2.400.000.000 de personnes, approximativement, le revenu national brut par tête est inférieur à 500 dollars (soit environ 2.500 F par an). Pour le reste des hommes, soit 600.000.000 environ, il est supérieur à cette somme (Y. Lacoste, *Géographie du sous-développement*, P.U.F., Paris, 1965, p. 21). Sans doute, en eux-mêmes, ces chiffres n'ont qu'une signification relative ; mais le rapport des populations des deux groupes est, lui, significatif. La faim dans le monde est une réalité qui est une torture pour des millions de personnes, entraînant des conséquences néfastes incalculables aujourd'hui et demain (n° 45).

Lutter contre la faim dans le monde est urgent. Jean XXIII l'avait souligné en 1961 dans *Mater et Magistra* (n° 162), Paul VI réitère cet appel, repris déjà dans son *Message de Noël* 1963. Il l'élargit. Car « il ne

générosité, de nombreux sacrifices, et un effort sans relâche. A chacun d'examiner sa conscience, qui a une voix nouvelle pour notre époque. Est-il prêt à soutenir de ses deniers les œuvres et les missions organisées en faveur des plus pauvres ? A payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics intensifient leur effort pour le développement ? A acheter plus cher les produits importés pour rémunérer plus justement le producteur ? A s'expatrier lui-même, au besoin, s'il est jeune, pour aider cette croissance des jeunes nations ?

## 48 Devoir de solidarité

Le devoir de solidarité des personnes est aussi celui des peuples : « les nations développées ont le très pressant devoir d'aider les nations en voie de

---

s'agit pas seulement de vaincre la faim ni même de faire reculer la pauvreté. Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, ... puisse vivre une vie pleinement humaine... » (n° 47). C'est le tout du développement. Or, poursuit l'Encyclique, « ce qui vaut pour la lutte immédiate vaut aussi à l'échelle du développement. Seule une collaboration mondiale, dont un fonds commun serait à la fois le symbole et l'instrument, permettrait de surmonter les rivalités stériles et de susciter un dialogue fécond et pacifique entre tous les peuples » (n° 51). Sans rejeter positivement les accords bilatéraux ou multilatéraux, le Pape marque sa préférence pour ce fonds mondial du développement. « Incorporés dans un programme de collaboration mondiale, ils seraient exempts de tout soupçon » (n° 52).

Utopie, sera-t-on tenté de proclamer ? On n'y a pas manqué. Mais l'économiste, soucieux d'« un développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes », ne le pense pas. Dès la Semaine sociale de 1952, puis en 1953 et 1954, François Perroux, directeur de l'Institut de Science économique appliquée et professeur au Collège de France, a enseigné et expliqué avec

développement ».<sup>23</sup> Il faut mettre en œuvre cet enseignement conciliaire. S'il est normal qu'une population soit la première bénéficiaire des dons que lui a faits la Providence comme des fruits de son travail, aucun peuple ne peut, pour autant, prétendre réserver ses richesses à son seul usage. Chaque peuple doit produire plus et mieux, à la fois pour donner à tous ses ressortissants un niveau de vie vraiment humain et aussi pour contribuer au développement solidaire de l'humanité. Devant l'indigence croissante des pays sous-développés, on doit considérer comme normal qu'un pays évolué consacre une partie de sa production à satisfaire leurs besoins ; normal aussi qu'il forme des éducateurs, des ingénieurs, des techniciens, des savants qui mettront science et compétence à leur service.

<sup>23</sup> *Gaudium et Spes*, n. 86, § 3.

---

détails précis les conditions de réalisation de cette proposition. A cette époque, dans *La vie intellectuelle* (novembre 1952), il écrivait : « Il serait urgent qu'une proposition officielle de désarmement, internationalement contrôlé, fût adressée par les Nations Unies à la Russie soviétique, avec affectation d'une large fraction des dépenses actuelles d'armement à un Fonds commun de Développement mondial ». Et, il ajoutait : cette proposition, en cas de succès, « contient en germe le plus grand événement de l'histoire du monde » (cf. F. Perroux, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., p. 364). Après avoir montré pourquoi une proposition de ce type, faite en 1955, pour aboutir à un plan mondial a échoué, F. Perroux souligne, en 1958, la rationalité économique d'un Plan de développement mondial. « Un Fonds de Développement constitué à frais communs et réunissant des capitaux, dont l'emploi soit régi par un Plan méthodique, offre des avantages de l'ordre économique, à l'égard d'ensembles étendus de populations développées ou moins développées » (F. Perroux, *La coexistence pacifique*, P.U.F., 1958, tome III, pp. 532 à 538). La proposition de Paul VI n'est pas utopique :

## 49 Superflu

Il faut aussi le redire : le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres. La règle qui valait autrefois en faveur des plus proches doit s'appliquer aujourd'hui à la totalité des nécessiteux du monde. Les riches en seront d'ailleurs les premiers bénéficiaires. Sinon, leur avarice prolongée ne pourrait que susciter le jugement de Dieu et la colère des pauvres, aux imprévisibles conséquences. Repliées dans leur égoïsme, les civilisations actuellement florissantes porteraient atteinte à leurs valeurs les plus hautes, en sacrifiant la volonté d'être plus au désir d'avoir davantage. Et la parabole s'appliquerait à elles de l'homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté, et qui ne savait où entreposer sa récolte : « Dieu lui dit : insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme ».\*

\* *Luc*, 12, 20.

---

elle est réaliste, d'un réalisme humain et d'un réalisme évangélique, inséparables l'un de l'autre. C'est un point qu'il convient de souligner face aux « cartiérismes » à courte vue qui se donnent libre cours.

La proposition d'A. Philip souhaitant que chaque pays développé consacre au moins 1 % de son revenu national à l'aide au développement, adoptée par la C.N. U.C.E.D. puis par le C.A.D. de l'O.C.D.E., est très justifiée surtout si on rapporte ce 1 % au produit national brut au prix de marché : c'est même un minimum qui devrait être dépassé. C'est une faute grave contre la solidarité des hommes et contre la charité que de consentir à une diminution de cette part. Or, c'est le cas de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis, au cours des cinq dernières années (cf. annexe III, tableaux pp. 184 à 187).

Aussi bien l'Encyclique pose-t-elle des questions précises à chaque homme, en particulier à celui qui détient plus que le nécessaire. « A chacun d'examiner sa conscience qui a une voix nouvelle pour notre époque. » Est-il prêt à soutenir les missions ? à payer plus d'impôts pour qu'une fraction plus grande du revenu na-

## 50 Programmes

Ces efforts, pour atteindre leur pleine efficacité, ne sauraient demeurer dispersés et isolés, moins encore opposés pour des raisons de prestige ou de puissance : la situation exige des programmes concertés. Un programme est en effet plus et mieux qu'une aide occasionnelle laissée à la bonne volonté d'un chacun. Il suppose, Nous l'avons dit plus haut, études approfondies, fixation des buts, détermination des moyens, regroupement des efforts, pour répondre aux besoins présents et aux exigences prévisibles. Bien plus, il dépasse les perspectives de la croissance économique et du progrès social : il donne sens et valeur à l'œuvre à réaliser. En aménageant le monde, il valorise l'homme.

---

tional des pays développés soit consacrée au développement ? à payer plus cher les produits qui viennent des pays en voie de développement afin de rémunérer selon la justice les producteurs ? à participer à la croissance des jeunes nations en payant de sa personne, s'il est jeune ? (n° 47).

Ce n'est pas seulement chaque personne qui est concernée par les questions posées par Paul VI, c'est aussi chacune des nations développées. Veulent-elles accepter de transformer leurs structures économiques, leur niveau de vie, la répartition de leur produit national d'une manière suffisamment importante pour, d'une part, aider réellement au progrès des pays en voie de développement et, d'autre part, accueillir les produits que le développement économique de ces derniers ne manqueront pas de lancer sur le marché mondial ? Que font-elles (instruction, cours, radio, télévision, etc.) pour préparer les mentalités de leurs nationaux à entrer dans des perspectives semblables au lieu de les cantonner dans des vues banales et sans rapport avec les mutations en cours ?

Le point qu'il convient, en effet, de souligner maintenant, c'est le transfert du *devoir* de la solidarité entre les personnes au devoir de la solidarité entre les peuples

## 51 Fonds mondial

Il faudrait encore aller plus loin. Nous demandions à Bombay la constitution d'un grand *Fonds mondial*, alimenté par une partie des dépenses militaires, pour venir en aide aux plus déshérités.<sup>55</sup> Ce qui vaut pour la lutte immédiate contre la misère vaut aussi à l'échelle du développement. Seule une collaboration mondiale, dont un fonds commun serait à la fois le symbole et l'instrument, permettrait de surmonter les rivalités stériles et de susciter un dialogue fécond et pacifique entre tous les peuples.

---

opéré par Paul VI et déjà formulé par le Concile dans *Gaudium et Spes*. Ceci est neuf. Et également, la manière dont le pape en conçoit la réalisation.

Aux facilités de la civilisation de consommation (et de gaspillage évidemment) qui est une négation plus ou moins consciente de l'Évangile, l'Encyclique oppose la nécessité pour les peuples de produire. « Chaque peuple doit produire plus et mieux, à la fois pour donner à tous ses ressortissants un niveau de vie vraiment humain et aussi pour contribuer au développement solidaire de l'humanité » (n° 48, cf. Jean XXIII, *Mater et magistra*, n°s 161, 162, 168. — *Gaudium et Spes*, n° 66). Paul VI assigne, entre autres, deux objectifs à cette « production ». Dans les conditions présentes des peuples sous-développés, il est « normal qu'un pays évolué consacre une partie de sa production à satisfaire leurs besoins ; normal aussi qu'il forme des éducateurs, des ingénieurs, des techniciens, des savants qui mettront science et compétence à leur service » (*ibid.*). Assistance initiale certes, mais, en même temps et surtout, mise en œuvre des moyens qui susciteront dans les pays en voie de développement les deux propensions fondamentales sans lesquelles un pays ne se met pas en état de se développer : propension à travailler, propension à innover.

Pour atteindre ce niveau, l'assistance doit posséder au moins les deux caractéristiques suivantes, bien soulignées par R. Buron. Tout d'abord, « les importations des connaissances techniques ne doivent être [...], com-

## 52 Ses avantages

Sans doute des accords bilatéraux ou multilatéraux peuvent être maintenus : ils permettent de substituer aux rapports de dépendance et aux amertumes issues de l'ère coloniale d'heureuses relations d'amitié, développées sur un pied d'égalité juridique et politique. Mais incorporés dans un programme de collaboration mondiale, ils seraient exempts de tout soupçon. Les défiances des bénéficiaires en seraient atténuées. Ils auraient moins à redouter, dissimulées sous l'aide financière ou l'assistance technique, certaines manifestations de ce qu'on a appelé le néo-colonialisme, sous forme de pressions politiques et de dominations économiques visant à défendre ou à conquérir une hégémonie dominatrice.

<sup>23</sup> Message au monde remis aux journalistes le 4 décembre 1964. Cf. AAS 57 (1965), p. 135.

---

me tous les produits importés, qu'un complément de la production locale, et, dans le cas qui nous occupe, la production locale est assurée par le système de formation — scolaire et extra-scolaire — et par les institutions de recherche du pays ». Ensuite, les pays industriels, détenteurs des connaissances techniques et des moyens de recherche, ne peuvent se contenter de demeurer dans leur rôle actuel où l'assistance technique est trop souvent conçue comme un complément de l'aide à l'équipement. « Ce serait adopter une attitude de néo-colonialisme intellectuel. Ces pays doivent aider les pays en voie de développement à grouper leurs efforts et à s'organiser afin de poursuivre des recherches qui seront alors à la portée de leurs moyens » (R. Buron, préface à A. Maddison, *Assistance technique et développement économique*, O.C.D.E., Paris, 1965, p. 10).

Cette remarque conduit à une réflexion d'ordre plus général. Les pays en voie de développement doivent, s'ils veulent sortir rapidement de toute emprise du néo-colonialisme, s'aider mutuellement dans divers domaines, c'est-à-dire avoir le courage de surmonter des op-

## 53 Son urgence

Qui ne voit par ailleurs qu'un tel fonds faciliterait les prélèvements sur certains gaspillages, fruit de la peur ou de l'orgueil ? Quand tant de peuples ont faim, quand tant de foyers souffrent de la misère, quand tant d'hommes demeurent plongés dans l'ignorance, quand tant d'écoles, d'hôpitaux, d'habitations dignes de ce nom demeurent à construire, tout gaspillage public ou privé, toute dépense d'ostentation nationale ou personnelle, toute course épuisante aux armements devient un scandale intolérable. Nous devons de le dénoncer. Veuillez les responsables Nous entendre avant qu'il ne soit trop tard.

positions locales, tribales ou nationalistes à courte vue, dont le maintien ou l'extension ne fera le bonheur que des pêcheurs en eau trouble et sûrement pas celui des pays aujourd'hui encore en retard. C'est une condition du dialogue entre ces pays, c'est aussi une condition du dialogue entre eux et les pays développés.

Alors, en effet, pourra s'ouvrir le dialogue *véritable* entre développés et sous-développés, et s'instituer « la production de l'homme par l'homme » (F. Perroux) et pour l'homme, dans une coopération volontaire, « une participation efficace des uns avec les autres dans une égale dignité, pour la construction d'un monde plus humain » (n° 54).

Que la tâche à accomplir soit très difficile, surtout dans les pays ou les régions où les conditions de vie sont telles que leurs habitants ne peuvent même pas concevoir un travail qui permette de préparer un avenir moins inhumain, Paul VI ne le nie pas. « Cette œuvre commune n'ira certes pas sans effort concerté, constant et courageux. » Cette concertation dépend, en effet, de la mise en question par chacun de valeurs (ou de leur expression) et de bien-être qui lui sont habituels. Mais, ajoute-t-il, — et c'est la conclusion de cette section : « il y va de la vie des peuples pauvres, de la paix civile dans les pays en voie de développement, et de la paix du monde » (n° 55).

## 54 Dialogue à instaurer

C'est dire qu'il est indispensable que s'établisse entre tous ce dialogue que Nous appelions de nos vœux dans notre première Encyclique, *Ecclesiam Suam*.<sup>6</sup> Ce dialogue entre ceux qui apportent les moyens et ceux qui en bénéficient permettra de mesurer les apports, non seulement selon la générosité et les disponibilités des uns, mais aussi en fonction des besoins réels et des possibilités d'emploi des autres. Les pays en voie de développement ne risqueront plus dès lors d'être accablés de dettes dont le service absorbe le plus clair de leurs gains (y). Taux d'intérêt et durée des prêts pourront être aménagés de manière supportable pour les uns et pour les autres, équilibrant les dons gratuits, les prêts sans intérêts ou à intérêt minime, et la durée des amortissements. Des garanties pourront être données à ceux qui fournissent les moyens financiers, sur l'emploi qui en sera fait selon le plan convenu et avec une efficacité raisonnable, car il ne s'agit pas de favoriser paresseux et parasites. Et les bénéficiaires pourront exiger qu'on ne s'ingère pas dans leur politique,

\* Cf. AAS 56 (1964), p. 639 sq.

---

(y) *Dettes des pays en voie de développement*

L'endettement des pays en voie de développement augmente dans des proportions telles qu'il peut stériliser l'aide au développement dans une proportion notable si les conceptions et les structures de celle-ci ne sont pas révisées dans de brefs délais et même avec effet rétroactif.

Les 37 pays sous-développés qui groupent environ les trois quarts de la population mondiale (compte non tenu des pays socialistes) ont vu leur dette extérieure publique passer de 7 milliards de dollars U.S., fin 1955, à 21,5 milliards de dollars, fin 1963, pour atteindre un peu plus de 40 milliards de dollars, fin 1965, soit un

qu'on ne perturbe pas leur structure sociale. Etats souverains, il leur appartient de conduire eux-mêmes leurs affaires, de déterminer leur politique et de s'orienter librement vers la société de leur choix. C'est donc une collaboration volontaire qu'il faut instaurer, une participation efficace des uns avec les autres, dans une égale dignité, pour la construction d'un monde plus humain.

## 55 Sa nécessité

La tâche pourrait sembler impossible dans des régions où le souci de la subsistance quotidienne accapare toute l'existence de familles incapables de concevoir un travail susceptible de préparer un avenir moins misérable. Ce sont pourtant ces hommes et ces femmes qu'il faut aider, qu'il faut convaincre d'opérer eux-mêmes leur propre développement et d'en acquérir progressivement les moyens. Cette

---

accroissement moyen de 15 % de 1955 à 1963 et de 17 % en 1965 par rapport à 1964.

On peut estimer qu'en 1965 le montant total du service de la dette des pays moins développés a été d'environ 4,3 milliards de dollars, soit plus de 10 % de leurs recettes d'exportation. Ce montant continuera d'augmenter dans les années à venir, car les paiements pour amortissement de la dette n'ont pas encore atteint leur maximum puisque les crédits accordés l'ont été le plus souvent avec de longs délais avant le début de leur remboursement.

« Le fait essentiel est que l'on se trouve en présence d'un processus cumulatif, en ce sens que le volume d'aide indispensable pour faire face à la charge croissante du service de la dette augmente tous les ans et que le surcroît d'aide nécessaire chaque année vient à son tour grossir le total des obligations en cours » (W.L. Thorp, *Efforts et politiques d'aide au développement*, Examen 1967. O.C.D.E., Paris, 1967, p. 88).

Il est urgent de réaménager la dette des pays en voie de développement. Des efforts ont été entrepris

œuvre commune n'ira certes pas sans effort concerté, constant, et courageux. Mais que chacun en soit bien persuadé : il y va de la vie des peuples pauvres, de la paix civile dans les pays en voie de développement, et de la paix du monde.

---

dans ce sens : ils ont concerné quelques pays. Les procédures adoptées ne sont que des palliatifs, trop partiellement appliquées. Elles devraient être complétées par la réduction de l'« aide liée » et le développement de l'aide multilatérale. Mais, finalement, tout ceci suppose une réévaluation du commerce international, de la division internationale du travail et de leurs significations dans une économie du développement, ainsi que la remise en question de leurs formes actuelles.

## 2. L'équité dans les relations commerciales (2)

56

Les efforts, même considérables, qui sont faits pour aider au plan financier et technique les pays en voie de développement seraient illusoires si leurs résultats étaient partiellement annulés par le jeu des relations commerciales entre pays riches et pays pauvres. La confiance de ces derniers serait ébranlée s'ils avaient l'impression qu'une main leur enlève ce que l'autre leur apporte.

---

### (2) *Echanges et prix sur le marché mondial*

L'encyclique aborde une question essentielle d'actualité : le prix des produits dans les échanges internationaux. A juste titre, on souligne l'instabilité des prix mondiaux de certaines matières premières et le grave préjudice qui en résulte pour les pays en voie de développement dont les ressources en devises et donc la capacité d'équipement et de développement dépendent avant tout de recettes incertaines d'exportations.

Comment se forment les prix sur le marché mondial ? La question est complexe ; il est pourtant utile d'essayer de l'éclairer avant de réfléchir sur de meilleures conditions d'équité. Notons les éléments suivants.

1) La formation des prix mondiaux s'effectue de façon assez différente selon la nature du produit et la structure du marché (nombre et organisation des vendeurs et des acheteurs). Rien de comparable, par

## 57 Distorsion croissante

Les nations hautement industrialisées exportent en effet surtout des produits fabriqués, tandis que les économies peu développées n'ont à vendre que des produits agricoles et des matières premières. Grâce au progrès technique, les premiers augmentent rapidement de valeur et trouvent un marché suffisant. Au contraire, les produits primaires en provenance des pays sous-développés subissent d'amples et brusques variations de prix, bien loin de cette plus-value progressive. Il en résulte pour les nations

---

exemple, entre le marché des cotonnades, de l'étain, du sucre, du ciment, du cacao et de l'automobile. Un certain regroupement par grandes catégories est possible : les produits agricoles (en distinguant les produits tropicaux), les produits minéraux (en distinguant le pétrole), les produits manufacturés. Il faut distinguer aussi les denrées périssables de celles qui sont susceptibles d'être stockées. Cette spécificité des produits conduit à des négociations internationales produit par produit et à des réglementations propres à chacun d'eux.

2) Le marché mondial se fragmente fréquemment en grands marchés régionaux protégés, à l'intérieur desquels les prix d'échange sont différents — souvent plus élevés — du prix mondial. Ces regroupements régionaux s'opèrent selon des critères de proximité géographique, de complémentarité économique ou de liens politiques et idéologiques, critères qui ont peu de rapport avec la concurrence commerciale. Le marché « mondial » proprement dit est alors un marché d'excédents ne concernant qu'une partie très faible des échanges internationaux ; le prix dit « mondial » est un prix de liquidation de surplus qui n'est en rien basé sur les prix de revient ; ce qui est une double source d'instabilité. Pour illustrer ce phénomène, citons le cas du sucre. Il existe quatre grandes zones d'échange à tarifs préférentiels : la zone américaine (où était inclus, jusqu'en 1963, Cuba), la zone du Commonwealth britannique, la zone française, la zone

peu industrialisées de grandes difficultés, quand elles doivent compter sur leurs exportations pour équilibrer leur économie et réaliser leur plan de développement. Les peuples pauvres restent toujours pauvres, et les riches deviennent toujours plus riches.

## 58 Au-delà du libéralisme

C'est dire que la règle de libre échange ne peut plus — à elle seule — régir les relations internationales. Ses avantages sont certes évidents quand les

---

des pays socialistes. Dans ces zones, le prix d'échange, différent pour chacune, est supérieur au prix mondial officiel à la bourse de New York. La place du marché « libre » dans l'économie sucrière mondiale est très faible (inférieure à 10 %). De plus, chaque année, de nombreuses exportations de sucre sont effectuées dans le cadre d'accords de compensations en marchandises (coton, tabac, biens d'équipement ou autres, en échange du sucre). Le sucre peut être également négocié dans le cadre d'accords essentiellement politiques.

L'exemple du sucre n'est pas unique. En bien des cas, la formation des prix ne relève pas de simples considérations commerciales, mais résulte de grandes stratégies où les phénomènes politiques (avec des aspects soit économiques, soit idéologiques, soit même militaires) et les vues à long terme dominant.

3) Par ailleurs, la concurrence sur le marché mondial est en dépendance du prix de revient des produits. Or, les prix de revient varient beaucoup selon les techniques employées, le niveau des salaires, les modalités de gestion des entreprises (rapidité d'amortissement, en particulier), les dispositions fiscales de chaque pays. En certains cas, si on laissait jouer la libre concurrence sans aucune protection douanière, l'avantage serait pour des pays en voie de développement qui, par l'abondance d'une main-d'œuvre moins chère, pourraient attaquer les marchés des vieux pays industriels avec des produits à bas prix (par exemple les cotonnades d'Asie, les conserves alimentaires d'Amé-

partenaires ne se trouvent pas en conditions trop inégales de puissance économique : elle est un stimulant au progrès et récompense l'effort. C'est pourquoi les pays industriellement développés y voient une loi de justice. Il n'en est plus de même quand les conditions deviennent trop inégales de pays à pays : les prix qui se forment « librement » sur le marché peuvent entraîner des résultats iniques. Il faut le reconnaître : c'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges commerciaux qui est ici mis en question.

---

rique latine, les produits sucriers des zones tropicales...).

Ces dernières années, les pays en voie de développement ont vu diminuer leur part dans les exportations mondiales, cette part passant de 25,3 % en 1960 à 23 % en 1966. Par ailleurs, leurs importations ont augmenté et leur déficit commercial total (compte tenu des frais d'assurance et des coûts de transport supportés par les importations) est passé de 4,4 milliards de dollars en 1965 à 5,5 milliards de dollars en 1966.

La part des pays en voie de développement dans les exportations varie beaucoup selon les produits. Les seuls produits sur lesquels ils disposent d'un certain « monopole » d'exportation sont les produits tropicaux d'origine végétale : café (99 % des exportations mondiales), thé (94 %), cacao (85 %), sucre (78 %), caoutchouc (75 %), coton brut (61 %)..., et certains produits d'origine minérale : pétrole (93 %), étain (75 %), cuivre (53 %)...

Les pays développés gardent une place importante dans le commerce international : ils produisent, exportent (52 % du total mondial, exportations des pays socialistes comprises) et importent (70 %) plus de matières premières (pétrole compris) que les pays sous-développés n'en produisent, n'en exportent (36 %) et n'en importent (18 %). Les pays développés jouissent donc d'une position dominante sur la plupart des marchés des matières premières, et une aide systématique à la stabilisation de toutes les matières premières leur profiterait davantage qu'aux pays en voie de développement.

## 59 Justice des contrats à l'échelle des peuples (22)

L'enseignement de Léon XIII dans *Rerum Novarum* est toujours valable : le consentement des parties, si elles sont en situation trop inégale, ne suffit pas à garantir la justice du contrat, et la règle du libre consentement demeure subordonnée aux exigences du droit naturel.<sup>57</sup> Ce qui était vrai du juste salaire individuel l'est aussi des contrats internationaux : une économie d'échange ne peut plus reposer sur la seule loi de libre concurrence, qui engendre trop souvent elle aussi une dictature économique. La liberté des échanges n'est équitable que soumise aux exigences de la justice sociale.

<sup>57</sup> Cf. *Acta Leonis XIII*, t. XI (1892), p. 131.

---

(aa) *La justice à l'échelle des nations*

A propos de la « justice des contrats à l'échelle des peuples », comme à propos du superflu (*P.P.* n° 49), et à propos des distorsions entre secteurs économiques (*P.P.* n° 60-61), Paul VI use d'un raisonnement par analogie du même type que celui employé par Pie XI dans *Quadragesimo anno* (n° 56), passant de la doctrine traditionnelle sur le superflu au devoir d'investissement industriel. Ici, dans les trois cas, une règle morale, admise dans les relations individuelles ou à l'intérieur d'un groupe restreint, est étendue aux relations internationales.

1) maintenant que tout le monde est mon prochain « géographique », « la règle qui valait autrefois en faveur des plus proches doit s'appliquer aujourd'hui à la totalité des nécessiteux du monde » (n° 49) ;

2) « ce qui était vrai du juste salaire individuel » (dans les relations entre patron et ouvrier) « l'est aussi des contrats internationaux » (n° 59) ;

3) enfin de même que « les pays développés s'efforcent de rétablir par des mesures appropriées, à l'intérieur de leur économie, un équilibre que la concu-

## 60 Mesures à prendre

Au reste, les pays développés l'ont eux-mêmes compris, qui s'efforcent de rétablir par des mesures appropriées, à l'intérieur de leur propre économie, un équilibre que la concurrence laissée à elle-même tend à compromettre. C'est ainsi qu'ils soutiennent souvent leur agriculture au prix de sacrifices imposés aux secteurs économiques plus favorisés. C'est ainsi encore que, pour soutenir les relations commerciales qui se développent entre eux, particulièrement à l'intérieur d'un marché commun, leur politique financière, fiscale et sociale s'efforce de redonner à des industries concurrentes inégalement prospères des chances comparables.

## 61 Conventions internationales (bb)

On ne saurait user ici de deux poids et deux mesures. Ce qui vaut en économie nationale, ce qu'on admet entre pays développés, vaut aussi dans les re-

---

rence laissée à elle-même tend à compromettre (c'est ainsi qu'ils soutiennent souvent leur agriculture au prix de sacrifices imposés aux secteurs économiques plus favorisés... ou encore, à l'intérieur d'un marché commun, leur politique financière, fiscale et sociale s'efforce de redonner à des industries concurrentes inégalement prospères des chances comparables) », de même on « ne saurait ici user de deux poids et de deux mesures. Ce qui vaut en économie nationale, ce que l'on admet entre pays développés, vaut aussi dans *les relations commerciales entre pays riches et pays pauvres* » (n° 60-61).

### (bb) *Commerce international et développement*

En traitant des relations commerciales, *Populorum progressio* aborde une question très importante et fort complexe. L'encyclique relève spécialement certaines

lations commerciales entre pays riches et pays pauvres. Sans abolir le marché de concurrence, il faut le maintenir dans des limites qui le rendent juste et moral, et donc humain. Dans le commerce entre éco-

---

incidences sur le développement des pays peu industrialisés : la dégradation des termes de l'échange et l'instabilité des marchés mondiaux (prix et quantités) des matières premières, ce qui entraîne une diminution et une incertitude sur les ressources financières que peut fournir l'exportation, d'où un frein au développement.

Ce problème capital a été abordé en maintes enceintes. En particulier en 1964 une conférence internationale a été réunie à Genève spécialement pour essayer de le résoudre. Un organisme permanent, la C.N.U.C.E.D., en poursuit l'étude complexe ; les points de vue politiques et idéologiques se mêlent aux difficultés des techniques économiques et financières et à celles dues aux effets de domination, même dénués de tout élément intentionnel, des économies développées. C'est donc une occasion d'affrontement des pays. Une nouvelle conférence, à New Delhi, au début de 1968, doit constituer en ce domaine un progrès notable.

Jusqu'à une date récente, on a pu croire que les échanges commerciaux constituaient le moteur de la propagation des progrès économiques. Or, l'expérience a montré que les choses sont bien plus complexes. L'expansion du commerce international des pays développés (produits manufacturés principalement) ne s'accompagne pas d'une expansion de celui des pays en voie de développement (produits primaires, surtout). Ceci tient, entre autres causes, à la rapide diffusion dans les pays riches de produits de substitution (v.g. matières synthétiques remplaçant le coton, caoutchouc synthétique, etc.). La libération des échanges entre pays développés fait qu'ils deviennent les meilleurs clients les uns des autres au détriment des pays pauvres. Parallèlement, les pays en voie de développement ne constituent pas les meilleurs partenaires pour l'achat des biens d'équipement perfectionnés produits par les pays industriels. Dans certains cas, ils sont également acheteurs de matières premières (le Maroc

nomies développées et sous-développées, les situations sont trop disparates et les libertés réelles trop inégales. La justice sociale exige que le commerce international, pour être humain et moral, rétablisse

---

importe du sucre, par exemple), et leur économie pourra souffrir d'un relèvement des cours mondiaux. Mais par ailleurs ils sont, la plupart du temps, exportateurs d'un, deux ou quelques produits primaires. Leur économie est alors d'autant plus sensible aux variations des prix mondiaux de ces produits. Le marché des matières premières — qui forment le plus clair des exportations, et conditionnent les importations de biens d'équipement des pays en voie de développement — présente, en effet, deux caractères qui le différencient de celui des produits élaborés.

1° Le prix des matières premières se dégrade lentement par rapport à celui des produits fabriqués : détérioration des « termes de l'échange ». Ceci vaut, à la fois, pour les matières premières agricoles des pays tempérés et pour les produits des pays tropicaux en voie de développement.

2° De plus, ce prix est sujet à des fluctuations excessives dès que se produisent des modifications, même légères, dans l'offre et la demande. Pour des exportations de volume sensiblement analogues, le Brésil a reçu 1.272.000.000 dollars en 1956 et 828.000.000 en 1958. Les 180.000 tonnes de cacao vendues par l'Amérique latine lui ont rapporté 45.000.000 livres sterling en 1959 et seulement 30.000.000 en 1961.

Bien avant la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (Genève, 1964), l'on avait tenté de mettre sur pied certains accords internationaux tendant à assainir le marché des produits de base. On s'inspirait, d'ailleurs, des méthodes utilisées par les pays tempérés pour soutenir et organiser leurs marchés agricoles. Des accords sont actuellement conclus notamment pour l'étain, le café, le sucre, l'huile d'olive, le blé...

Celui des accords dont le fonctionnement semble le meilleur est celui sur le café, signé en 1962, soixante ans après que le Brésil, en 1902, ait organisé la pre-

entre partenaires au moins une certaine égalité de chances. Cette dernière est un but à long terme. Mais pour y parvenir il faut dès maintenant créer une réelle égalité dans les discussions et négo-

---

mière conférence pour établir un accord international ! Il comprend notamment :

— l'affectation de quotas de vente aux pays producteurs pour que les quantités offertes sur le marché ne dépassent pas les possibilités d'achat des pays importateurs ;

— l'engagement par les pays consommateurs de n'acheter qu'aux pays signataires de l'accord et de diminuer les droits de douane ou taxes, qui rendent le café trop cher, en limitent la consommation ;

— la liberté d'action des pays producteurs pour conquérir les marchés des pays à faible consommation (U.R.S.S. par exemple).

Mais ne nous faisons pas d'illusions sur les *contraintes* imposées ainsi aux divers pays :

— Le respect des quotas d'exportations impose aux pays producteurs de renoncer, dans certains cas, à développer la production de café, que leurs moyens techniques leur permettraient d'obtenir. C'est, pourtant, la condition *sine qua non* du maintien des prix. Si le prix du cacao, par exemple, s'est effondré entre 1959 et 1961 sur le marché mondial, causant la perte de revenu pour l'Amérique latine, signalée plus haut, cela vient en grande partie de l'accroissement inconsidéré des exportations du Ghana : de 254.000 à 412.000 tonnes, sans effort correspondant d'extension du marché.

— Les pays importateurs ont l'obligation de diminuer les impôts sur le café — et donc d'imposer à leurs contribuables d'autres formes d'impôts, ce que n'aime aucun gouvernement.

— Les gouvernements s'engagent à demander à leurs commerçants — et parfois aussi à eux-mêmes — de *renoncer à certaines spéculations profitables*.

Les difficultés de réalisation d'un accord sur un produit comme le café (pourtant d'importance si secondaire dans le budget des consommateurs) montrent l'ampleur des problèmes à résoudre et l'intensité des efforts à faire pour aboutir. On comprend pourquoi les résolutions de la conférence de Genève ont pu pa-

ciations. Ici encore des conventions internationales à rayon suffisamment vaste seraient utiles : elles poseraient des normes générales en vue de régulariser certains prix, de garantir certaines productions, de soutenir certaines industries nais-

saître si décevantes. (Cf., notamment, J.-Y. Calvez : « Justice dans le Commerce avec le Tiers-Monde », *Revue de l'Action Populaire*, 1964, n° 177 et ses « Notes sur la Conférence de Genève », *ibid*, n° 178, n° 180, — H. de Farcy : *Commerce Agricole et Développement*, Spes, 1966, ainsi que le numéro spécial de *Développement et Civilisation*, 1964, n° 19).

C'est, à n'en pas douter, une des conditions nécessaires actuellement pour assurer le développement, que de stabiliser les prix des produits de base. Mais, comme les négociations Kennedy l'ont montré, cette tentative, si ardue qu'elle soit, ne peut se contenter d'accords « produits par produits », d'accords de contingentement, de « protections régionales ». « Seule une politique générale de stabilisation qui couvrirait l'ensemble des produits de base et qui viserait l'ensemble du marché mondial peut réussir » (J.-M. Albertini, *Les mécanismes du sous-développement*, Ed. ouvrières, Paris, 1967, p. 305). Plus modestement et plus réaliste, F. Perroux propose que se constituent un étagement des interventions, et des régions-relais, pour régulariser l'expansion de la demande des produits de base. L'une de ces régions-relais pourrait être l'ensemble constitué par les centres industriels européens et les productions primaires d'Afrique. « L'Europe des Six a un potentiel d'absorption supérieur à celui des Etats-Unis et n'aurait, semble-t-il, que des avantages à joindre à sa capacité industrielle quelques rôles de redistributeur des produits de base » (F. Perroux, *L'Economie du XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., p. 579).

Des contrats à long terme, la formation de zones de développement au sein desquelles seraient recherchées des complémentarités entre pays industrialisés et pays en voie de développement devraient servir de pierres d'attente à une économie mondiale intégrée, à une meilleure division du travail. De telles orientations supposent que « les pays industrialisés supportent certains sacrifices et une certaine forme de redis-

santes. Qui ne voit qu'un tel effort commun vers plus de justice dans les relations commerciales entre les peuples apporterait aux pays en voie de développement une aide positive, dont les effets ne seraient pas seulement immédiats, mais durables ?

---

tribution de leurs ressources... L'amélioration du commerce des pays peu développés ne dépend pas de lois économiques à découvrir ou de techniques commerciales à mettre au point, mais de la volonté des différents Etats et en tout premier lieu des Etats industrialisés » (G. de Lacharrière, *Commerce extérieur et sous-développement*, P.U.F., Paris, 1964, p. 264).

L'encyclique rappelle les principes fondamentaux de morale qui devraient animer de telles réorientations des pratiques du commerce international. Elle fait appel aux exigences de la justice sociale qui ont été formulées par Léon XIII dans *Rerum Novarum* à propos du contrat de salaire où les parties en présence étaient en situations trop inégales, et qui sont valables dans le cadre des relations commerciales entre nations riches et nations sous-développées : au minimum, créer une réelle égalité dans les discussions et les négociations.

Jamais un texte pontifical n'avait abordé d'aussi près un problème complexe et difficile comme est celui du commerce international. On se réjouit de cette approche qui comporte le devoir d'étudier avec exactitude la réalité afin de voir comment mettre en application les grands principes.

*Populorum progressio* termine ce passage concernant l'équité dans le commerce international par un appel à la responsabilité de chacun et à une solidarité mondiale toujours plus efficace. L'encyclique trace aussi les lignes souhaitables de l'évolution : transformer les rapports de force en relations faites de respect mutuel, d'amitié et d'interdépendance, où les droits et la vocation de chacun seront mieux respectés. Ainsi un horizon meilleur est-il dégagé. Fidèle à sa mission traditionnelle, l'Eglise se situe du côté des plus faibles et souligne que leur désir de « prendre leur part active dans la construction d'un monde meilleur » est légitime (n° 65).

**62 Obstacles à surmonter : nationalisme (cc)**

D'autres obstacles encore s'opposent à la formation d'un monde plus juste et plus structuré dans une solidarité universelle : Nous voulons parler du nationalisme et du racisme. Il est naturel que des communautés récemment parvenues à leur indépendance politique soient jalouses d'une unité nationale encore fragile et s'efforcent de la protéger. Il est normal aussi que des nations de vieille culture soient fières du patrimoine que leur a livré leur histoire. Mais ces sentiments légitimes doivent être sublimés par la charité universelle qui englobe tous les membres de la famille humaine. Le nationalisme isole les peuples contre leur bien véritable. Il serait particulièrement nuisible là où la faiblesse des économies nationales exige au contraire la mise en commun des efforts, des connaissances et des moyens financiers, pour réaliser les programmes de développement et accroître les échanges commerciaux et culturels.

---

(cc) *Espace économique et espace national ou étatique*

Le terme *nationalisme* est utilisé ici pour signifier l'excès du sentiment national, excès qui prend des formes très diverses. Les Etats d'indépendance récente sont jaloux de leur unité nationale ; la réalité nationale qui motive cette jalousie est différente de celle qui constitue les « nations de vieille culture ». L'indépendance recouvrée de la Pologne après la première guerre mondiale, la libération de la Grèce au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont des phénomènes difficilement comparables à la plupart des opérations de décolonisation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un réveil des nationalités a produit les mouvements d'indépendance en Europe. Un tel réveil a motivé certains cas de décolonisation (notamment sur le pourtour de la Méditerranée et en Asie) ; dans les autres cas, l'indépendance se veut créatrice de nationalités à l'intérieur des cadres institués par les puis-

## 63 Racisme

Le racisme n'est pas l'apanage exclusif des jeunes nations, où il se dissimule parfois sous les rivalités de clans et de partis politiques, au grand préjudice de la justice et au péril de la paix civile. Durant l'ère coloniale il a sévi souvent entre colons et indigènes, mettant obstacle à une féconde intelligence mutuelle et provoquant beaucoup de rancœurs à la suite de réelles injustices. Il est encore un obstacle à la collaboration entre nations défavorisées et un ferment de division et de haine au sein même des Etats quand, au mépris des droits imprescriptibles de la personne humaine, individus et familles se voient injustement soumis à un régime d'exception, en raison de leur race ou de leur couleur.

---

sances coloniales (Amérique latine au XIX<sup>e</sup> siècle, Afrique francophone et anglophone au XX<sup>e</sup> siècle).

En tant que perversion du sentiment national, le nationalisme des nations déjà établies avant toute indépendance politique est une jalousie excessive dans l'ordre culturel et politique ; c'est l'originalité culturelle surtout qui marque le souci d'indépendance étatique. Mais ce souci d'indépendance est primordial dans les Etats qui créent leur unité nationale bien plus qu'ils n'en procèdent ; leur indépendance est plus fragile, plus sensible à la dépendance économique.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le développement économique, qui s'opérera souvent par pôle de croissance, demande des espaces plus vastes qui débordent les territoires de certaines nations ; les phénomènes de dépendance économique en sont renforcés. L'interférence entre la viabilité économique et le sentiment national est plus fréquente.

On ne saurait, par contre, oublier que le sentiment national peut être une puissante motivation pour le développement à l'intérieur d'un Etat dont les frontières enferment une aire économique viable. Les grandes nations modernes se sont elles-mêmes affirmées, en tant qu'Etat, grâce à la création d'un solide marché intérieur. Néanmoins, ce même sentiment national ap-

## 64 Vers un monde solidaire

Une telle situation, si lourde de menaces pour l'avenir, Nous afflige profondément. Nous gardons cependant espoir : un besoin plus senti de collaboration, un sens plus aigu de la solidarité finiront par l'emporter sur les incompréhensions et les égoïsmes. Nous espérons que les pays dont le développement est moins avancé sauront profiter de leur voisinage pour organiser entre eux, sur des aires territoriales élargies, des zones de développement concerté : établir des programmes communs, coordonner les investissements, répartir les possibilités de production, organiser les échanges. Nous espérons aussi que les organisations multilatérales et internationales trouveront, par une réorganisation nécessaire, les voies qui permettront aux peuples encore sous-développés de sortir des impasses où ils semblent enfermés et de découvrir eux-mêmes, dans la fidélité à leur génie propre, les moyens de leur progrès social et humain.

---

paraîtra comme un frein économique dès lors que la nation ne définit pas une zone suffisante pour un véritable développement économique. La nation n'interfère pas de la même façon avec le développement économique aux Etats-Unis et aux Pays-Bas, au Brésil et au Guatemala, en Chine et au Rwanda.

Tout sentiment national qui ne tient pas compte des impératifs du développement économique est donc un nationalisme à rejeter, soit que les dimensions trop exigües de la nation ne puissent pas délimiter une zone économique viable, soit que la nation se replie sur son propre bien-être et néglige les « membres de la famille humaine ». Le nationalisme du premier type nourrit en lui sa propre destruction, à court terme ; celui du deuxième type ne peut être dépassé qu'en se fondant sur « la charité universelle », laquelle n'est pas un automatisme, ni économique ni politique ; elle ne se réduit pas non plus au simple fait de la solidarité universelle entre les nations.

## 65 Peuples artisans de leur destin

Car c'est là qu'il faut en venir. La solidarité mondiale, toujours plus efficiente, doit permettre à tous les peuples de devenir eux-mêmes les artisans de leur destin. Le passé a été trop souvent marqué par des rapports de force entre nations : vienne le jour où les relations internationales seront marquées au coin du respect mutuel et de l'amitié, de l'interdépendance dans la collaboration, et de la promotion commune sous la responsabilité de chacun. Les peuples plus jeunes ou plus faibles demandent leur part active dans la construction d'un monde meilleur, plus respectueux des droits et de la vocation de chacun. Cet appel est légitime : à chacun de l'entendre et d'y répondre.

---

On aurait tort de ne voir comme cause au nationalisme qu'un phénomène culturel ou politique, ou encore racial. L'intolérance religieuse ou doctrinale n'est pas une des moindres causes du nationalisme contemporain parfois — avec le racisme — la plus opprimente. La déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse implique nécessairement que l'unité religieuse n'est pas raisonnablement un élément essentiel de l'unité nationale. On ne saurait présenter comme légitime un sentiment national — fût-il compatible avec les exigences du développement — qui se fonderait sur la race et la religion.

### 3. La charité universelle (dd)

66

Le monde est malade. Son mal réside moins dans la stérilisation des ressources ou leur accapa-

---

(dd) « *Paternalisme* » et « *Fraternité* »

Les hommes du tiers-monde ont eu parfois l'impression que *Populorum progressio* s'adressait, en priorité, aux pays développés, et que Paul VI donnait insuffisamment la parole aux sous-développés qui voudraient pourtant bien faire entendre leur avis en une affaire qui les concerne de si près. Pour dénoncer l'avarice des nations riches, comme « la forme la plus évidente du sous-développement moral » (n° 19), pour obtenir un peu « plus de justice dans les relations commerciales » (n° 61), peut-être valait-il la peine de courir le risque (et, éventuellement, d'encourir le reproche) de « paternalisme ». En tout cas, sur le terrain de la promotion humaine et de la fraternité où l'encyclique s'avance maintenant, il y a, pour les élites responsables des Etats en développement, une occasion de prendre l'initiative et de faire entendre avec force leur voix. Partout, en effet, les révolutions du tiers-monde se sont faites au nom de la « fraternité », pour exiger un partage équitable et fraternel des biens (cf. R. Bosc, *Sociologie de la Paix*, Spes, 1965, pp. 64-65). L'idéologie du socialisme africain proposée par le leader anglophone Julius Nyerere, président de la République unie de Tanzanie, est fondée sur la notion d'*ujamaa* (en swahili, fraternité). Le premier article du credo politique du T.A.N.U. (le parti unique de Tanzanie) est : « Je crois en la fraternité humaine. » Et Nyerere écrit : « Ujamaa caractérise notre socialisme. Il s'oppose au capitalisme qui cherche à construire le bonheur d'une société sur le principe de l'exploitation de l'homme par l'homme ; il s'oppose également au socialisme doctrinaire qui cherche à construire le bon-

rement par quelques-uns, que dans le manque de fraternité entre les hommes et entre les peuples.

## 67 Devoir d'accueil (ee)

Nous ne saurions trop insister sur le devoir d'accueil — devoir de solidarité humaine et de charité chrétienne —, qui incombe soit aux familles, soit aux organisations culturelles des pays hospitaliers. Il faut, surtout pour les jeunes, multiplier les foyers et les maisons d'accueil. Cela d'abord en vue de les protéger contre la solitude, le sentiment d'abandon, la détresse, qui brisent tout ressort moral. Aussi, pour les défendre contre la situation malsaine où ils se trouvent, forcés de comparer l'extrême pauvre-

---

heur d'une société sur une philosophie de lutte inévitable entre l'homme et l'homme. » Le vocabulaire de Nehru pour l'Inde, de Nasser pour l'Égypte et le monde arabe, et même de Fidel Castro dans ses meilleurs moments, est très proche de celui de Nyerere (cf. de nombreux textes dans L.-V. Thomas, *Le socialisme et l'Afrique*, tome II : « L'Idéologie socialiste et les voies africaines du développement », Ed. Le Livre africain, Paris, 1966). Tel est bien le défi du tiers-monde : après les révolutions de la liberté (monde occidental, libéral), après les révolutions de l'égalité (révolutions socialistes), viennent les révolutions de la fraternité : autant que les précédentes, elles exigeront et apporteront un bouleversement radical des structures sociales, mais cette fois non plus seulement à l'intérieur d'un Etat national, mais au niveau de la société internationale.

### (ee) *Accueil*

Dans la perspective des « révolutions de la fraternité » (cf. note précédente) ce devoir d'accueil ne doit pas jouer à sens unique. Les responsables civils et religieux des pays sous-développés doivent, eux aussi, selon leurs moyens, accueillir comme des frères, les hom-

té de leur patrie avec le luxe et le gaspillage qui souvent les entourent. Encore, pour les mettre à l'abri des doctrines subversives et des tentations agressives qui les assaillent, au souvenir de tant de « misère imméritée ».<sup>48</sup> Enfin surtout en vue de leur apporter, avec la chaleur d'un accueil fraternel, l'exemple d'une vie saine, l'estime de la charité chrétienne authentique et efficace, l'estime des valeurs spirituelles.

## 68 Drame de jeunes étudiants

Il est douloureux de le penser : de nombreux jeunes, venus dans des pays plus avancés pour recevoir la science, la compétence et la culture qui les rendront plus aptes à servir leur patrie, y acquièrent certes une formation de haute qualité, mais y perdent trop souvent l'estime des valeurs spirituelles qui se rencontraient souvent, comme un précieux patrimoine, dans les civilisations qui les avaient vu grandir.

## 69 Travailleurs émigrés

Le même accueil est dû aux travailleurs émigrés qui vivent dans des conditions souvent inhumaines, en épargnant sur leur salaire pour soulager un peu leur famille demeurée dans la misère sur le sol natal.

<sup>48</sup> Cf. *Acta Leonis XIII*, t. XI (1892), p. 98.

---

mes des pays développés qui viennent à eux. Il serait certainement bon qu'il existât des institutions pour accueillir les jeunes qui, pendant quelques années, viennent se mettre au service des pays en voie de développement : qu'on leur facilite la connaissance du pays dans lequel ils se rendent, des peuples qui y habitent et surtout des jeunes de leur âge et qu'ils puissent ainsi faire l'expérience de la rencontre fraternelle malgré les différences de développement, de races et de cultures.

## 70 Sens social (ff)

Notre seconde recommandation est pour ceux que leurs affaires appellent en pays récemment ouverts à l'industrialisation : industriels, commerçants, chefs ou représentants de plus grandes entreprises. Il arrive qu'ils ne soient pas dépourvus de sens social dans leur propre pays : pourquoi reviendraient-ils aux principes inhumains de l'individualisme quand ils opèrent en pays moins développés ? Leur situation supérieure doit au contraire les inciter à se faire les initiateurs du progrès social et de la promo-

(ff) *Commerçants et hommes d'affaires dans les pays en développement*

Industriels, commerçants et hommes d'affaires — autochtones et étrangers — n'ont pas fait preuve de beaucoup de « sens social » dans les pays sous-développés et ils ont plutôt suivi « les principes inhumains de l'individualisme ». Maintenant encore, beaucoup d'entre eux sont loin d'être ces « initiateurs du progrès social et de la promotion humaine » dont parle l'encyclique. En réalité la domination des firmes exportatrices et la domination des commerçants à l'intérieur du pays ont été souvent un obstacle au développement des pays du tiers-monde.

*Domination des commerçants d'abord.* Cela est surtout vrai dans les régions où l'agriculture est ouverte au marché. Les intermédiaires réussissent généralement à y fixer à leur avantage aussi bien le prix d'achat au producteur que le prix de vente au consommateur. Ces commerçants bénéficient ordinairement seuls de la hausse, mais, lorsque le prix de vente diminue, ils arrivent à faire supporter la baisse à l'agriculteur. « La domination commerciale aboutit à rejeter l'agriculteur dans la passivité et empêche l'agriculture de réagir aux impulsions expansionnistes. Tous les facteurs de sous-développement la renforcent » (J.-M. Albertini : *Les mécanismes du sous-développement*, Paris, 1967, Editions ouvrières, p. 58).

tion humaine, là où leurs affaires les appellent. Leur sens même de l'organisation devrait leur suggérer les moyens de valoriser le travail indigène, de former des ouvriers qualifiés, de préparer des ingénieurs et des cadres, de laisser place à leur initiative, de les introduire progressivement dans les postes plus élevés, les préparant ainsi à partager avec eux, dans un avenir rapproché, les responsabilités de la direction. Que du moins la justice règle toujours les relations entre chefs et subordonnés. Que des contrats régu-

---

*Domination des grandes firmes.* Les grandes firmes exportatrices sont les sociétés des pays développés à la recherche de produits de base destinés aux pays riches. Leurs puissants moyens techniques, le petit nombre d'employés autochtones qu'elles utilisent et surtout la faiblesse des revenus distribués rendent ces grandes firmes étrangères au pays et peu intégrées à son économie. Elles importent la plupart des biens dont elles ont besoin, vivent en fonction du marché extérieur, compensent les rentrées de devises provenant de leurs exportations et de leurs nouveaux investissements par le rapatriement des bénéficiaires et des revenus des cadres étrangers. C'est donc à une réelle conversion que le Pape invite les industriels. Ils ont à faire preuve de « sens social » sur deux plans :

1° Il est nécessaire que beaucoup de firmes exportatrices se transforment et ne soient plus étrangères au pays. Tout en sauvegardant leurs intérêts propres, elles doivent contribuer réellement au développement des pays du tiers-monde où elles sont implantées et donc accepter qu'un certain contrôle soit exercé sur leur activité. La doctrine de l'Eglise telle qu'elle est présentée dans l'Encyclique sur la propriété, l'usage des revenus, le bien commun (n<sup>os</sup> 23, 24, 25) leur convient très particulièrement.

2° Il faut, en outre, que les industriels et les hommes d'affaires forment leurs homologues autochtones et se préparent à céder leur place. Déjà, dans beaucoup de pays, il leur faut accepter d'engager les cadres nationaux qui ont la qualification et qui sont disponibles. En effet, une bonne partie de l'élite, ne trouvant plus de place dans la fonction publique, s'oriente davantage

liers aux obligations réciproques les régissent. Que nul enfin, quelle que soit sa situation, ne demeure injustement soumis à l'arbitraire.

## 71 Missions de développement (gg)

De plus en plus nombreux, Nous Nous en réjouissons, sont les experts envoyés en mission de développement par des institutions internationales ou bilatérales ou des organismes privés : « ils ne doivent pas se conduire en maîtres, mais en assistants et collaborateurs ».\* Une population perçoit vite si ceux qui viennent à son aide le font avec ou sans affection, pour appliquer des techniques ou pour donner à l'homme toute sa valeur. Leur message est exposé à n'être point accueilli, s'il n'est comme enveloppé d'amour fraternel.

\* *Gaudium et Spes*, n. 85, § 2.

---

vers le secteur privé. Les industriels devraient donc s'engager à les introduire progressivement dans les postes les plus élevés et même partager avec eux les responsabilités de la direction.

### (gg) *Rencontre des cultures et assistance technique*

L'expansion de la société industrielle moderne, des moyens de communications notamment, permet aujourd'hui la rencontre de cultures qui, jusqu'à nos jours, s'ignoraient les unes les autres, chacune s'estimant complète en elle-même et seule universelle. L'encyclique ne pose pas la question de savoir ce que deviendront dans l'avenir ces différentes cultures, elle ne tranche pas le débat très actuel entre ceux qui pensent que l'universalisation de la civilisation technique imposera tôt ou tard une culture unique à toute l'humanité, et ceux qui croient plutôt que nous allons vers un monde unifié peut-être sur le plan technique, mais pluraliste sur le plan culturel.

## 72 Qualités des experts

A la compétence technique nécessaire, il faut donc joindre les marques authentiques d'un amour désintéressé. Affranchis de toute superbe nationaliste comme de toute apparence de racisme, les experts doivent apprendre à travailler en étroite collaboration avec tous. Ils savent que leur compétence ne leur confère pas une supériorité dans tous les domaines. La civilisation qui les a formés contient certes des éléments d'humanisme universel, mais elle n'est ni unique ni exclusive, et ne peut être importée sans adaptation. Les agents de ces missions auront à cœur de découvrir, avec son histoire, les composantes et les richesses culturelles du pays qui les accueille. Un rapprochement s'établira qui fécondera l'une et l'autre civilisation.

---

Le point de vue de l'encyclique est réaliste. Jusqu'à présent il n'y a pas une culture ; il y a des cultures.

Ce que souhaite l'encyclique, c'est que la rencontre des cultures ne soit pas une occasion pour les plus riches et les plus forts de faire disparaître les cultures des autres. Ce danger est réel, tant il est vrai que les politiques d'assimilation culturelle n'ont pas cessé avec la colonisation politique. Les politiques d'expansion culturelle prônées par certains Etats riches vis-à-vis des peuples pauvres ressemblent parfois à une entreprise de néo-colonialisme culturel.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que la rencontre devienne dialogue, ce qui suppose, de part et d'autre, une réelle éducation à la fraternité, et un certain relativisme culturel, recommandé, en effet, par l'encyclique aux assistants techniques : « La civilisation qui les a formés contient certes des éléments d'humanisme universel, mais elle n'est ni unique ni exclusive, et ne peut être importée sans adaptation » (n° 72). La conduite ici recommandée est, d'ailleurs, une simple application de l'enseignement du Concile (cf. G.S., 2<sup>e</sup> partie, tout le chapitre II, « l'Essor de la culture »).

### 73 Dialogue des civilisations

Entre les civilisations comme entre les personnes, un dialogue sincère est en effet créateur de fraternité. L'entreprise du développement rapprochera les peuples dans les réalisations poursuivies d'un commun effort si tous, depuis les gouvernements et leurs représentants jusqu'au plus humble expert, sont animés d'un amour fraternel et mus par le désir sincère de construire une civilisation de solidarité mondiale. Un dialogue centré sur l'homme, et non sur les denrées ou les techniques, s'ouvrira alors. Il sera fécond s'il apporte aux peuples qui en bénéficient les moyens de s'élever et de se spiritualiser ; si les techniciens se font éducateurs et si l'enseignement donné est marqué par une qualité spirituelle et morale si élevée qu'il garantisse un développement, non seulement économique, mais humain. Passée l'assistance, les relations ainsi établies dureront. Qui ne voit de quel poids elles seront pour la paix du monde ?

### 74 Appel aux jeunes

Beaucoup de jeunes ont déjà répondu avec ardeur et empressement à l'appel de Pie XII pour un laïc missionnaire.\* Nombreux sont aussi ceux qui se sont spontanément mis à la disposition d'organismes

---

\* Cf. Encyclique *Fidei Donum*, 21 avril 1957, AAS 49 (1957), p. 246.

Les assistants techniques, pour être efficaces, devront situer l'aide qu'ils viennent apporter au développement des pays du tiers-monde dans ce cadre du dialogue entre les civilisations. C'est en tenant compte aussi bien de l'insuffisance des techniques et d'une certaine priorité à donner à la rencontre fraternelle entre les hommes et les cultures qu'il faut comprendre les qualités que l'encyclique exige des experts (n° 72). Ils doivent être compétents sur le plan technique, cela

mes, officiels ou privés, de collaboration avec les peuples en voie de développement. Nous Nous réjouissons d'apprendre que dans certaines nations le « service militaire » peut devenir en partie un « service social », un « service tout court ». Nous bénissons ces initiatives et les bonnes volontés qui y répondent. Puissent tous ceux qui se réclament du Christ entendre son appel : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir ». Personne ne peut demeurer indifférent au sort de ses frères encore plongés dans la misère, en proie à l'ignorance, victimes de l'insécurité. Comme le cœur du Christ, le cœur du chrétien doit compatir à cette misère : « j'ai pitié de cette foule ».<sup>6</sup>

## 75 Prière et action

La prière de tous doit monter avec ferveur vers le Tout-Puissant, pour que l'humanité, ayant pris conscience de si grands maux, s'applique avec intelligence et fermeté à les abolir. A cette prière doit correspondre l'engagement résolu de chacun, à la mesure de ses forces et de ses possibilités, dans la lutte contre le sous-développement. Puissent les personnes, les groupes sociaux et les nations se donner la

<sup>6</sup> *Matth.*, 25, 35-36.

<sup>6</sup> *Marc.*, 8, 2.

---

va de soi. Mais il faut sans cesse rappeler, surtout pour les jeunes qui vont au tiers-monde à titre bénévole ou même par le biais de certains organismes privés, voire confessionnels, que la bonne volonté ne suffit pas. Il faut qu'ils aient une compétence technique assez grande, assez poussée pour que, d'une part, ils ne prennent pas une place qu'un autochtone pourrait valablement occuper, et aussi pour que lors du

main fraternellement, le fort aidant le faible à grandir, y mettant toute sa compétence, son enthousiasme, et son amour désintéressé. Plus que quiconque, celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument. Faiseur de paix, « il poursuivra son chemin, allumant la joie et versant la lumière et la grâce au cœur des hommes sur toute la surface de la terre, leur faisant découvrir, par-delà toutes les frontières, des visages de frères, des visages d'amis ».<sup>44</sup>

<sup>44</sup> Allocution de JEAN XXIII lors de la remise du prix Balzan, le 10 mai 1963, AAS 55 (1963), p. 455.

---

retour dans leur pays d'origine, ils ne restent pas, — parce qu'incompétents, — sans travail.

Cependant le tiers-monde n'a pas besoin de « technocrates » qui ne compteraient que sur leurs connaissances techniques, et ne tiendraient pas assez compte des facteurs humains. Pour coopérer, l'humilité et l'ouverture d'esprit sont toujours nécessaires.

## Le développement est le nouveau nom de la paix <sup>(hh)</sup>

### 76 Conclusion

Les disparités économiques, sociales et culturelles trop grandes entre peuples provoquent tensions et discordes, et mettent la paix en péril. Comme

---

#### (hh) *Aspects politiques du développement*

La formule « Le développement est le nouveau nom de la paix » est, dit-on, du cardinal Feltin. Elle a été reprise fréquemment par les évêques du tiers-monde : quelques mois avant sa mort accidentelle en 1966, Mgr Larrain, évêque de Talca (Chili), l'un des Pères les plus actifs au Concile de Vatican II, écrivait sur « le développement et la paix » une lettre pastorale dont presque tous les thèmes se retrouvent dans l'encyclique de Paul VI.

D'ailleurs, quand on relit le chapitre de la Constitution conciliaire *Gaudium et spes* sur la paix (2<sup>e</sup> section : comment construire la communauté internationale ?), on ne peut pas ne pas être frappé par l'insistance sur la coopération économique, et la quasi-identification entre le développement et la paix. Pour les Pères du Concile, la source la plus menaçante de conflits pour l'avenir n'est pas la rivalité entre les super-puissances, mais bien plutôt l'écart entre le niveau de vie des peuples riches et celui des peuples pauvres : il peut déclencher, en effet, une « guerre de classes » au niveau international qui, à l'époque atomique, serait de toute façon, et quel que soit le vainqueur, désastreuse pour l'humanité. De même qu'à l'in-

Nous le disions aux Pères conciliaires au retour de notre voyage de paix à l'O.N.U. : « la condition des populations en voie de développement doit être l'objet de notre considération, disons mieux, notre charité pour les pauvres qui sont dans le monde — et ils sont légions infinies — doit devenir plus attentive,

---

térieur des nations développées, semblait conclure le Concile, on a réussi dans une certaine mesure à surmonter les oppositions de classes en égalisant les niveaux de vie, de même la paix internationale dépendra d'une répartition plus équitable du revenu mondial.

*Populorum progressio* a repris et approfondi ces réflexions de *Gaudium et spes* dans deux directions : d'une part, en précisant les conditions économiques et en disant jusqu'où vont les exigences morales de la solidarité mondiale, c'est le thème principal de l'encyclique, d'autre part, — et c'est le point que nous voudrions souligner maintenant — en apportant une nuance qui complète heureusement ce que pourrait avoir de dangereux une identification pure et simple du « développement » et de la paix.

Nous lisons ici (n° 83) que « le chemin de la paix passe par le développement ». C'est dire que le progrès des peuples (*populorum progressio*) est l'une des conditions d'une communauté mondiale pacifiée : il n'est pas la seule évidemment. L'exemple passé de conflits d'une violence extrême entre pays très développés le prouve avec surabondance. Et tout autant, l'impuissance des efforts de développement à engendrer la paix, là où certaines conditions *politiques* ne sont pas préalablement posées. L'échec du plan de Constantine pendant la guerre d'Algérie, les difficultés auxquelles se heurte le programme dit d'Alliance pour le Progrès en Amérique latine, les résistances violentes qu'ont rencontrées les programmes de « développement égal, mais séparé » dans les Etats ségrégationnistes du Sud des Etats-Unis et la politique d'*apartheid* (qui prétend être une politique de « développement ») aujourd'hui en République Sud-Africaine et en Rhodésie sont suffisamment clairs.

Ou bien il faut donner au mot développement un sens très large qui inclut tous les aspects du progrès *politique*, ou bien il faut garder présentes à l'esprit les conditions *politiques* d'un développement économique vraiment créateur de paix.

plus active, plus généreuse ».<sup>4</sup> « Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité. La paix ne

<sup>4</sup> AAS 57 (1965), p. 896.

---

Peut-être, en effet, certains mettent-ils un espoir excessif dans la prolifération des services dits « fonctionnels », c'est-à-dire économiques, sociaux, culturels, des institutions internationales, pour compenser la lenteur des projets politiques. Le « fonctionnalisme », dont David Mitrany fut le propagandiste après la deuxième guerre mondiale (*A working peace system*, Londres 1946), voit la paix comme la conséquence de la bonne organisation des fonctions sociales et économiques. La thèse poussée à l'extrême serait que point ne sera besoin d'une paix protégée (sécurité), si l'on a une paix de coactivité. Evidemment, cette idée repose sur une certaine conception des causes de la guerre, et sur une certaine conception des structures de la société, l'une et l'autre fort discutables. Dans un premier temps, on sépare l'économique du politique comme s'il s'agissait de couches superposées de l'activité humaine, et l'on entend résoudre les problèmes sans trop se soucier du politique. Puis vient un deuxième temps : comme, malgré tout, dit-on, tout se tient, l'unité et la coopération politiques suivront nécessairement la coopération économique et culturelle. Le fonctionnalisme apparaît ainsi comme un « moyen court » pour bâtir la société internationale : on court-circuite la politique, on a découvert la porte cachée (la poterne) par laquelle on pénétrera dans le château fort des souverainetés. Et cela sans mensonge, sans violence. On construit la société internationale sans se salir les mains, d'une manière rationnelle, technique, en allant au fond du problème.

L'Organisation des Nations Unies a fait, dès le début, une part très large au fonctionnalisme qui est une doctrine fort répandue parmi les experts des Institutions spécialisées pour l'Education, l'Agriculture, la Santé, le Travail... Il n'est pas question de mettre en doute les résultats obtenus par ces institutions, en particulier pour la création de ce que Maritain appelle « un peuple mondial », c'est-à-dire pour susciter une volonté

se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Cf. Encyclique *Pacem in terris*, 11 avril 1963, AAS 55 (1963), p. 301.

---

d'agir et de travailler ensemble. Mais l'expérience même des Institutions spécialisées de l'O.N.U., comme des organisations régionales telles que la Communauté européenne, montre que l'on ne court-circuite pas le politique. On ne découpe pas la société en tranches ; on ne peut pas soigner les maux sociaux, l'ignorance, la pauvreté, la maladie, en oubliant le politique, car le politique est précisément ce qui englobe tout le reste (cf. un article de R. Dilde, « La faim dans le monde est un problème de gouvernement », dans *Projet*, n° 5, mai 1966). S'il y a volonté politique d'aboutir, on parvient à franchir les plus grandes difficultés économiques : cela a été jusqu'ici le cas du marché commun européen ; au contraire, la méfiance, l'hostilité politique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont longtemps paralysé la coopération dans des domaines où elle était apparemment assez facile à réaliser.

Il est donc nécessaire de tenir compte des critiques que les analystes de la société politique ont adressées au fonctionnalisme. « S'il est vrai que le monde soit en malaise faute de pensée » (n° 85), l'appel que Paul VI adresse aux hommes d'Etat (n° 84), et aux « sages » (n° 85), doit être entendu comme une invitation à chercher les voies d'un « ordre juridique universellement reconnu » (n° 78), lequel ne peut être que le résultat et le soutien d'un *ordre*, — d'un « système », dirait-on plus habituellement aujourd'hui — de *relations politiques*. L'encyclique reprend une phrase du discours de Paul VI à l'O.N.U. : « Qui ne voit la nécessité d'arriver ainsi progressivement à instaurer une autorité mondiale, en mesure d'agir efficacement sur le plan juridique et politique ? » (n° 78). La comparaison avec les textes de Pie XII dans plusieurs messages de Noël, de Jean XXIII dans *Pacem in terris* (n° 137), de la Constitution *Gaudium et spes* de Vatican II (n° 82 § 1), où une expression de même sens « autorité publique de compétence

## 77 Sortir de l'isolement

Ouvriers de leur propre développement, les peuples en sont les premiers responsables. Mais ils ne le réaliseront pas dans l'isolement. Des accords régionaux entre peuples faibles pour se soutenir mutuellement, des ententes plus amples pour leur venir en aide, des conventions plus ambitieuses entre les uns et les autres pour établir des programmes concertés sont les jalons de ce chemin du développement qui conduit à la paix.

---

universelle » est employée, montre que les papes n'ont nullement en vue une sorte de « super-Etat mondial », construction utopique qu'aucun philosophe politique n'a jamais sérieusement soutenue, et moins que quiconque Jacques Maritain, plusieurs fois cité au cours de l'encyclique, qui consacre plusieurs pages de *L'Homme et l'Etat* à en dénoncer le caractère irréaliste et dangereux. En parlant d'une « autorité mondiale en mesure d'agir efficacement sur le plan juridique et politique », Paul VI, aussi bien dans son discours devant l'Assemblée de l'O.N.U. que dans *Populorum progressio*, fait allusion non à une construction hypothétique future, mais à une « nécessité » immédiate : un développement juridique et politique qui conditionne, c'est-à-dire à la fois prépare, stimule et soutienne le développement économique.

*Nécessité d'une pensée politique sur le développement international.*

Or, l'un des dangers qui menacent la société internationale est précisément l'absence d'une « pensée » cohérente (n° 85), d'une « sagesse », d'une philosophie de la société, qui intègre développement économique et développement politique. C'est pourquoi, dit Paul VI, « nous convoquons les hommes de réflexion et les sages, catholiques, chrétiens, honorant Dieu (le terme englobe tous les fidèles des religions non-chrétiennes), assoiffés d'absolu, de justice et de vérité (il s'agit ici des incroyants et des athées), tous les hommes de bonne volonté... pour un bon et vrai développement qui n'est pas la richesse égoïste et aimée pour elle-même, mais l'économie au service de

## 78 Vers une autorité mondiale efficace

Cette collaboration internationale à vocation mondiale requiert des institutions qui la préparent, la coordonnent et la régissent, jusqu'à constituer un ordre juridique universellement reconnu. De tout cœur, Nous encourageons les organisations qui ont pris en main cette collaboration au développement,

---

l'homme, le pain quotidien distribué à tous, comme source de fraternité et signe de la Providence » (n<sup>os</sup> 85-86). Et comment mettre en œuvre une « économie au service de l'homme » si le système politique ne contrôle pas et n'oriente pas l'économie ?

Mais, dès qu'on parle d'autorité, ou de système politique, l'idée surgit immédiatement d'une contrainte imposée. Quel genre, quel degré de contrainte exigera la mise en place d'une « économie au service de l'homme » ? L'encyclique n'a touché qu'en passant à ce problème (aux n<sup>os</sup> 30, 31, 32 : réforme et révolution, aux n<sup>os</sup> 33, 34 : plans et programmes). Inéluctablement le magistère de l'Église sera amené quelque jour à poser dans toute son ampleur ce problème de l'emploi de la force pour instaurer plus de justice sociale et économique, problème qui angoisse beaucoup de jeunes chrétiens, en Amérique latine surtout. Il s'agissait seulement ici, dans l'encyclique *Populorum progressio*, de combler l'une des deux lacunes laissées par le chapitre correspondant de *Gaudium et spes*, en précisant pour le grand public, dans un texte relativement facile et court, jusqu'où vont les exigences de la solidarité mondiale dans le développement économique.

L'autre lacune, — une réflexion théologique moderne sur la violence et la non-violence, — fera l'objet, nous l'espérons, d'un document ultérieur. Les peuples du tiers-monde, et pas eux seulement, l'attendent comme un prolongement de l'enseignement du Concile. En effet, avec la croissance de tous les peuples dans le développement économique, leur maturation et leur croissance dans le développement politique sont des éléments non moins essentiels du « dynamisme d'un monde qui veut vivre plus fraternellement, et qui, malgré ses ignorances, ses erreurs, ses péchés, ses rechutes en barbarie et ses longues divagations hors de la voie

et souhaitons que leur autorité s'accroisse. « Votre vocation, disions-Nous aux représentants des Nations Unies à New York, est de faire fraterniser, non pas quelques-uns des peuples, mais tous les peuples (...). Qui ne voit la nécessité d'arriver ainsi progressivement à instaurer une autorité mondiale en mesure d'agir efficacement sur le plan juridique et politique ? ».\*

\* AAS 57 (1965), p. 880.

---

du salut, se rapproche lentement, même sans s'en rendre compte, de son Créateur » (n° 79). De la même manière que *Pacem in terris* est venue compléter *Mater et Magistra*, nous souhaitons, après *Populorum progressio* une encyclique qui aborde de front les problèmes de la communauté politique internationale aujourd'hui, après les bouleversements apportés par la montée du tiers-monde aux relations entre les Etats. C'est, en effet, la première fois dans l'histoire que des Etats jouent dans la société internationale un jeu politique dont l'efficacité est sans proportion avec leur poids réel en puissance militaire et économique. Et ceci met en question plusieurs thèses du réalisme politique traditionnel et de l'équilibre des puissances.

Dans *Populorum progressio*, le problème politique de la paix internationale n'est abordé que très brièvement, à la fin du n° 76 : « La paix ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces... » En attendant une mise à jour de la pensée théologique sur la violence en général, qui poserait en termes modernes le problème de la révolution — et peut-être parallèlement celui de « l'intervention pour cause de développement », — il faut se reporter aux pages déjà très neuves de *Gaudium et spes* (nos 77-82) sur la paix, la guerre et la course aux armements, et aux commentaires publiés sur ce chapitre (édition de l'Action Populaire, Spes 1966, notes 166-177 ; édition Mame 1967, p. 327 : D. Dubarle, *Le Schéma 13 et la guerre*). Voir aussi le texte et un bref commentaire du discours de Paul VI à l'O.N.U., rappelé aux nos 4 et 76 de *Populorum progressio*, dans *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale*, 1<sup>er</sup> novembre 1965.

## 79 Espoir fondé en un monde meilleur

Certains estimeront utopiques de telles espérances. Il se pourrait que leur réalisme fût en défaut, et qu'ils n'aient pas perçu le dynamisme d'un monde qui veut vivre plus fraternellement, et qui, malgré ses ignorances, ses erreurs, ses péchés même, ses rechutes en barbarie et ses longues divagations hors de la voie du salut, se rapproche lentement, même

---

*Nécessité aussi d'une sociologie du développement international.*

Cependant, même sur le terrain de la coopération économique internationale sur lequel l'encyclique se maintient généralement, n'abordant qu'incidemment les aspects politiques du développement, il sera bon de ne pas négliger le conseil exprimé par *Gaudium et spes* quant à l'utilisation de la sociologie (n° 62). Or la sociologie a quelque chose à dire sur le problème « développement et paix ». Elle permet de nuancer ce qu'aurait de trop simple l'identification entre ces deux valeurs, et de prévenir ainsi le danger de désillusion et le sentiment d'amertume qui ne manquerait pas de saisir développeurs et développés le jour où ils s'apercevront que leur action, au moins dans un premier temps, a engendré plus d'agressivité, de tension et de conflit que de paix.

Pour le sociologue norvégien Johann Galtung, auteur d'une étude très remarquable sur l'agression, publiée par le *Journal of Peace Research* (Oslo, 1964, n° 2), la croyance en l'effet pacificateur quasi automatique du développement économique résulte d'une confusion entre la situation d'un pays développé, où il est relativement facile d'élever le niveau de vie des couches sociales moins favorisées et de réaliser l'égalité, et une situation, analogue seulement en apparence, des pays riches et des pays pauvres dispersés sur la planète. Comme au plan mondial il est pratiquement impossible d'agir simultanément sur tous les fronts du sous-développement (niveau de vie, conditions de travail, éducation, nutrition, santé, participation à la vie politique...), l'analyse sociologique montre que l'action prioritaire sur l'un des facteurs plus faciles à modifier (scolarisation, santé...) produit dans la population en développement des déséquilibres internes, générateurs de frus-

sans s'en rendre compte, de son Créateur. Cette voie vers plus d'humanité demande effort et sacrifice : mais la souffrance même, acceptée par amour pour nos frères, est porteuse de progrès pour toute la famille humaine. Les chrétiens savent que l'union au sacrifice du Sauveur contribue à l'édification du Corps du Christ dans sa plénitude : le peuple de Dieu rassemblé.<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Cf. *Ephés.*, 4, 12 ; *Lumen Gentium*, n. 13.

trations et de conflits extrêmement violents. Dans l'article cité, Galtung figure la situation favorisée des pays, riches à tous points de vue, par les quatre lettres RRRR, et la situation défavorisée des pays pauvres par les quatre lettres PPPP. En cherchant à remédier à la situation par une amélioration successive des points déficients, dit-il, on fait traverser à la population des pays pauvres des stages intermédiaires de déséquilibre interne (PPPR, PPRR,...) qui sont extrêmement propices à l'agressivité. Par exemple, créez des universités, institez une éducation de masse : vous rendez ainsi une population riche en éducation, alors qu'elle reste pauvre à tous autres égards. Si le rapide progrès dans le domaine de l'éducation n'est pas accompagné par un progrès économique et des possibilités d'emploi et d'exercice effectif du pouvoir pour les nouvelles couches sociales montantes, vous avez créé les conditions mêmes du bouleversement révolutionnaire. Le phénomène est bien connu. Ainsi les magnifiques résultats des écoles radiophoniques créées en Colombie et dans d'autres pays d'Amérique du Sud aboutissent à une recrudescence de tensions, et même de guérillas et de violence, lorsque les Etats n'ont pas su développer parallèlement les emplois et les chances d'ascension sociale et politique. L'amélioration des services de santé d'une population sous-développée et l'explosion démographique qui s'ensuit posent des problèmes analogues de déséquilibre interne qui ne sont pas précisément générateurs de paix. L'intérêt de ces explications sociologiques, c'est de faire découvrir les sources de l'agressivité moins dans le déséquilibre global entre pays riches et pays pauvres que dans la structure interne d'une société en voie de développement.

Une contre-épreuve de la valeur de cette explication se trouve dans le fait que des sociétés féodales ou coloniales, où les positions réciproques sont figées dans

## 80 Tous solidaires

Dans ce cheminement, nous sommes tous solidaires. A tous, Nous avons voulu rappeler l'ampleur du drame et l'urgence de l'œuvre à accomplir. L'heure de l'action a maintenant sonné : la survie de

---

l'inégalité, peuvent, au contraire, être très stables et apparemment ordonnées : le serf vivant dans un tout autre monde culturel que le seigneur, les conditions structurelles de l'agression ne sont pas alors réalisées. La tension se développe lorsqu'un déséquilibre interne dans l'un des groupes défavorisés (dans notre exemple, un niveau plus élevé d'éducation, non accompagné de la situation économique prospère ni du pouvoir politique auquel on estime alors avoir droit) est ressenti comme une différence injuste et blessante, et le conflit éclate dès que l'homme ou le groupe qui souffre de l'inégalité découvre qu'il a les moyens de modifier la situation, éventuellement par la force.

Nos considérations morales sur l'aide internationale doivent donc être nuancées : l'analyse sociologique ne découragera pas nos efforts pour l'égalisation des niveaux de vie, mais elle nous éclairera sur les conditions les plus favorables à une action pour la paix, laquelle n'est jamais simple. D'une manière générale, on peut dire qu'un changement de position sociale qui s'opère dans une dimension seulement (*ou* l'éducation, *ou* le niveau de vie, *ou* la puissance politique) est générateur d'agression. Contrairement à ce que beaucoup disent et pensent, le développement des pays défavorisés ne sera pas facteur de paix, mais bien plutôt générateur de révolutions et de conflits si les changements qu'il provoque ne s'accomplissent pas *simultanément dans toutes les dimensions*, et, très spécialement, si le progrès politique ne va pas de pair avec la croissance économique.

*Nécessité enfin d'un projet politique de développement au niveau de chaque Etat.*

Or le progrès politique ne peut guère être l'objet d'« aide » extérieure : il doit être intérieur au peuple en développement lui-même. Beaucoup de jeunes Etats semblent d'ailleurs en prendre conscience. L'un des chefs les plus intelligents du tiers-monde africain, Ju-

tant d'enfants innocents, l'accès à une condition humaine de tant de familles malheureuses, la paix du monde, l'avenir de la civilisation sont en jeu. A tous les hommes et à tous les peuples de prendre leurs responsabilités.

---

lius Nyerere, président de la République de Tanzanie, fait de cette considération le pivot de sa politique intérieure et extérieure : seul le développement politique, pense-t-il, peut être le contrepoids aux déséquilibres que provoque inéluctablement le développement social et économique (voir la *Déclaration d'Arusha*, janvier 1967). Toute la générosité des pays riches à laquelle l'encyclique fait appel ne sera finalement efficace et créatrice de paix que si les pays en développement prennent en main les ressources mises à leur disposition pour un progrès équilibré. A la conférence des chefs d'Etats américains, tenue à Punta del Este (Uruguay) en avril 1967, le président Eduardo Frei (Chili) l'a dit avec lucidité : « Ce qui compte, c'est la volonté de prendre des décisions au niveau politique. » Le développement sera facteur de paix dans la mesure où l'élite politique qui accède au pouvoir dans les Etats du tiers-monde aura la volonté et le dynamisme pour imposer, et d'abord à elle-même, les contraintes du progrès harmonisé. En maints passages (n<sup>os</sup> 6, 54, 65, 77...), *Populorum progressio* fait écho aux paroles de nombreux chefs d'Etats africains, asiatiques, latino-américains : « ouvriers de leur propre destin, les peuples en sont les premiers responsables » (n<sup>o</sup> 77).

La conclusion que les lecteurs de l'encyclique tireront du document — et l'on sait qu'elle a été lue avec intérêt aussi par des marxistes et par des non-chrétiens — est que pour mettre « l'économie au service de l'homme », il faudra beaucoup plus qu'une réforme même radicale des systèmes économiques en vigueur (capitalisme, socialisme), mais une philosophie nouvelle de la société à la hauteur des besoins d'un monde techniquement unifié. Peut-être reviendra-t-il aux jeunes Etats du monde sous-développé de formuler cette philosophie du développement harmonisé ; ce sera leur contribution à la paix mondiale, plus précieuse que toute l'aide matérielle que pourront leur fournir les pays développés. Car, sans cette philosophie nouvelle, l'aide la plus abondante resterait probablement inefficace.

## Appel final <sup>(ii)</sup>

### 81 Catholiques

Nous adjurons d'abord tous nos fils. Dans les pays en voie de développement non moins qu'ailleurs, les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Si le rôle de la hiérarchie est d'enseigner et d'interpréter authentiquement les principes moraux à suivre en ce domaine, il leur appartient, par leurs libres initiatives et sans attendre passivement consignes et directives, de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de leur commu-

---

(ii) *Vers une philosophie de la société nouvelle —  
« Le monde en malaise faute de pensée »*

Arrivé au terme de la lecture de l'encyclique, nous éprouvons comme le besoin de découvrir une clef qui nous ouvrirait l'intelligence historique profonde de cette société nouvelle qui se construit sous nos yeux avec la montée du tiers-monde.

Coexistence ou communauté ? Peut-être ne faut-il pas aller trop vite ; le besoin d'une philosophie politique de la société nouvelle peut cacher celui d'être rassuré à bon compte. Or le problème actuel est justement de faire coexister des visions du monde incompatibles entre elles. Il ne faut pas que les problèmes du développement économique cachent cette inéluctable conséquence politique.

nauté de vie.<sup>68</sup> Des changements sont nécessaires, des réformes profondes, indispensables : ils doivent s'employer résolument à leur insuffler l'esprit évangélique. A nos fils catholiques appartenant aux pays plus favorisés, Nous demandons d'apporter leur compétence et leur active participation aux organisations officielles ou privées, civiles ou religieuses, appliquées à vaincre les difficultés des nations en voie de développement. Ils auront bien sûr à cœur d'être au premier rang de ceux qui travaillent à établir dans les faits une morale internationale de justice et d'équité.

## 82 Chrétiens et croyants

Tous les chrétiens, nos frères, Nous en sommes sûr, voudront amplifier leur effort commun et concerté en vue d'aider le monde à triompher de l'égoïsme, de l'orgueil et des rivalités, à surmonter les ambitions et les injustices, à ouvrir à tous les

<sup>68</sup> Cf. *Apostolicam Actuositatem*, n. 7, 13 et 24.

---

Les citoyens qui ne comprennent pas grand-chose aux affaires collectives, qui sont, à la fois, désemparés et pleins de bonne volonté en face d'un phénomène dont les causes leur échappent, sont invités d'urgence au souci de l'universel : la totalité concrète des terriens. Il nous est demandé de supprimer notre traditionnel compartimentement géographique, pour être partout, tout de suite. Mais cela est-il possible sans une coexistence pacifique des cultures, des valeurs, voire de sens assez divers de l'humain ? Cette simultanéité nouvelle de la vie planétaire est d'autant plus difficile à intégrer dans nos personnalités et nos modes de pensée que le style actuel de la vie internationale ne nous invite nullement à l'espoir d'une paix trouvée par synthèse quelque part là-haut, au point où se nouent les contradictoires. Notre monde est celui de la coexistence.

L'urgence de la faim ne peut estomper ces problèmes, car les responsables eux-mêmes se sentent aussi démunis que les simples citoyens. Leurs compétences

voies d'une vie plus humaine où chacun soit aimé et aidé comme son prochain, son frère. Et, encore ému de notre inoubliable rencontre de Bombay avec nos frères non-chrétiens, de nouveau Nous les convions à œuvrer avec tout leur cœur et leur intelligence, pour que tous les enfants des hommes puissent mener une vie digne des enfants de Dieu.

### 83 Hommes de bonne volonté

Enfin, Nous Nous tournons vers tous les hommes de bonne volonté conscients que le chemin de la paix passe par le développement. Délégués aux institutions internationales, hommes d'Etat, publicistes, éducateurs, tous, chacun à votre place, vous êtes les constructeurs d'un monde nouveau. Nous supplions le Dieu Tout-Puissant d'éclairer votre intelligence

---

techniques et économiques, leurs capacités de gestion financière ne sont pas directement transposables dans le monde de la coexistence, et leur action doit pourtant s'étendre aux dimensions de la planète.

Il ne s'agit donc pas de s'unir dans l'abstrait. Il s'agit, avant tout, de vivre ensemble, et la conversion exigée de chacun de nous est de passer de l'obligation subie de vivre ensemble sur une seule terre à l'acceptation lucide de tout ce que comporte cette nouvelle situation. Donner à la coexistence un sens non plus tactique ou lénitif, comme au temps de la guerre froide, mais un contenu positif de reconnaissance réciproque, de confrontation pacifique. L'encyclique est une invitation à être attentif à un caractère particulièrement violent de notre entourage mondial ; elle met l'accent sur les oppositions les plus dangereuses de notre nécessaire cohabitation. Un entourage qui, bon gré, mal gré, existe enfin pour nous et nous fait une mise en demeure. Mais il faut nécessairement prendre tous les points cardinaux de l'entourage en considération. « L'Est » et « L'Ouest » offrent un système économique en même temps que leurs techniciens. Pluralisme encore et qui se redouble du « Nord » développé au « Sud » sous-développé, car le pays pauvre peut avoir

et de fortifier votre courage pour alerter l'opinion publique et entraîner les peuples. Educateurs, il vous appartient d'éveiller dès l'enfance l'amour pour les peuples en détresse. Publicistes, il vous revient de mettre sous nos yeux les efforts accomplis pour promouvoir l'entraide des peuples tout comme le spectacle des misères que les hommes ont tendance à oublier pour tranquilliser leur conscience : que les riches du moins sachent que les pauvres sont à leur porte et guettent les reliefs de leurs festins.

## 84 Hommes d'Etat

Hommes d'Etat, il vous incombe de mobiliser vos communautés pour une solidarité mondiale plus efficace, et d'abord de leur faire accepter les nécessaires prélèvements sur leur luxe et leurs gaspillages, pour promouvoir le développement et sauver la

---

à choisir entre réforme et révolution ; il nous faut, nous, accepter les lois de la coexistence, bien au-delà du commerce et jusque dans les raisons de vivre et de mourir. Les communistes sont entrés dans le jeu de la coexistence : ce ne sont pas seulement des systèmes économiques, mais des types de civilisation qui sont aux prises, et la lutte est désormais concurrence pacifique, à leur niveau. Mais au niveau de la confrontation des pays pauvres et des pays riches, qu'en est-il au juste ?

Nous sommes atteints directement par la coexistence et les nouveaux types de conflits. Or, c'est dans la ligne de moindre résistance ouverte par la protestation du tiers-monde que l'atteinte se fait plus directe. Il ne s'agit plus seulement de compter les techniciens et de chiffrer les services offerts pour les comparer d'Est en Ouest, il nous faut accepter pleinement et vivre chez nous la coexistence des cultures, et, du même coup, la fragilité des idéologies.

Avant toute philosophie prématurée de cette société mondiale qui ressemble trop à une tapisserie hétéroclite et déchirée pour permettre d'illusoires unifications, avant la proclamation abstraite d'un « homme » existant en tout homme, il faut accepter tous les hommes,

paix (jj). Délégués aux organisations internationales, il dépend de vous que les dangereux et stériles affrontements de forces fassent place à la collaboration amicale, pacifique et désintéressée pour un développement solidaire de l'humanité dans laquelle tous les hommes puissent s'épanouir.

## 85 Sages

Et s'il est vrai que le monde soit en malaise faute de pensée, Nous convoquons les hommes de réflexion et les sages, catholiques, chrétiens, honorant Dieu, assoiffés d'absolu, de justice et de vérité : tous les hommes de bonne volonté. A la suite du Christ, Nous osons vous prier avec instance : « cherchez et vous trouverez », « ouvrez les voies qui conduisent par l'entraide, l'approfondissement du savoir, l'élargissement du cœur, à une vie plus fraternelle dans une communauté humaine vraiment universelle.

\* *Luc*, 11, 9.

---

leurs groupes et leurs visions du monde, charnellement, comme ils sont. Non pas tout accepter au nom d'un relativisme rassurant ou d'un évolutionnisme lénifiant, mais vivre avec, apprendre à vivre avec tous.

### (jj) *Gaspillage*

A plusieurs reprises, l'encyclique stigmatise avec vigueur le gaspillage, le luxe, les dépenses superflues, c'est-à-dire les excès d'une consommation s'orientant vers des objets inutiles (gadgets), vers des biens de prestige et un confort abusif, alors que tant d'autres hommes restent dans la misère. C'est un avertissement pour les économies basées avant tout sur l'incitation à consommer. C'est une sévère mise en garde contre les sociétés de l'abondance qui reposent sur l'accélération de la consommation, sur une marge voulue de gaspillage, sur le développement des besoins artificiels. L'encyclique demande à chacun, individus et nations, de s'interroger, et fait un devoir aux hommes d'Etat de faire accepter à leurs communautés « les nécessaires prélèvements sur leur luxe et leur gaspillage pour promouvoir le développement et sauver la paix ».

## 86 Tous à l'œuvre (kk)

Vous tous qui avez entendu l'appel des peuples souffrants, vous tous qui travaillez à y répondre, vous êtes les apôtres du bon et vrai développement

---

(kk) *Corps mystique et développement* — « *Le pain distribué à tous* »

Les questions que traitent les encycliques sociales (et les documents pontificaux qui les complètent) relèvent généralement de ce qu'on est convenu d'appeler le Droit naturel. Mais elles le débordent en tant qu'elles s'inspirent de l'esprit évangélique, en tant que le pape y revendique la mission d'enseigner qu'il a reçue du Christ, en tant qu'il attribue à l'Église un rôle indispensable : il est impossible, sans faire appel à elle, d'apporter aux maux dont souffre la société humaine un remède efficace (cf. *Rerum novarum*, n° 13). Encore est-il que, jusqu'à Paul VI, les enseignements que donnaient ces encycliques ne portaient pas l'empreinte de l'Évangile d'une façon très nettement apparente. Paul VI, au contraire, a pris soin que cette empreinte frappât l'attention (cf. Introduction, p. 23). C'est ainsi, par exemple, qu'il émaille à dessein son enseignement de références à la Tradition chrétienne et aux Écritures du Nouveau Testament. Non pas qu'il les invoque à titre d'autorité irrécusable : il s'adresse à tous les hommes, à ceux mêmes qui sont dépourvus de toute religion. Mais il tient à montrer qu'il tire de la foi force et lumière.

Ces références sont souvent explicites ; elles sont souvent aussi implicites, discrètes, en manière de sous-entendus.

Ici en parlant du « *pain quotidien... signe de la Providence* » il a eu sûrement l'intention de nous remettre en mémoire une des demandes du « Notre Père », de l'oraison dominicale. Les chrétiens savent qu'ils ont, comme tous les autres hommes, à gagner leur pain par leur travail « à la sueur de leur front ». Mais ils ont appris du Christ à mettre leur confiance dans la Providence paternelle de Dieu pour être à même de subvenir à leur subsistance, de pourvoir à tous leurs vérita-

qui n'est pas la richesse égoïste et aimée pour elle-même, mais l'économie au service de l'homme, le pain quotidien distribué à tous, comme source de fraternité et signe de la Providence.

---

bles besoins (cf. *Matth.*, 6, 25 et suiv.). L'expression « notre pain de chaque jour » désigne tout ce qui nous est nécessaire pour mener une vie authentiquement humaine. On sait que les Pères de l'Eglise, surtout les Latins, en commentant la demande du *Pater*, joignaient à une interprétation obvie et littérale une interprétation allégorique et spirituelle. Le pain que nous sollicitons de Dieu n'est pas seulement, à leur avis, l'aliment du corps, mais celui de l'âme. « Ce que je consacre à l'autel pour toi, voilà ton pain quotidien » disait saint Augustin (sermon LVII, 7).

Paul VI a-t-il eu aussi l'intention de faire allusion à l'Eucharistie ? Ce n'est pas évident. C'est cependant probable, car les mots semblent avoir été choisis tout exprès.

1° « *Le pain distribué à tous.* » A ces mots, les lecteurs familiers aux Evangiles songeront comme spontanément à la multiplication des pains, opérée par Jésus-Christ. Ils y penseront d'autant plus volontiers que Paul VI a soulevé à nouveau dans l'encyclique le problème terrible, qui l'angoisse tant, de la faim. Il a porté son regard sur les innombrables malheureux qui s'étiolaient ou meurent faute de nourriture (cf. nos 45-47). Or, la multiplication des pains était, dans la pensée de Jésus, la figure, le présage de l'institution de l'Eucharistie.

2° *Le pain... source de fraternité.* L'Eucharistie est essentiellement le sacrement de l'unité, de la charité fraternelle. S'il est une table où le pauvre Lazare puisse s'asseoir en toute égalité de droit aux côtés du riche (cf. n° 47), c'est celle qu'on nomme la sainte table.

Paul VI, au n° 28, à propos du labeur des hommes qui a mission de collaborer à la création du monde surnaturel, nous rappelle que ce monde restera « inachevé jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à constituer cet Homme Parfait dont parle saint Paul, qui réalise la plénitude du Christ ». Le pape emprunte la

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT

Concile Vatican II : Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, traduction, notes et commentaires, Ed. Spes, Paris, 1966.

- \*\* J.M. Albertini : *Les mécanismes du sous-développement*, coll. « Initiation économique », Ed. ouvrières, Paris, 1967, 343 p.
- \* G. Ardant : *Plan de lutte contre la faim*, P.U.F., 1964, 156 p.
- \* B. Atangana, G. de Bernis, etc. : *Le Tiers-Monde, l'Occident et l'Église*, coll. « Parole et Mission », Ed. du Cerf, Paris, 1967, 325 p.
- \*\*\* J. Austruy : *Les problèmes du développement*, coll. « Problèmes économiques de notre temps », L.G.D.J., Paris, 1966, 932 p.
- \*\*\* J. Austruy : *Le scandale du développement*, Ed. Rivière, Sirey, Paris, 1965, 519 p.
- \* J. Bahgwati : *L'économie des pays sous-développés*, Hachette, Paris, 1966, 250 p.
- \*\*\* P. Bairoch : *Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-Monde, 1900-1966*, Gauthier-Villars, Paris, 1967, 229 p.
- \*\*\* P. Bairoch : *Révolution industrielle et sous-développement*, Sédès, Paris, 1963, 360 p.
- \*\* G. Balandier et divers : *Tiers-Monde*, coll. I.N.E.D., P.U.F., 1956, 353 p.
- \*\*\* R. Barre : *Le développement économique*, Cahiers de l'I.S.E.A., série F, n° 11, Paris.
- \* R. Buron : *Conditions et processus de formation de la décision dans le domaine du développement*, O.C.D.E., Paris, 1967, 23 p.
- \*\* J. de Castro : *Géopolitique de la faim*, Ed. ouvrières, Paris, 1962, 410 p.
- \*\*\* M. Cépède, F. Houtard, L. Grond : *Nourrir les hommes*, Le Cep, Bruxelles, 1963, 427 p.

- \* M. Cépède et H. Gounelle : *La faim*, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1967, 128 p.
- \*\* H. Chambre : *Union Soviétique et développement économique*, coll. « Recherches économiques et sociales », Aubier-Montaigne, Paris, 1967, 430 p.
- \*\*\* Colin Clark : *Les conditions du progrès économique*, P.U.F., Paris, 1960, 508 p.
- \*\*\* D.I. Delivanis : *L'Economie sous-développée*, Ed. M. Th. Génin, Paris, 1963, 310 p.
- \*\* H. Desroche : *Coopération et développement* : 1. « Mouvement coopératif et stratégie du développement », coll. « Tiers-Monde », P.U.F., Paris, 1964, 336 p.
- \* N. Drogat : *Le chrétien et l'aide aux pays sous-développés*, Ed. Centurion, Paris, 1961, 140 p.
- \*\*\* J. Ducruet : *Les capitaux européens au Proche-Orient*, coll. « Etudes économiques internationales », P.U.F., 1964, 468 p.
- \* R. Dumont, B. Rosier : *Nous allons à la famine*, coll. « Esprit », Ed. du Seuil, Paris, 1966, 280 p.
- \* R. Dumont : *L'Afrique Noire est mal partie*. Ed. du Seuil, Paris, 1962, 280 p.
- \*\* H. d'Arcy : *Commerce agricole et développement*, coll. « Bibliothèque de la Recherche sociale », Ed. Spes, Paris, 1966, 379 p.
- \*\*\* J. Freyssinet : *Le concept de sous-développement*. Ed. Mouton, Paris, 1966, 368 p.
- \*\*\* C. Furtado : *Développement et sous-développement*, coll. « Theoria », P.U.F., Paris, 1966, 226 p.
- \*\*\* E. Gannagé : *Economie du développement*, coll. « Theoria », P.U.F., Paris, 1962, 332 p.
- \*\*\* E. Gannagé : *Planification et développement économique*, coll. « Tiers-Monde », P.U.F., Paris, 1963, 144 p.
- \*\* E. Gannagé : *Institutions et développement*, coll. Tiers-Monde », P.U.F., Paris, 1966, 173 p.
- \*\*\* R. Gendarme : *La pauvreté des nations*, Ed. Cujas, Paris, 1963, 540 p.
- \*\* P.M. Hauser : *Le phénomène de l'urbanisation en Asie et en Extrême-Orient*, U.N.E.S.C.O., Calcutta, 1959, 321 p.
- \*\*\* A.O. Hirschman : *Stratégie du développement économique*, coll. « Développement et Civilisations », Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, Paris 1964, 246 p.
- \*\* T.J. Hugues et D.E. Luard : *Le développement économique de la Chine communiste*. coll. « Economie et Civilisation », Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, Paris, 1962, 260 p.
- \* Y. Lacoste : *Les pays sous-développés*, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1959, 127 p.

**87 Bénédiction**

De grand cœur Nous vous bénissons, et Nous appelons tous les hommes de bonne volonté à vous rejoindre fraternellement. Car si le développement est le nouveau nom de la paix, qui ne voudrait y œuvrer de toutes ses forces ? Oui, tous, Nous vous convions à répondre à notre cri d'angoisse, au nom du Seigneur.

Du Vatican, en la fête de Pâques  
26 mars 1967.

PAULUS PP. VI

---

citation à l'Épître aux Ephésiens (4, 13), l'un des plus beaux textes de l'Écriture sur le Corps mystique du Christ (voir aussi n° 79). Et l'Apôtre poursuit : « C'est par la pratique d'une charité sincère que nous grandirons de toute manière vers celui qui est la tête, le Christ. »

**ANNEXE I**

**PRODUIT INTÉRIEUR BRUT TOTAL  
ET PAR HABITANT  
DES  
DIFFÉRENTS PAYS DU MONDE**

- \*\* Y Lacoste : *Géographie du sous-développement*, coll. « Magellan », P.U.F., Paris, 1965, 286 p.
- \*\*\* G. de Lacharrière : *Commerce extérieur et sous-développement*, coll. « Pragma », P.U.F., Paris, 1964, 280 p.
- \*\* J.-L. Lacroix : *Industrialisation au Congo. La transformation des structures économiques*, Mouton, Paris, 1967, 360 p.
- \*\*\* D. Lambert : *Les inflations sud-américaines*, Inst. des Htes-Etudes d'Amérique Latine, Paris, 1959, 564 p.
- \*\*\* L.-J. Lebreton : *Suicide ou survie de l'Occident ?*, coll. « Economie humaine », Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1962, 402 p.
- \*\*\* L.-J. Lebreton : *Dynamique concrète du développement*, coll. « Développement et Civilisations », Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, Paris, 1961, 552 p.
- \* L.-J. Lebreton : *Développement = Révolution solidaire*, Ed. ouvrières, Paris, 1967, 192 p.
- \*\*\* W.A. Lewis : *Théorie de la croissance économique*, Payot, Paris, 1963, 452 p.
- \* F. Luchaire : *L'aide aux pays sous-développés*, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1966, 128 p.
- \*\* J.-M. Martin : *Industrialisation et développement énergétique du Brésil*, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine, Paris, 1966, 347 p.
- \* A. Meister : *L'Afrique peut-elle partir*, coll. « Frontière ouverte », Ed. du Seuil, Paris, 1966, 450 p.
- \* A. Meister : *Socialisme et autogestion, l'expérience yougoslave*, Ed. du Seuil, Paris, 1964, 399 p.
- \* P. Moussa : *Les nations prolétaires*, P.U.F., 3<sup>e</sup> éd., 1963, 204 p.
- \* P. Moussa : *Les Etats-Unis et les nations prolétaires*, coll. « L'histoire immédiate », Ed. du Seuil, Paris, 1965, 96 p.
- \*\* H. Myint : *Les politiques de développement*, coll. « Développement et civilisations », Ed. ouvrières, Paris, 1966, 175 p.
- \*\* G. Myrdal : *Une économie internationale*, coll. « Theoria », P.U.F., 1958, 506 p.
- \*\* G. Myrdal : *Planifier pour développer*, coll. « Economie et Civilisation », Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, Paris, 1963, 264 p.
- \*\* G. Myrdal : *Théorie économique et pays sous-développés*, Présence Africaine, Paris, 1959, 192 p.
- \*\*\* F. Perroux : *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., P.U.F., 1964, 692 p.
- \*\*\* F. Perroux : *La coexistence pacifique*, 3 vol., P.U.F., 1958, 666 p.
- \*\*\* F. Perroux : *L'économie des jeunes nations*, P.U.F., 1962, 252 p.
- \*\*\* F. Perroux : *Les techniques quantitatives de la planification*, P.U.F., 1965, 315 p.

- \*\* A. Piatier : *Equilibre entre développement économique et développement social*, Ed. M. Th. Génin, Paris, 1962, 182 p.
  - \*\*\* R. Prebisch : *Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique*, Dunod, 1964, 156 p.
  - \*\*\* C. Prou : *Etablissement des programmes en économie sous-développée*, 2 vol., Dunod, Paris, 1963 et 1964, 294 p. et 167 p.
  - \*\* M.-G. Sautter : *De l'Atlantique au Congo : une géographie du sous-peuplement*. Mouton, Paris, 1966, 2 vol., 1 102 p.
  - \*\* W.-L. Thorp : *Efforts et politiques d'aide au développement*, Examen 1967, O.C.D.E., Paris, 1967, 235 p.
  - \* L. Turin : *Combat pour le développement*, coll. « Développement et Civilisations », Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, Paris, 1965, 312 p.
  - \* XXX, *Problèmes de planification de l'éducation* (I.E.D.E.S.), coll. « Tiers-Monde », P.U.F., Paris, 1964, 168 p.
  - XXX, *Commerce et développement* (O.N.U., Conférence de Genève, 1964), Dunod, Paris, 8 volumes.
  - La montée des Peuples dans la Communauté humaine*. XLVI<sup>e</sup> Semaine sociale de France, Chronique Sociale, Lyon, 1959, 362 p.
  - Le développement, la justice et la paix*, LIV<sup>e</sup> Semaine sociale de France, Chronique sociale, Lyon, 1967.
- On consultera également les rapports de l'O.N.U., de l'O.C.D.E., de la F.A.O., de l'U.N.E.S.C.O. ;
- les revues *Développement et civilisation*, *Tiers-Monde*, *Croissance des Jeunes Nations*, *Economie et Humanisme*, *Projet*, *Revue de l'Action Populaire* (avant 1966), ainsi que *Recherche Sociale* (n° 7, 1966 : Tiers-Monde et développement).
- N.-B. : \* ouvrage facile  
 : \*\* ouvrage présentant une difficulté moyenne  
 : \*\*\* ouvrage demandant des connaissances économiques de base.

## INDEX ANALYTIQUE

*Les chiffres renvoient aux numéros des paragraphes*

- Accueil (devoir d'), 67.  
 Accords régionaux, 64, 77 ; bi-  
 ou multilatéraux, 52.  
 Action sociale, 39, 75, 80.  
 Agriculture, 24, 29, 57, 60.  
 Alphabétisation, 35.  
 Amitié, 19, 20, 43, 52, 65.  
 Amour fraternel, 20, 23, 72, 83.  
 Argent, 26, 28.  
 Armements, 53.  
 Aspirations des hommes, 1, 6,  
 13.  
 Assistance aux faibles, 45-55.  
 Autorité mondiale, 78.  
 Avarice, 18, 19, 49.
- Bien commun, 21, 24, 31, 38.  
 Biens, 9, 18, 22, 23, 26, 40, 41.
- Capitalisme libéral, 26.  
 Caritas internationalis, 46.  
 Charité, 22, 28, 44, 62, 66-75, 76.  
 Christ, 1, 12, 13, 16, 21, 40, 74,  
 79, 85.  
 Civilisation, 4, 9, 10, 14, 17, 40,  
 41, 44, 49, 68, 72, 73, 80.  
 Collectivisation, 33.  
 Colonialisme (et néo), 7, 52.  
 Colonisation, 7, 52, 63.  
 Commerce, 22, 44, 56-61.  
 Concile, 1, 3, 4, 5, 22, 24, 40, 48,  
 76.  
 Concurrence, 26, 33, 59-60.  
 Condition humaine, 20-21.  
 Conscience (Exigences de la),  
 37, 47.  
 Contrats (Justice des), 59, 70.  
 Conventions internationales, 61.  
 Coopération mondiale, 43, 48,  
 51-55, 64, 65, 76-79.  
 Corps intermédiaires, 33.  
 Création, 22, 27.  
 Croissance, 6, 14-19, 34, 37, 50.  
 Culture, 21, 29, 30, 40, 62, 72.
- Démographie, 37.  
 Déséquilibre croissant du mon-  
 de, 8, 57.
- Dialogue, 51, 54, 73.  
 Dieu, 16, 21, 27, 37, 41, 42, 49,  
 79, 83.  
 — Esprit de Dieu, 32.  
 Dignité humaine, 21, 30, 32, 37,  
 39, 54.  
 Disparités criantes, 9, 76.  
 Droit naturel, 59.
- Economie, 8, 25, 26, 57, 59-61, 86.  
 Effort, 15, 16, 22, 47, 55, 56, 82.  
 Eglise et développement, 1-5,  
 12-21.  
 Egoïsme, 21, 28, 49, 64, 82, 86.  
 Emigrés, 69.  
 Epanouissement de l'homme, 1,  
 6, 16, 34, 84.  
 Equité du commerce, 56-65.  
 Espoir en un monde meilleur,  
 79.  
 Etat (hommes d'), 84.  
 Etudiants (Drame de jeunes),  
 68.  
 Evangile, 1, 12, 32, 81.  
 Experts, 71-72.  
 Exportations, 57.  
 Expropriation, 24.
- Faim, 1, 3, 35, 45-47, 53, 74.  
 Famille, 10, 36, 67.  
 F.A.O., 46.  
 Fonds mondial, 51-53.  
 Fraternité, 27, 44, 66, 73, 78, 79,  
 85, 86, 87.
- Gaspillage, 53, 67, 84.  
 Générations (conflits des), 10,  
 36.
- Histoire, 1, 13, 17, 62, 73.  
 Humanisme, 16, 20, 42, 72.
- Ideal à poursuivre, 21, 41.  
 Idéologies totalitaires, 11.  
 Impôts, 47.  
 Indépendance nationale, 6, 62.  
 Industrialisation, 25-26, 29.  
 Injustice, 21, 26, 30-32, 63, 76, 82.

- Institutions, 10, 12, 71.  
 Investissements, 47.  
 Isolement (sortir de l'), 77.
- Jeunes, 47, 67-68, 74.  
 Justice, 4, 22, 44, 59, 61, 70, 76, 85.  
 — et paix, 5.
- Laïcité, 74, 81.  
 Libéralisme, 26, 34, 36, 58-61.  
 Liberté, 6, 15, 33, 37, 39, 47.  
 Loi morale, 37.
- Marché, 60, 61.  
 Mariage, 37.  
 Matérialisme, 18, 39, 41.  
 Militaires (dépenses), 51, 53.  
 Minimum vital, 21.  
 Misère, 1, 6, 29, 47, 51, 53, 74, 76, 83.  
 Missionnaires, 12, 74.  
 Missions de développement, 71.  
 Morale internationale, 58, 65, 81.
- Nationalisme, 62, 72.
- Oligarchie, 9.  
 O.N.U., 4, 76, 78.  
 Organisations internationales, 35, 64, 81, 84.  
 — Professionnelles, 38, 39.  
 Organismes de collaboration, 74.
- Paix, 21, 55, 63, 73, 75, 76-80, 84, 87.  
 Papes (enseignement social des), 2.  
 Participation, 1, 6, 30, 54.  
 Pauvres, 4, 5, 8, 9, 12, 23, 33, 40, 41, 47, 49, 55, 76, 83.  
 — Esprit de pauvreté, 21.  
 Paysans, 9.  
 Pères de l'Eglise (enseignement social des), 23.  
 Personne (droits de la), 31, 33, 34, 36, 63.  
 Planification, 33.  
 Politique des Etats, 13, 54.  
 Possession (abus de la), 21.  
 Pouvoir, 9, 21, 32.
- Pouvoirs publics, 23, 33-35, 37, 47.  
 Prêts, 54.  
 Prière, 20, 75.  
 Prix justes, 57-61.  
 Profit, 26.  
 Programmes, 33-34, 50, 64, 77.  
 Progrès, 5, 10, 12, 22, 25, 26, 34-35, 44, 50.  
 Propriété, 22, 23, 26.
- Question sociale mondiale, 3, 9.
- Racisme, 47, 63, 72.  
 Réforme, 32, 81.  
 Relations internationales, 61, 65.  
 Responsabilité, 9, 25, 70, 80.  
 Ressources (mise en commun des), 43.  
 Revenus (usage des), 24.  
 Révolte, 28.  
 Révolution, 31.  
 Riches, 23, 33, 41, 44, 47, 48, 49, 83, 86.
- Sages, 20, 36, 40, 85.  
 Salaire juste, 59.  
 Sens communautaire, 17; social, 70.  
 Service militaire, 74.  
 Signe des temps, 13.  
 Solidarité universelle, 1, 17, 44, 48, 62, 64-65, 67, 73, 80, 84.  
 Superflu, 49.
- Techniciens, 20, 41-48, 73.  
 Technique, technocratie, 10, 34.  
 Tradition, 10.  
 Travail, 9, 17, 18, 21, 22, 25-28, 48, 69.
- U.N.E.S.C.O., 35.  
 Urgence de l'œuvre à accomplir, 29-32, 53, 80.
- Valeurs spirituelles, 18, 20, 21, 28, 41, 42, 49, 67-68.  
 Vérité, 13, 16.  
 Violence (tentation de la), 11, 30.  
 Vocation, 15, 42, 65.

## INDEX DES NOTES

- (a) Le genre littéraire et les sources.
- (b) Populorum Progressio.
- (c) Le développement des peuples (n° 1-2).
- (d) Dimension nouvelle de la question sociale (n° 3-4).
- (e) La commission pontificale « Justice et paix » (n° 5).

### Première partie

- (f) « Avoir plus pour être plus » (n° 6).
- (g) Colonialisme et colonisation (n° 7).
- (h) Qu'est-ce qu'un pays riche ? Qu'est-ce qu'un pays pauvre ? Typologie des déséquilibres (n° 8-9).
- (i) Traditions ancestrales et civilisation industrielle (n° 10-11).
- (j) Pourquoi l'Eglise intervient-elle dans le développement ? (n° 12-21).
- (k) La propriété (n° 22-24).
- (l) L'industrialisation (n° 25).
- (m) Le capitalisme libéral (n° 26).
- (n) Le travail (n° 27-29).
- (o) Violence, révolution, réforme (n° 30-32).
- (p) « Programmes et planification » (n° 33-34).
- (q) Alphabétisation (n° 35).
- (r) Famille (n° 36).
- (s) Démographie (n° 37).
- (t) Syndicats, coopératives, organisations professionnelles (n° 38-39).
- (u) Désagrégation ou promotion culturelle (n° 40-42).

### Deuxième partie

- (v) Plan de la deuxième partie.
- (w) Développement de l'homme et de l'humanité (n° 43-44).
- (x) A propos du Fonds mondial de développement (n° 45-53).

- (y) Dettes des pays en voie de développement (n° 54-55).
- (z) Echanges et prix sur le marché mondial (n° 56-58).
- (aa) La justice à l'échelle des nations (n° 59-60).
- (bb) Commerce international et développement (n° 61).
- (cc) Espace économique et espace national ou étatique (n° 62-65).
- (dd) « Paternalisme » et « Fraternité » (n° 66).
- (ee) Accueil (n° 67-69).
- (ff) Commerçants et hommes d'affaires dans les pays en développement (n° 70).
- (gg) Rencontre des cultures et assistance technique (n° 71-75).
- (hh) Aspects politiques du développement (n° 76-80).
- (ii) Vers une philosophie de la société nouvelle. — « Le monde en malaise faute de pensée » (n° 81-83).
- (jj) Gaspillage (n° 84-85).
- (kk) Corps mystique et développement. — « Le pain distribué à tous » (n° 86-87).

## TABLE DES MATIERES

Introduction .....	7
Table des sigles .....	26
Titre .....	27
<i>La question sociale est aujourd'hui mondiale</i> .....	35
1. Le développement des peuples .....	35
2. Enseignement social des papes .....	39
3. Fait majeur .....	42
4. Nos voyages .....	43
5. Justice et paix .....	45

### PREMIÈRE PARTIE

#### POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE L'HOMME

<i>1. Les données du problème</i> .....	51
6. Aspirations des hommes .....	51
7. Colonisation et colonialisme .....	53
8. Déséquilibre croissant .....	55
9. Prise de conscience accrue .....	57
10. Heurt des civilisations .....	59
11. Conclusion .....	62
<i>2. L'Eglise et le développement</i> .....	63
12. Œuvre des missionnaires .....	63

13. Eglise et monde .....	64
14. Vision chrétienne du développement .....	66
15. Vocation à la croissance .....	66
16. Devoir personnel .....	67
17. Et communautaire .....	68
18. Echelle des valeurs .....	68
19. Croissance ambivalente .....	69
20. Vers une condition plus humaine .....	69
21. L'idéal à poursuivre .....	70
3. <i>L'action à entreprendre</i> .....	71
22. La destination universelle des biens .....	71
23. La propriété .....	73
24. L'usage des revenus .....	75
25. L'industrialisation .....	78
26. Le capitalisme libéral .....	84
27. Le travail .....	86
28. Son ambivalence .....	88
29. L'urgence de l'œuvre à accomplir .....	90
30. Tentation de la violence .....	90
31. Révolution .....	91
32. Réforme .....	92
33. Programmes et planification .....	93
34. Au service de l'homme .....	96
35. Alphabétisation .....	99
36. Famille .....	103
37. Démographie .....	104
38. Organisations professionnelles .....	107
39. Pluralisme légitime .....	108
40. Promotion culturelle .....	110
41. Tentation matérialiste .....	111
42. Vers un humanisme plénier .....	113

## DEUXIÈME PARTIE

### VERS LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE DE L'HUMANITE

43. Introduction .....	117
44. Fraternité des peuples .....	118
1. <i>L'assistance aux faibles</i> .....	120
45. Lutte contre la faim .....	120
46. Aujourd'hui .....	121
47. Demain .....	122

48. Devoir de solidarité .....	123
49. Superflu .....	125
50. Programmes .....	126
51. Fonds mondial .....	127
52. Ses avantages .....	128
53. Son urgence .....	129
54. Dialogue à instaurer .....	130
55. Sa nécessité .....	131
2. <i>L'équité dans les relations commerciales</i> .....	133
57. Distorsion croissante .....	134
58. Au-delà du libéralisme .....	135
59. Justice des contrats à l'échelle des peuples .....	137
60. Mesures à prendre .....	138
61. Conventions internationales .....	138
62. Obstacles à surmonter : nationalisme .....	144
63. Racisme .....	145
64. Vers un monde solidaire .....	146
65. Peuples artisans de leur destin .....	147
3. <i>La charité universelle</i> .....	148
67. Devoir d'accueil .....	149
68. Drame des jeunes étudiants .....	150
69. Travailleurs émigrés .....	150
70. Sens social .....	151
71. Missions de développement .....	153
72. Qualités des experts .....	154
73. Dialogue des civilisations .....	155
74. Appel aux jeunes .....	155
75. Prière et action .....	156
<i>Le développement est le nouveau nom de la paix</i> .....	158
76. Conclusion .....	158
77. Sortir de l'isolement .....	162
78. Vers une autorité mondiale efficace .....	163
79. Espoir fondé en un monde meilleur .....	165
80. Tous solidaires .....	167

#### APPEL FINAL

81. Catholiques .....	169
82. Chrétiens et croyants .....	170
83. Hommes de bonne volonté .....	171
84. Hommes d'Etat .....	172

85. Sages .....	173
86. Tous à l'œuvre .....	174
87. Bénédiction .....	176

## ANNEXES STATISTIQUES

I Produit intérieur brut total et par habitant des différents pays du monde .....	178
II Taux de croissance de différents pays en voie de développement .....	183
III Aides aux pays en voie de développement .....	184
1. Montant total net des apports aux pays moins développés, 1960-1966 .....	184
2. Affectation des engagements bilatéraux visant le financement de projets d'équipement, 1962-1966 ..	185
3. Répartition par régions du montant net de l'aide publique bilatérale, 1960-1965 .....	185
4. Versements nets par catégories d'aide en 1961, 1965 et 1966 .....	186
5. Les apports financiers nets en pourcentage du revenu national, 1962-1966 .....	186
6. Contributions bilatérales par grandes catégories d'aide, 1965 et 1966 .....	187
Bibliographie sommaire sur le développement .....	188
Index analytique .....	192
Index des notes .....	194